DE S. PRIEST

MÉMOIRES
SUR
L'AMBASSADE
DE TURQUIE

Mémoire

sur l'Ambassade de Turquie.

L'Ambassade de France à la porte Ottomane réunit pour celui qui en est chargé, au travail de la politique, le devoir d'une vigilance éclairée sur le commerce et la navigation des sujets du roi en levant, et le soin d'y protéger les missionnaires autant que cela se peut sans se compromettre, cette multitude d'objets d'occupation dont le Marquis de Bonnac, qui a rempli cette place depuis 1716 jusqu'en 1724, ne négligeait aucun, ne l'a pas empêché de composer sur les tems antérieurs à sa mission, un ouvrage ayant pour titre, Mémoire pour servir à dresser une « histoire de l'Ambassade et des Ambassadeurs de France, auprès « des grands seigneurs.

On peut dire à la vérité; que Mr. de Bonnac, ainsi qu'il l'annonce lui même, n'a que désigné la carrière, sa diligence à faire avant son départ de France, des recherches à la bibliothèque du roi n'avaient pas été fructueuses; le dépôt des Affaires étrangères n'existait point encore en ce tems, et les Archives de Constantinople incendiées Soixante Ans auparavant ne contenaient depuis cette époque aucune suite de documens, quelques pièces détachées en faisaient tout le fond. aussi les transactions politiques des premiers tems des liaisons

de la France avec l'Empire Ottoman n'ont elles pas été bien connues à Mr de Bonnac, il n'a même su qu'imparfaitement les noms de ses prédécesseurs d'après une liste fautive qu'il a trouvée à la bibliothèque du roi, l'essai de cet Ambassadeur ne contient jusqu'au commencement du règne de Louis XIII que cette même liste, il y a joint à compter de cette dernière époque quelques anecdotes sur les subséquens Ambassadeurs qu'il avait recueillies ça et là, sentant bien ce qui manquait à son ouvrage. Mr de Bonnac se proposait à son retour en France de faire de nouvelles recherches propres à l'enrichir; mais s'il s'en est effectivement occupé, leur résultats n'est pas venu jusqu'à nous.

On a quelque droit de s'étonner que cet Ambassadeur qui s'est plaint avec raison de la négligence de ses prédécesseurs à déposer aux Archives du palais de France, la Correspondance de leur mission, a lui même omis d'y laisser la sienne, il est vrai qu'il a enrichi ce dépôt de différens mémoires qu'il a composé dans les Affaires et événemens de son tems, et on y trouve plus d'Instructions sur l'Ambassade de Constantinople que dans tout le reste de la collection faite jusqu'à lui, ce n'est qu'à l'Année 1747, date de l'arrivée de Mr le Comte Desalleurs qu'elle commence à être complette; il mourut dans son Ambassade où ses papiers sont restés; et les Comtes de Vergennes et de St Priest, qui sont venus après lui ont déposé l'un et l'autre leur minutes dans les Archives.

Ce dernier a pris de la lecture de Mr Bonnac, l'idée de suivre le plan de cet Ambassadeur et d'y donner l'étendue qu'il s'était proposée, le Comte de St Priest, dans un voyage qu'il a fait

en France par congé en 1777, s'est conséquemment occupé à rassembler des matériaux, il a trouvé à la bibliothèque du roi des documens échappés à Mr de Bonnac, et notamment un journal de l'Ambassade à Constantinople du P. Daramon, où étaient jointes les copies des trois plus anciens traités de la France avec la Porte, desquels la trace était perdue; la bibliothèque de la maison de Noailles a fourni un intéressant extrait des négociations de François et de Gilles de Noailles à la porte par l'Abbé de Vertot; ainsi que leurs correspondances particulières, enfin Mr de Semonin, chargé du dépôt des Affaires étrangères établi pendant la minorité de Louis XV, et confié constamment en d'habiles et vigilantes mains, a procuré au Comte de St Priest un grand nombre de pièces anciennes et intéressantes qui y ont été successivement réunies, le catalogue en est déposé dans les Archives de Constantinople, cet Ambassadeur s'est aussi prévalu des ouvrages tant imprimés que manuscrits propres à son sujet, il ne s'astreindra pas à en alleguer les autorités à chaque occasion afin d'éviter l'ennui de ces citations fréquentes, ses successeurs auxquels son mémoire est destiné, auront sous les yeux les sources où il aura puisé et n'en pourront revoquer en doute l'existence.

Pour traiter l'histoire de l'Ambassade et des Ambassadeurs de France à la Porte, il a paru convenable d'en diviser les objets. un mélange d'Anecdotes particulières à ces ministres ne pouvant être amalgamé heureusement avec le cours politique des Affaires qu'ils ont eu à traiter, ni cette dernière partie s'unir à ce qui

concerne le commerce et la navigation de la France en Levant, ainsi qu'aux progrès de la religion Catholique à laquelle nos rois ont toujours recommandé à leurs Ambassadeurs une attention spéciale. Le Comte de St. Priest a jugé à propos de former son ouvrage en cinq parties la première sur la politique de la France à la Porte, objet auquel est lié nécessairement le précis historique des Affaires de Turquie depuis le commencement du Seizième siècle jusqu'à la guerre de 1768 et qui doit être précédé par une exposition succinte du commencement et des progrès de la monarchie Ottomane. La seconde sera purement anecdotique sur les Ambassadeurs de la France en Turquie depuis qu'il y en a eu de permanent; la troisième rassemblera quelques notions sur le commerce ancien du Levant et s'étendra sur celui que les Français y font aujourd'hui, la quatrième présentera l'état de la religion catholique en Turquie relativement à l'influence que les Ambassadeurs de France peuvent y avoir; la Cinquième enfin en résumant toutes les autres, rendra compte de l'Ambassade du Comte de St. Priest dans toutes ses parties et offrira les points de vue sous lesquels il pense que ces différents objets doivent être suivis à l'époque où il écrit, d'après le résultat de ses observations pendant une mission de Seize Années, de 1768 à 1784.

Introduction.

La nation turque est sans contredit celle de toute l'Europe dont l'histoire a été écrite avec le plus d'ignorance et d'innatention, les auteurs chrétiens qui l'ont traitée n'ont pas puisé dans les vraies sources et s'en sont tenus à rassembler des fragmens d'historiens des nations voisines, ainsi que des rapports des voyageurs ordinairement crédules ou trompeurs et que l'ignorance de la langue et des usages locaux a mis hors de portée d'être informés avec exactitude, il faut encore convenir que les historiens même de cette nation n'offrent au lecteur rien de bien satisfaisant. le Comte de St. Priest a eu une grande partie des règnes des princes Ottomans traduits des Auteurs Turcs les plus estimés par le P. Mouradgea, premier interprête de Suède et l'homme le plus instruit à cet égard qui ait peut-être existé, on n'y voit guère que des récits sans critique chargé d'invraisemblance et dictés par le fanatisme religieux et l'orgueil national, le champ de l'histoire turque est ouvert, si l'on y a glané, nul moissonné jusqu'à présent, deux auteurs Grecs à portée d'être plus éclairés et mieux informés ont aussi tenté cette carrière, le premier est Chalcondile, traduit en langue française, il a conduit son histoire jusqu'à la conquête de la morée par Méhemet II, en 1462; mais il y à porté les mêmes préjugés que les écrivains turcs, et d'ailleurs les faits y sont placés avec peu d'exactitude. Démetrius Cointemir a écrit au commencement de ce

Siècle une prétendue histoire Ottomane qui n'offre au vrai que des annales très sèches et remplies d'erreur, ses Notes présentent quelquefois des faits intéressant, mais tout l'ouvrage montre dans l'Auteur un fond d'Attachement stupide pour les Turcs ses Anciens maîtres dont il regrettait le joug et le pays, il fait remonter à Gengis-Khan, l'origine de la famille Ottomane et la lie dans sa tige avec la maison tartare de Guerrai, réellement issue de ce conquérant, c'est une fausseté que les auteurs turcs eux-mêmes ne se sont pas permise, le Muphti Saddedin Effendy, qui vivait à la fin du seizième siècle sous le règne du sultan Méhemet III, ne remonte qu'à Soliman Shah grand père d'Ottoman que les turcs comptent pour leur premier Empereur, ce Soliman était chef d'une horde nomade de Turkmens, nation errante entre la Mer Caspiène et l'Euphrate, il se noya dans ce fleuve, son fils Ortogrul s'attacha au service d'Alladin, sultan d'Iconium. Aujourd'hui Conia ville de Natalie lequel établie Ortogrul auprès d'Angora, à sa mort Ottoman son fils le remplace, mais Alladin étant décédé sans postérité ses états se démembrèrent et il s'en forma plusieurs indépendans les uns des autres, Ottoman demeura maître du district qu'il gouvernait auparavant et ne tarda pas à l'agrandir par des conquêtes, on place à l'An 1300 de Jesus-christ, et environ 700 de l'hégire le commencement du règne d'Ottoman c'est surtout aux dépens des Grecs que ce prince aurut son

État, leur Empire n'avait pu se soumettre de la division des forces qu'avait opérée la courte domination des latins à Constantinople quoique finie depuis quarante ans. Ottoman devenu trop vieux pour faire la guerre en personne, fit assiéger Brousse par son fils Orchan que Chalcondile prétend avoir supplanté les Aînés, ce dont Saddedin ne fait aucune mention. ce prince prit la ville au moment de la mort de son père qui y fut inhumé; l'Abbé de Vertot, dans son histoire de Malthe, place au règne d'Ottoman, un premier siége de Rhodes par les Turcs et fait perdre à son fils Orchan une bataille navale, quoiqu'au dire des Auteurs musulmans, l'un et l'autre n'ayant jamais eu ni galères ni Vaisseaux.

On ne peut en avoir une meilleure preuve que l'usage que ce dernier fit de quelques radeaux pour traverser l'hellespont lorsqu'il surprit Gallipoli et s'en empara, ce fut le premier pas des Ottomans en Europe où ils acquit ensuite un état si considérable.

C'est à l'institution des Janissaires (en turc Jénichéré ce qui signifie nouveau soldat) que ce Sultan dut principalement ses conquêtes. ce génie guerrier reconnut le manque absolu de tactique et de discipline militaire dans la manière de faire la guerre usitée par les Turkmans, ses ancêtres qui ne savaient ainsi que les Scytes combattre qu'à cheval, il jugea que cet antique usage serait trop difficile à changer dans sa nation et imagina en 1329 de former une milice nouvelle des captifs

chrétiens faits à la guerre et devenus Musulmans, laquelle serait toujours recrutée de la même manière, ou du moins par des enfants de tribut que ces sujets chrétiens seraient obligés de fournir, les Jannissaires ne connaissaient ainsi de patrie et de famille que leur corps; ils y étaient attachés toute leur vie et ne pouvaient se marier ni entrer dans aucune classe de citoyens, il serait difficile de trouver un régime plus parfait pour créer une milice valeureuse.

Le nombre des Jannissaires fut d'abord peu considérable, le sultan Méhemet second le porta à douze mille hommes, et il était encore tel sous le règne de son arrière petit fils le grand Soliman. ses successeurs en augmentèrent le nombre et ne pouvant plus sans exercer sur leurs sujets chrétiens une tyrannie qui les auraient portés à la révolte, en exiger d'enfant pour les recrues, ils se déterminèrent vers la fin du seizième siècle à y admettre des musulmans natifs; la discipline dès lors décliné et cette milice fameuse est de nos jours devenue la plus méprisable de l'Europe. ce qui mérite d'être observé, est que la plupart des grands Empires qui se sont formés ont dû leurs progrès à une institution militaire inconnue chez leurs voisins, c'est ainsi que Cyrus triompha des Assyriens par l'effet de l'éducation guerrière des Perses; que la phalange macédonienne vainquit ces derniers et le fut elle même par les légions romaines; de semblables causes produisent dans tous les tems à peu près les mêmes effets.

Amurath 1 fils et Successeur d'Orchane, hérita d'un état déjà formé, Nicée et Nicomedie avaient subis le joug Ottoman et les grecs n'avaient presque plus rien en Asie, le nouveau Sultan s'y arrondit encore aux dépens de quelques princes musulmans ses voisins et bientôt songea à étendre son Empire en Europe. les faibles

Empereurs Grecs se virent cernés de tout côtés, de Gallipoli Amurath marcha de proche en proche à la conquête d'héraclée, Rodato, Andrinople et Philipopolis, il poussa ses conquêtes en macédoine dans l'Albanie et jusqu'en Servie où il trouva le terme de ses Victoires en 1389. Ce sultan après avoir gagné une bataille contre le souverain de ce pays qu'il prit prisonnier, fut assasiné par un des sujets de ce prince.

Bajazet fils et successeur d'Amurath acquit le surnom d'Ilderim à cause de la rapidité de ses conquêtes, ce barbare commença son règne par faire étrangler son frère Jaccoub. c'est le premier fratricide dans la dinastie ottomane qui en a tant produit depuis. Orchan avait non seulement ménagé le sang fraternel, mais encore il créa pour son frère la place de grand Visir qui a toujours subsisté depuis. la férocité s'accroit dans les nations guerrières avec leur puissance elle n'est pas le partage des peuples simples dans leur énergie et que l'aridité n'a pas encore corrompus. Bajazet est le premier Empereur Ottoman qui ait eu des rapports avec les souverains de l'Europe. Sigismond de Luxembourg, roi de hongrie par sa femme Marie d'Anjou, alarmé des progrès des turcs vers le danube eut recours aux princes chrétiens pour en obtenir des secours et arrêter ses conquérans. Charles VI regnait alors en france; malgré les dissentions intestines qui agitaient ce royaume, l'esprit des croisades non encore éteint, s'y ralluma à cette occasion, le Connétable partit avec six mille hommes pour renforcer le roi de hongrie pendant la campagne de 1395. mais Bajazet occupé d'un autre côté ne s'étant

point monté, Sigismond n'osa s'avancer en pays ennemi, l'année suivante Jean comte de Nevers fils aîné du duc de Bourgogne prit le commandement du corps auxiliaire français et fut suivi par un grand nombre de guerriers distingués. on y comptait le Connétable, le Maréchal de Boucicault, l'Amiral Jean de Vienne, les sires de Couci, de Bar, de latrémouille et mille chevaliers. le comte de Nevers qui faisait ses premières armes avait la confiance et la témérité qu'inspirent trop souvent la jeunesse et l'inexpérience il taxait d'infamie pour les armes chrétiennes l'inaction de la précédente campagne et se promit bien de la réparer, l'Armée hongroise Assiégea Nicopolis sans se concerter avec Sigismond. Nevers animé par un léger avantage qu'avait emporté sur les Turcs le sire de Couci à la tête d'un détachement, marcha avec le corps français contre Bajazet dont l'armée était de cent mille hommes, le sultan prit avantage du nombre pour envelopper les français et parvint après une assez grande résistance à les défaire, les hongrois ne tinrent pas si longtems, trois cent chevaliers français prisonniers échapés au carnage furent mis à mort en vengeance de la même cruauté exercée peu avant par le sire de Couci. les comtes de Nevers, de latrémouille, de Bar, Boucicault et le connétable furent épargnés dans l'espoir d'en tirer une grosse rançon, celle de Nevers fut de cent mille ducats, c'est à ce haut prix que fut racheté un prince qui mit ensuite la france à deux doigts de sa ruine.

Charles VI envoya à l'occasion de ces prisonniers le sire de

de Chateau Morand en Ambassade au Sultan avec des présens qui consistaient en une tapisserie de flandre et quelques toiles de Reims, on était bien loin alors de supposer qu'il put un jour exister des relations de politique et de commerce entre les deux états.

L'Abbé de Vertot dans son histoire de Malthe rapporte la disposition des deux Armées sur laquelle les écrivains Turcs ne donnent aucune lumière, il fait faire par Bajazet après la bataille une réprimande au comte de Nevers sur sa folle témérité, probablement elle est de l'invention de cet écrivain. Bajazet n'aurait pu être entendu du jeune prince que par interprète et il n'est guères vraisemblable qu'il eut voulu prendre la peine de lui donner cette leçon, selon Vertot. Sigismond et le grand maitre de Rhodes s'enfuirent à Constantinople par le danube et la Mer Noire sur une galère qui avait conduit ce dernier à Nicopolis, Chalcondile ne fait mention à cet égard que de Sigismond. l'historien Turc Saddedin ne dit rien des français; il parle seulement d'une bataille gagnée sur le roi de hongrie par Bajazet qui courut grand risque dans la mêlée.

Cet événement ayant des rapports à la france on s'est permis d'en parler avec plus de détails qu'un précis aussi abrégé ne semblait le comporter. on y ajoutera encore que Chateau Morand retournant en france avec Boucicaut qu'il avait racheté, pris son chemin par constantinople. l'un et l'autre y furent bien accueillis par l'Empereur Manuel Paléologue, ce premier menacé par Bajazet redemanda les deux guerriers à Charles VI, l'année suivante et ils lui amenèrent douze cent hommes, mais Bajazet qui se vit alors menacé par

Tamerlan, s'accomoda avec l'Empereur grec, celui-ci profita de ce répit pour venir en personne solliciter les secours des princes chrétiens et arriva à Paris en 1400 avec Boucicault qu'il ramena. Charles VI fit rendre beaucoup d'honneurs à Manuel mais ne put lui accorder aucun renfort, quand au Connétable pris avec le Comte de Nevers, il ne revit pas sa patrie. le président hainault place la mort de ce guerrier à l'Année 1397, une pierre sépulcrale de marbre vert fut trouvée en 1636 au faubourg de Galata dans une Eglise que desservaient alors les franciscains. elle portait l'épitaphe d'un Connétable de france, Comte d'Artois mort à une bataille de Nisk en 1384. malgré les méprises de plus d'un genre qui se trouvent dans cette inscription, on ne peut en méconnaître l'objet.

Tamerlan qu'on fait naître dans la Sogdiane s'était formé un grand état en envahissant l'Indoustan, la Perse, les bords du Tigre et de l'Euphrate, des princes musulmans dépouillés par Bajazet eurent recours à la protection de Tamerlan qui envoya une Ambassade à ce Sultan pour lui demander de les rétablir dans leurs états. il traita cette députation avec le plus grand mépris, et Tamerlan outragé eut recours à la voie des Armes.

L'auteur de la nouvelle histoire de france cite une de ce prince à Charles VI pour lui proposer une alliance contre Bajazet. il faut croire que l'idée en était venue à l'Empereur Manuel, lequel était en correspondance avec le prince tartare, la réponse du roi n'arriva qu'après la mort de Tamerlan qui dans l'intervalle

défit Bajazet et le prit prisonnier à une bataille qui se donna entre eux sous les murs d'Angora en 1401. le sultan mourut dans ses fers peu avant son vainqueur, c'est selon Cantemir le premier Empereur Ottoman qui ait eu une flotte, il mit en mer trois cent batiments qui n'étaient probablement que des galères, la défaite et la mort de Bajazet Ilderim ne firent que suspendre les progrès de la monarchie Ottomane. Tamerlan si on en croit les historiens turcs, se reprocha d'avoir abattu dans ce Sultan un des plus fermes appuis du Musulmanisme, il voulait le rétablir dans ses etats et n'en conserva pas la conquête.

Les quatres fils de Bajazet se disputèrent l'héritage de leur père, trois périrent les uns après les autres et Méhemet 1, le plus jeune demeura seul possesseur de l'Empire, ce fut beaucoup pour sa gloire de préparer le règne de son fils Amurat 11 en lui laissant un Etat réuni et en paix avec ses voisins, Cantemir traite Amurat de prince philosophe, dans doute parcequ'il descendit du trône après l'avoir occupé quelque tems avec gloire, mais il paraît que cette résolution était plutôt l'effet d'une dévotion outrée, est-il philosophique et raisonnable de céder le sceptre d'une Monarchie à peine formée, à un Enfant de Quatorze Ans, tel qu'était alors Méhemet son fils? on vit bientôt l'effet de cette imprudence. les princes voisins crurent devoir profiter de la circonstance et formèrent une puissante ligue dont Ladislas Jagellon roi de pologne ainsi que de hongrie fut le chef. il marcha à la tête d'une puissante Armée sur le danube. à cette nouvelle les grands officiers et les corps de milice de l'Empire Ottoman redemandèrent Amurat retiré à Magnésie. il sortit de sa retraite assembla ses troupes

marcha à Ladislas qui fut vaincu et tué à la bataille de Varna en 1444. Cantémir prétend que le sultan victorieux voulut de nouveau quitter le sceptre et qu'il fut forcé de le garder par le vœu de ses sujets; mais Ali Effendi auteur turc fort estimé rapporte que le grand Visir Kalil Pacha très attaché au vieux Amurat, eut l'adresse d'engager le jeune Méhemet à presser son père de demeurer sur le trône, ce qu'il fit s'attendant à un refus. le sultan d'accord avec son ministre parut se rendre aux instances de son fils qui plein d'un dépit qu'il fallut étouffer, alla occuper la demeure d'Amurat à Magnésie, c'était et ce fut longtems encore l'usage des sultans, de donner à leurs fils des gouvernemens de provinces; ils s'y exerçaient à l'Administration et à la guerre sur les frontières, tous les grands hommes de la dinastie Ottomane se sont formés à cette école, et depuis qu'elle a cessé, nul Sultan n'a plus été digne du trône.

Amurat eut à combattre deux héros, les remparts de la chrétienté, huniade et Scanderberg qui mirent obstacle à ses conquêtes, c'est ce Sultan qui selon la tradition ottomane épousa la fille d'un roi de france enlevée sur mer par des Corsaires et conduite à Constantinople, où elle devint mère de Méhemet II. cette fable que quelques auteurs ont mis sur le compte de Roxelane femme du grand Soliman, est absurde, aucune princesse de france n'étant disparue ni à l'une ni à l'autre époque, les turcs n'en croyent pas moins le fait authentique, et on voit dans les dépêches de Mr de Girardin à Louis XIV, que le Muphti de ce tems le donna comme constant à cet Ambassadeur, le grand Visir

Emir Pacha, tint le même langage au Comte de St. Priest à sa première audience.

Méhemet II que les Turcs appellent Fetish ou le conquerant succéda à son père en l'An 1451. il eut le bonheur et la gloire deux ans après de s'emparer de Constantinople après un siège de Cinquante jours, tous les auteurs parlent d'un prodige, du transport de la flotte du Bosphore, dans le port de la ville par dessus les collines qui sont entre deux, on y compte une grande lieue; mais Amett Effendi écrivain turc de réputation dit que le Sultan bâtit une flotte sur les hauteurs en question et la fit ensuite glisser dans le port dont l'entrée était fermée par une chaine, ce récit n'offre rien d'invraisemblable.

Tous les petits Etats formés en différents tems des démembremens de l'Empire grec, succombèrent l'un après l'autre sous le glaive du Vainqueur, l'Empire de Trébisonde en Asie, les Etablissements Génois en Crimée, la Macédoine, le Peloponèse et l'Albanie en Europe, après la mort de Scanderberg furent conquis et réunis à la monarchie Ottomane. Méhemet déclara ensuite la guerre aux Vénitiens et au roi des deux siciles; il s'empara d'Otrante regardant cette place comme le premier pas à sa conquête de l'Italie qu'il méditait. enfin il ne vit ses progrès arrêtés qu'aux sièges de Belgrade et de Rhodes qu'il ne put prendre. la première de ces places fut défendue par huniade, et la seconde par le grand maître d'Aubusson. le Sultan survécut peu à ce dernier échec et mourut en 1481. c'est de tous les princes ottomans celui qui a le plus agrandi leur Empire. on doit observer que jusqu'à lui le trône n'avait été occupé que

par des héros guerriers.

Bajazet II fils et successeur de Méhemet le conquérant fut le premier prince faible de sa race. son frère Gem que nos historiens appellent Zizime, lui disputa le sceptre qu'il était plus digne de porter, mais il fut vaincu en deux batailles par les talens supérieurs du Visir de Bajazet et fut obligé d'aller chercher un azile à Rhodes où le grand maitre d'Aubusson le reçut. on accuse ce dernier d'avoir fait un accord avec le sultan pour détenir son frère par l'appat d'une forte pension; ce qui donne quelque probabilité à la chose, est que Zizime fut peu après transféré en France. on peut aussi attribuer l'éloignement de ce précieux gage à la crainte qu'eut d'Aubusson d'attirer sur son Ile les armes du Sultan, dans l'objet de se rendre maitre de la personne du fugitif. Comines rapporte que Bajazet envoya en 1483, une Ambassade à Louis XI avec pur présent de reliques et l'offre d'une somme considérable pour engager ce monarque à retenir Zizime dans ses Etats, l'Ambassadeur turc était déjà à Riés en provence, lorsqu'il reçut l'ordre de s'y arrêter et de s'en retourner. Louis alors mourant et toujours bizarre dans sa dévotion se fit, dit cet écrivain, un scrupule d'entrer en correspondance avec l'ennemi du nom chrétien.

Cette Ambassade rapportée par le seul Comines parait être la première que les Empereurs Ottomans aient envoyée à nos rois. la politique qui commencait à peine alors à lier les intérêts des princes de l'Europe, ne s'était pas étendue jusqu'à la Turquie.

Madame de Baujeu, sœur de Charles VIII fils de Louis

XI et régente pendant sa minorité ne put refuser au pape qu'elle avait besoin de ménager, l'extradition de Zizime qui fut en conséquence traduit à Rome. La venue de ce prince ottoman en France qui avait frappé l'esprit encore enfant de Charles ne contribua peut être pas peu dans la suite au projet gigantesque qu'il forma pour la conquête de Constantinople. il crut s'y donner un droit légitime en transigeant avec André Paléologue, de ses droits à l'Empire Grec, la copie de cet acte passé le 6 septembre 1474. est au dépôt des Affaires étrangères, la conquête du royaume des deux Siciles comme héritier de la maison d'Anjou devait être le premier échelon de l'entreprise de Charles VIII « quand vous voudrez me croire, disait à ce roi, Ludovic Sforce, selon Comines, je vous aiderai à vous faire plus « grand que n'a été Charlemagne. et lorsque vous aurez le royaume « de Naples, nous chasserons aisément les turcs alors de cet Empire de « Constantinople. » le jeune monarque pour rassurer les différens Etats de l'Italie et notamment la république de Venise sur les soupçons et les craintes que son invasion y répandait, faisait déclarer par ses Ambassadeurs qu'il ne voulait posséder le royaume de Naples que pour s'en servir à faire la guerre aux turcs, au reste Comines, ce ministre habile et judicieux regardait la conquête de la Turquie Européene comme très facile ; dans ses mémoires il calcule la largeur du Golfe Adriatique entre Otrante et la Valone, à vingt lieues ; et de cette dernière ville à Constantinople, il compte dix huit jours de marche, ajoutant que le pays à traverser est ouvert, sans places fortes et peuplé de chrétiens à la dévotion du roi, lesquels

n'attendaient pour se révolter que l'apparition des troupes françaises. Comines se trompait assurément au moins quant à la nature du pays très montueux et propre à la chicane, il ne put engager la république de Venise à entrer dans le plan; elle se fit même un mérite de son refus auprès de Bajazet, et à la réquisition d'un ministre que ce Sultan envoya à Venise, elle fit arrêter l'Archévêque de Durazzo déjà embarqué pour se rendre à son diocèse où il devait de concert avec Constantin Comnène Marquis de Monferrat, ménager un soulèvement en faveur de la France. le Marquis averti à tems et peut être par les vénitiens mêmes eut le moyen de s'évader.

Charles VIII ne comptait pas tellement sur le succès de cette intrigue qu'il négligea de faire usage de Zizime, lequel était toujours à Rome, lorsque le roi y passa pour aller à Naples, il força le Pape Alexandre VI de remettre entre ses mains le prince Ottoman. Charles espérait probablement de lui former un parti parmi les turcs et de défaire les deux frères l'un par l'autre, la mort de Zizime à son arrivée à Naples, priva le roi de cette ressource. on à accusé le Pape Alexandre VI de n'avoir livré ce malheureux prince qu'après l'avoir fait empoisonner, les Auteurs Turcs prétendent que son barbier gagné par Bajazet lui coupa la gorge, Charles obligé de quitter Naples et de s'ouvrir un passage l'Épée à la main pour s'en retourner en France, y mourut peu après.

Louis XII, son successeur entra à la sollicitation du Pape, dans une ligue contre les turcs. le continuateur de Chalcondile assure que ce monarque envoya préalablement une Ambassade à Bajazet pour

lui reprocher l'infraction de la paix avec la république de Venise; il ajoute que le Sultan expédia au roi un Ambassadeur pour s'en justifier et lui offrir son Amitié et son Alliance.

Il est probable que cette exibition fut mal reçue; Louis fit partir ses galères commandées par Philipe de Clèves Ravestein, pour s'unir aux forces navales des Espagnols et des Vénitiens, la flotte combinée mit le siège devant Mételin capitale de l'Ile de ce nom et ne put prendre cette place, tout le fruit de la ligue se réduisit à la Conquête de l'Ile S.te Maure au profit des Vénitiens, Louis XII n'entreprit rien contre les Turcs le reste de son règne, il eut pour successeur François I

Jusqu'au règne de ce monarque la politique de la france n'avait envisagé les turcs que dans l'esprit des croisades, c'est-à-dire, comme les ennemis nés du nom chrétien. c'était, ainsi qu'on la dit le langage de Louis XI quoique le plus éclairé des princes de son tems.

Il est vrai que la conduite des Empereurs Ottomans jusqu'à cette époque justifiait ce préjugé, on avait vu Bajazet I, Amurat II et Méhemet II ménacer tour à tour la hongrie, la pologne et l'Italie avec des forces redoutables, si le règne du faible Bajazet avait été pacifique il avait eu pour successeur en 1512 Selim I son second fils qui se fit un chemin au Sceptre en l'otant à son père qu'il empoisonna et en faisant mourir ses frères, on retrouva en lui les héros guerriers ses Ancêtres; dans un court règne de huit Années, il battit Ismaïl roi de Perse, vainquit et prit le Soudan d'Egypte qu'il fit pendre à une porte du caire. ce fertile royaume et la Syrie qui en dépendait, devinrent des provinces de l'Empire Ottoman.

il est remarquable que le titre de Calife que prirent depuis lors les Sultans Ottomans, procède de la cession prétendue qu'on fit à Selim, le dernier des Califes titulaires qu'il trouva en Egypte, ce Sultan songeait à d'autres Conquêtes, lorsque la mort le surprit dans la vigueur de l'Age, le continuateur de Chalcondile prétend que l'Empereur Max proposa à Selim d'entrer dans la ligue de Cambrai et d'agir contre les Venitiens, mais que ses projets contre la perse l'en empêchèrent. Soliman le Grand, que les turcs appellent Canoni ou législateur fils unique de Selim lui succéda en 1520. le nouveau Sultan après avoir apaisé quelques troubles en Asie assiégea la seconde Année de son règne Belgrade qu'il prit en 1522. Rhodes succomba aussi sous les Armes; et ces deux boulevards de la chrétienté qui avaient résisté à Méhemet II ouvrirent le cours des Conquêtes de Soliman. le Pape Adrien VI avait adressé des brefs à tous les princes de l'Europe pour leur demander des secours, chacun d'eux trouva des prétextes pour s'en dispenser et François 1 se servit de celui de la guerre dans laquelle il était engagé contre Charles Quint. l'histoire de Malthe dit cependant que le roi permit au chevalier D'Amainville qui lui avait été député par le grand maître Lille Adam, d'armer tous les Vaisseaux qu'il trouverait en provence et de les conduire à Rhodes; mais les commandants de la province apportèrent des délais à l'exécution de cet ordre et il en fallut demander de nouveaux, en attendant, la saison favorable pour mettre en mer s'écoula, et l'Ile de Rhodes fut prise. ici finit cette introduction comme étant l'époque à laquelle commencèrent les rapports politiques entre la france et l'Empire

Ottomans, sujet principal de cet ouvrage.

Première partie.

La puissance de la maison d'Autriche avait été portée par Charles Quint au point d'allarmer l'Europe. il possédait outre la couronne Impériale, l'Espagne, les Pays-bas, Naples, Sicile et la partie de l'Amérique récemment découverte qui lui fournissait beaucoup de riches métaux. ce prince ambitieux venait de chasser les français de l'Italie et le connétable de Bourbon qui commandait les troupes impériales avait entrepris en 1524 le siège de Marseille, François 1 dépouillé d'Alliés et attaqué dans ses propres États conçut alors l'heureuse idée d'entamer une négociation avec la Porte Ottomane mais comme cette démarche ne pouvait manquer de le rendre odieux aux autres princes chrétiens et surtout au St. Père qu'il importait beaucoup alors de ménager, le roi dépecha à Soliman un émissaire secret nommé Jean Frangipani, dont le nom semble indiquer que c'était un seigneur hongrois réfugié en France, il avait paru sans doute plus propre qu'un autre à déguiser sa commission. Frangipani était auprès du Sultan lorsque se donna la bataille de Pavie où François 1 fut fait prisonnier : événement qui amena le traité de Madrid entre le roi et l'Empereur et empêcha probablement le cours de la négociation commencée. Soliman était devenu l'ennemi naturel de la maison d'Autriche ; il avait vaincu Louis Jagellon roi de hongrie à la bataille de Mohacs où

ce prince fut tué. les États de hongrie voulurent lui donner pour successeur un seigneur du pays nommé Jean Sepas; mais Ferdinand d'autriche frère de Charles quint, et beau frère de Louis, prétendit à sa Couronne. le roi Jean eut recours à la protection du Sultan qui saisit avec empressement l'occasion de profiter des troubles de ce royaume. il ouvrit la campagne par le siége et la prise de Bade la capitale, et vint attaquer Vienne qu'il battit vivement pendant quarante jours, mais sans pouvoir la forcer. sa retraite se fit en bon ordre et il demeura maître de la plus grande partie de la hongrie. Ferdinand tenta vainement deux ans après de reprendre Bade; il perdit une grande bataille dont l'effet fut la levée du siége.

François 1 ne revint qu'en 1531, à son projet d'Alliance avec les Turcs, il expédia alors à Soliman pour cet objet un nouvel émissaire nommé le Capitaine Rinçon, avec des instructions secrètes. le roi prit pour cacher ses vues, relativement aux préjugés du tems le singulier parti de publier qu'il n'avait envoyé cet agent au Sultan que pour le menacer de toutes les forces de la france s'il passait les limites de la hongrie; il se fit même accorder par le Pape à la faveur de cette supposition une levée de décimes sur le clergé de france; mais lorsque Charles quint d'après une promesse positive qu'il disait en avoir de François, réclama son secours, celui ci se contenta de lui répondre, qu'exposer les enseignes françaises à être appendues à la porte d'une Mosquée en un arrangement si

« étrange qu'on aurait pu se dispenser de le proposer.

Cependant pour continuer à donner le change, le roi conclut le 28 Octobre 1532, avec Henri VIII roi d'Angleterre, une traité d'Alliance contre les Turcs. la clause que les contingens respectifs n'auraient lieu que dans le cas de la jonction des forces des autres princes chrétiens, montre assez l'intention des contractans de ne point agir, leur véritable but était de faire illusion au Pape Clement VII afin de le rendre plus facile au divorce de Henri avec Catherine d'Aragon. dès que le Pontife eut prononcé contre, il ne fut plus question de la prétendue ligue.

Soliman prince politique autant que legislateur et guerrier, avait aperçu que le véritable interêt de son empire, le liait avec François I. ces princes se voyaient en butte à l'avidité de la maison d'Autriche dont les Etats les confinaient également; et leurs Monarchies étaient trop distantes pour pouvoir être suspectes l'une à l'autre, ou jalouses des progrès respectifs qu'elles pourraient faire. cependant une sorte de honte empêchait encore François I de s'allier avec un prince réputé l'ennemi du nom chrétien. quand au Sultan, plus au dessus des préjugés il se prêtait à ceux du roi avec lequel il s'entendait soit par des messages directs et secrets, soit par le canal d'Airadin roi d'Alger frère du fameux Barberousse.

Enfin en 1534 la correspondance des deux monarques prit une forme publique; François pressé par ces circonstances envoya en Ambassade à Constantinople le P. Jean de la Forest, chevalier de St. Jean de jérusalem. la copie de son instruction se trouve au

dépôt des Affaires étrangères, le plan tracé au chevalier de la Forest était de proposer à Soliman de faire la paix avec tous les princes chrétiens, du consentement desquels le roi se faisait fort; mais de n'y comprendre Charles quint qu'à condition de rendre à François le duché de Milan et de reconnaître la suzeraineté de la france sur les Pays bas; en cas de refus de l'Empereur, il s'agissait de l'attaquer de concert et de commencer par la conquête des Iles de sicile et de Sardaigne qui seraient données à un personnage que la Forest était autorisé à décliner au Sultan, mais que les instructions de cet Ambassadeur ne nomment point, il y a lieu de croire qu'il s'agissait d'un des deux fils cadets du roi; l'aîné François Dauphin vivait encore. on demandait à Soliman de fournir une Armée Navale et un million d'Or, le roi promettait de joindre ses forces de mer à la flotte ottomane et se chargeait en outre d'opérer une puissante diversion par terre contre les Etats de l'Empereur avec lequel il entra effectivement en guerre à cette époque. l'Ambassadeur auquel il était prescrit de ménager le grand Visir Ibrahim Pacha, devait tâcher de persuader à la Porte que ce plan lui serait plus avantageux que celui d'agir contre la hongrie dont la défense attirerait toutes les forces de l'Allemagne.

Cette négociation présente deux vérités évidentes: l'une que François 1 ne mettait en avant la paix avec tous les princes chrétiens que pour couvrir d'une Apparence pacifique aux yeux de l'Europe, l'intention de se liguer avec Soliman contre Charles quint; l'autre que le roi ne songeait qu'à tirer parti pour ses propres vues, de l'Alliance

Ottomane ; mais la circonstance n'était guères favorable. Charles quint avec une puissante ménaçait alors Tunis et cet Armement pouvait regarder Constantinople. le Sultan en eut assez d'inquiétude pour accepter une trève en hongrie que lui offrit Ferdinand. l'Auteur de la nouvelle histoire de france dit que le chevalier de la Foreste parvint à signer avec la porte un traité de ligue défensive et de Commerce, celui qui a été retrouvé joint au journal de D'Aramon n'est purement qu'un traité d'Amitié et de Commerce. il en sera fait une mention plus détaillée dans la partie de cet ouvrage relative à ce dernier objet. on y voit d'appartenant à la politique, que la liberté d'accéder à cet Acte reservée par l'Article 18 au Pape et au Roi d'Angleterre et d'Ecosse. François 1 n'avait point, par là, rempli son but. résolu à tout prix d'engager les Turcs dans sa querelle contre l'Empereur, il fit partir pour Constantinople le Protonotaire Montluc depuis Evêque de Valence et fameux dans l'histoire de ce tems. l'auteur déjà cité dit sur cette négociation, que Montluc convint avec la Porte d'un nouveau traité sous le nom de trève, et qu'un Ambassadeur Turc vint en france à l'occasion de cet accord. Or comment nommer trève un nouveau traité lorsque le précédent n'a été suivi d'aucune rupture. l'historien ajoute que les deux contractans s'engagèrent à attaquer Charles quint en Italie : le Roi en y entrant avec Cinquante mille hommes et le Sultan en en faisant transporter Cent mille dans le royaume de Naples, les conquêtes respectives furent garanties. Barberousse en conséquence mit en mer avec la flotte Ottomane, mais sans Armée de débarquement. François 1 n'y insista pas parceque l'Empereur

battu en Picardie et en Provence accepta en 1537 une trêve de trois mois qui fut l'Année suivante portée au terme de dix Années et prit le nom de la Ville de Nice, où on la négocia.

Quant à Soliman, des intérêts duquel il paraît que François ne s'était guère occupé dans cet accord, il fit face en hongrie à Ferdinand lequel avait rompu la trêve qu'ils avaient ensemble. la flotte ottomane se montra deux années consécutives sur la côte d'Italie et Barberousse ravagea la pouille; une autre division navale couvrit le siège de Corfou entrepris par Soliman pour venger quelques insultes faites par les Vénitiens au pavillon Ottoman. dans le même temps une puissante escadre partie de la mer rouge, prit en passant Aden, et servit d'Auxiliaire au roi de Cambaye qui assiégeait dans le Golfe de ce nom la forteresse de Diu occupée par les portugais.

On voit quel homme était ce sultan qui ne démentit jamais pendant son règne long et glorieux les principes de sa politique à l'égard des puissances chrétiennes. il fut toujours Ami des français et ennemi de la maison d'Autriche ainsi que son intérêt de situation le comportait; au lieu que François 1 dans une position à peu près pareille se montra tantôt l'Adversaire le plus emporté de Charles quint, tantôt son ami et presque son partisant. ce roi donna une preuve de sa politique Versatile à l'occasion du raccomodement des Vénitiens avec les Turcs dont ses Ministres à Constantinople, le Capitaine Rinçon et César Cantelmo Seigneur napolitain attaché à la france étaient occupés. notre histoire dit positivement que Charles quint informé que la négociation

allait réussir malgré les obstacles qu'il y avait suscités, s'adressa au Connétable de Montmorency pour qu'il engagea le roi à ordonner à ses Ambassadeurs à la Porte de faire comprendre la maison d'Autriche dans la même trêve. François gagné par son favori, en écrivit à Soliman dont la réponse rapportée par l'historien est remarquable. la substance en est que pour faire plaisir au roi il accordera une trêve à l'Empereur dès qu'il aura restitué toutes les possessions qu'il retint à la france. c'est ainsi que le sultan se vengea de n'avoir pas été compris dans la trêve de Nice.

Paruta historien vénitien raconte que Louis Badoaro Ambassadeur de la république à la Porte chargé de suivre la négociation entamée par Contariné son prédécesseur et par les agents du roi de france, fut très étonné lorsqu'introduit devant Soliman et développant graduellement les conditions que la république offrait pour obtenir une trêve, il se vit apostrophé par ce prince qui le regardant d'un visage sévère demanda pourquoi il ne déployait pas ses ordres en entier. = je sais dit-il que vous êtes autorisé d'aller plus loin que vous ne dites = Badoaro fut forcé d'en convenir et conclut la trêve sur ce pied. Paruta insinue que les français avaient trahi le secret de la république.

Charles quint à son passage en france pour aller réduire Gantois révoltés, avait promis à François 1 l'investiture du Milanais pour son second fils; mais l'ayant décliné dès qu'il fut en flandres, le roi s'occupa dès lors des moyens de le forcer à tenir parole, cependant il eut encore la faiblesse de lui promettre de ne pas le troubler

pendant son expédition contre Alger où il échoua. pour reconnaître ce procédé l'Empereur qui avait eu connaissance du renvoi du Capitaine Rinçon à Constantinople et de frégose à Venise comme Ambassadeurs de france donna ordre au Marquis du Guast gouverneur du Milanais, de se rendre maître de leurs personnes et de leurs papiers; ce dont celui-ci s'acquitta en les faisant assassiner sur le Pô qu'ils descendaient ensemble en bateau. leurs papiers avaient été dirigés par une autre voie et ce fut un crime inutile. François 1 déjà préparé à la guerre prit cette occasion pour la déclarer à Charles quint en 1542.

Soliman avait profité de sa trève avec les vénitiens pour agir avec plus de vigueur en hongrie; il était irrité contre ferdinand qui dans le tems qu'il sollicitait de lui une trève et son influence pour succéder à la couronne de hongrie vacante par la mort de Jean Sepus, était entré en armes dans ce royaume. les principaux seigneurs du pays ayant élu le fils de Jean Sepus réclamèrent avec sa veuve la protection du Sultan qui n'eut garde de la refuser, et sous ce prétexte s'empara de la plus grande partie du pays. François 1 substitua à Rinçon pour la mission de Constantinople, le Capitaine Polin nommé depuis le Baron de la Garde avec ordre de s'y rendre par Venise et de tâcher en passant d'engager la république à rompre avec l'Empereur; mais elle se fixa à demeurer neutre et permit simplement à Polin de traverser le Golfe Adriatique pour débarquer à Raguse et poursuivre son voyage. cet Ambassadeur arrivé auprès du Sultan en obtint des ordres à Januse Bey son ministre à Venise, de presser le sénat pour contracter une Alliance

avec les français, cette assemblée répondit := que la république était
= en bonne amitié avec la France et résolue de s'y maintenir; mais
= qu'elle n'était pas pour le présent en situation de faire des
= démarches qui pussent la conduire à une guerre, et qu'elle
= espérait que la sagesse et l'équité de Soliman lui feraient
= agréer ces raisons.

Paruta prétend qu'en effet il les approuva; ce qui ne l'empêcha
pas de promettre à l'Ambassadeur Polin d'unir ses forces navales à
celles de la France pour l'année suivante 1543.

L'armée Ottomane commandée par Barberousse et forte de
cent galères, fit voile au printems ayant à bord l'Ambassadeur
de France. elle saccagea chemin faisant, la Ville de Régio
en Calabre sur le Phare de Messine et mit Rome dans la
consternation. Polin rassura le Pape en prenant l'engagement
qu'il ne serait fait aucun ravage sur les plages Romaines. de là
Barberousse alla jetter l'ancre dans le port de Toulon, il y
fut joint par l'escadre française que l'auteur de l'histoire de
France dit, composée de Soixante galères mal équipées aux ordres
du Comte d'Anghien généralissime et à qui l'Amiral turc
avait ordre d'obéir. l'Armée combinée bloqua Nice, assiégée
en même tems par terre, la Ville se rendit au bout de deux
jours; mais le chateau résista à tous les efforts des Assaillans. on
leva le siège après avoir brulé la Ville. Barberousse hiverna
en France et repartit au printems pour le levant cotoyant l'Italie
et exerçant de grands ravages dans le royaume de Naples et particulièrement

aux Iles de Yschia et de Lipari. Polin avec cinq galères l'accompagna jusqu'à Lépante. L'Amiral Turc, dit-on, fut mécontent des français qui se plaignaient de leur côté que la flotte Ottomane avait coûté fort cher au Roi sans lui rendre aucun service réel ; mais à qui devait-on attribuer la mauvaise direction des opérations militaires qu'un généralissime commandait ?

Les Ambassadeurs de François 1 à la diette de l'Empire, dans un discours qu'ils y prononcèrent et qui fut ensuite imprimé, dirent que l'Amiral Turc n'était venu avec la flotte Ottomane dans les mers d'Italie que par vengeance personnelle contre André Doria Amiral de Charles quint et que le général français dans l'impossibilité de détourner Barberousse d'assiéger Nice avait cru devoir se joindre à lui pour s'emparer de la place et empêcher les turcs de s'y établir. Ce subterfuge ne fit comme de raison aucun bon effet dans l'assemblée et François 1 y fut déclaré ennemi de l'Empire et du nom chretien.

C'est à regret qu'on rapporte des traits d'une politique aussi basse et aussi absurde ; on croyait encore alors devoir au mépris même de la vérité, nier un concert avec les infidèles.

Le traité de Crépi termina en 1544, la guerre entre François 1 et Charles quint. Paruta prétend que le premier s'engagea de fournir un secours de cavalerie et d'infanterie à l'Empereur et à l'Empire si la trève que ce dernier conclut alors avec Soliman venait à se rompre. Le Sultan y comprit le Roi qu'il nomma son très cher Ami et allié. Montluc Evêque

de Valence accompagna à Constantinople les Ambassadeurs de Charles quint et de Ferdinand. au départ de venise, ce Prélat annonçant au Sénat l'objet de son voyage dit que le roi son maitre ne cultivait l'amitié des Turcs que pour la faire servir au bien de la chrétienté. on retrouva le même ton dans le langage de François 1 sur ce sujet pendant tout son règne qui finit 1547.

henry 11 son successeur ne manqua pas de reconnaître l'importance de la liaison de sa Couronne avec la Porte. le Sieur D'Aramon, Ambassadeur de france en Turquie reçut ordre du nouveau roi d'engager Soliman à comprendre la france dans la trêve de Cinq Ans que le Sultan renouvellait alors avec la maison d'Autriche; il écrivit en effet à Charles quint et Ferdinand qu'il avait accepté la trêve dans la supposition qu'ils n'attaqueraient pas les puissances ses Amies; mais que ses Armes aideraient celle qui viendrait à être Assaillie.

Ce prince partait alors pour faire la guerre en Perse. D'Aramon l'accompagna dans cette expédition qui dura deux ans et n'eut aucun succès. Charles quint profita de cette intervalle pour attaquer en Allemagne les princes de la ligue de Smacalde dont il vint à bout par le gain de la bataille de Mulberg; mais ayant abusé de ses avantages, les protestants s'adressèrent au roi qui conclut avec eux en 1551, un traité pour la défense de la liberté Germanique et s'empara de Metz, Toul et Verdun.

henry avait précédemment donné ordre à D'Aramon d'exciter Soliman à rompre la trêve qu'il avait avec Charles quint et Ferdinand. la circonstance était favorable; le Sultan

était indigné des troubles que ce dernier venait d'exciter en hongrie contre la reine régente et son fils. l'Armée turque attaqua Temenvar et s'en empara ainsi que de toute la province de ce nom. une flotte ottomane partit en même tems aux ordres de Sinan Pacha pour porter la guerre en Afrique, où André Doria avait enlevé à Drogut élève et ensuite successeur de Barberousse, les places de Sousa, Monaster et Africa qu'il venait de conquérir sur les maures. Sinan Pacha ayant vainement tenté de s'emparer en passant de l'Ile de Malthe, s'attacha au siège de Tripoli de Barbarie possédée et défendue par les chevaliers du même ordre à qui Charles quint en avait fait cession. D'aramon qui revenait de france où il avait été rendre compte au roi du plan d'opérations Militaires de Soliman, relacha par hazard à Malthe. le grand maître nommé Jean D'omedes espagnol engagea l'Ambassadeur de passer à Tripoli dans l'espoir qu'il pourrait détourner l'Amiral Turc de cette attaque qui sans doute n'était pas dans le projet communiqué au roi par D'aramon. l'abbé de Vertott, dans son histoire de Malthe prétend que Sinan Pacha non seulement refusa à cet Ambassadeur de lever le siège, mais même qu'il le retint jusqu'à ce que la place fut rendue de peur qu'arrivant auparavant à Constantinople, il ne lui attirât des ordres du Sultan de se désister de son entreprise.

Charles quint ne manqua pas de profiter de la présence de D'aramon au siège de Tripoli, pour répondre

qu'il n'avait été décidée au divan de le faire que sur la proposition de Henry II, imputation sans vraisemblance, le but de la France ne pouvant être que d'opérer une diversion directe contre l'Empereur son ennemi.

Dragut de son côté battit André Doria, lui enleva cinq à six galères; et la perte de la flotte impériale eut été totale, si l'escadre française sous les ordres du Baron de la Garde eut joint les Turcs à temps. La Garde les suivit avec ses galères et alla hiverner à Scio pour être plus à portée au printems suivant de s'unir à la flotte ottomane.

L'armée combinée fit voile à l'ouverture de la saison, et mouilla à la côte de Toscane où Paul de Termis avec un corps de troupes françaises, s'embarqua sur l'escadre de sa nation. Après avoir pillé l'Ile d'Elbe, les troupes de terre furent débarquées en Corse pour faire le siège de Bonnifacio. Cette place pressée préféra se rendre au Général français plutôt qu'à Dragut qui en fut furieux. On l'appaisa dit l'histoire de France, par une somme de trente mille écus et il repartit avec la flotte ottomane. Termes continuant d'agir avec les français, s'empara du reste de l'Ile hors la place de Calvi que les genois conservèrent. On voit que la France en cette occasion se conduisit comme au siège de Nice. Elle employa à des conquêtes pour elle les secours des Turcs sans songer à leur en faire part. La magnanimité de Soliman fut toujours la même malgré ces procédés. Henry II lui avait envoyé un de ses valets de chambre nommé Codignac

solliciter pour la campagne de 1554, une nouvelle jonction des forces navales des deux puissances. le Sultan quoique en route pour la frontière de la perse y consentit encore. malheureux père, il fit mourir pendant le voyage sur des soupçons insinués par Roxélane sa favorite et non son épouse, comme le disent faussement les Auteurs chrétiens démentis par les turcs, Mustapha l'aîné de ses fils et perdit Geanghir qui succomba à sa douleur de la mort de son frère.

La flotte Ottomane se porta comme l'année précédente, sur la côte d'Italie où elle fit de grands ravages. il est fastidieux sans doute de lire cette répétition des mêmes campagnes et des mêmes effets, mais elle est nécessaire pour tenir le fil des négociations de la france en turquie. on ne voit point que l'Escadre française ait joint cette année là; le président henault observe que de Termes sut se maintenir en corse sans doute à la faveur de l'approche des turcs.

Ils firent de nouveaux efforts en 1555. Codignac successeur de D'aramon à l'Ambassade de turquie partit du levant avec la flotte Ottomane commandée par Piali Pacha, cette fois les galères françaises s'y réunirent; mais les opérations se bornèrent à de grands ravages en calabre, en Sicile, et dans les Iles Baléares.

henry II et solimen ne firent que changer d'ennemi par l'abdication de Charles quint auquel Philipe II succéda en Espagne comme Ferdinand à la dignité impériale. la trêve de Vaucelles qui avait précédé cet évènement, fut presque aussitôt rompue que conclue et le roi envoya en 1557. le Sieur de la Vigne au Sultan, lui proposer le même concert que les années

précédentes. Laugier dit dans son histoire de Venise, que la campagne navale des Turcs en 1558. sur la côte de naples où ils prirent Sorenzo, fut l'effet des arrangemens de la Porte avec la france. celle-ci n'en conclut pas moins en 1559. à Cateau cambresis la paix avec l'Espagne sans y comprendre Soliman, lequel ne s'en ressentit selon Busbecq qu'en disant à l'Ambassadeur Lavigne = écrivez à votre maître que s'il est difficile à d'anciens amis de „ devenir ennemis, il ne l'est pas moins à d'anciens ennemis de devenir amis „ fidelles. Sentence admirable dans un prince de l'Amitié duquel la france avait si souvent abusé et dont la conduite politique envers elle eut toujours un grand caractère.

henry II mourut la même année et avec lui finirent les beaux jours de l'union entre la france et la porte. le règne de ses fils agités de troubles intestins et souvent guidé par l'influence de la Cour d'Espagne n'était guères propre au maintien d'une intelligence si utile, mais trop distante pour la politique de ces malheureux temps. à la renaissance de la france sous henry IV. le grand Soliman n'était plus et avec lui s'était éteint le flambeau de la monarchie Ottomane qui ne s'est jamais bien rallumé sous aucun de ses successeurs.

Pour revenir au règne des Enfans de henry II, l'ambassadeur Lavigne était retourné en france à la mort de ce prince. on a au dépôt des affaires étrangères une lettre de Pétremol chargé des affaires de Charles IX à Constantinople en date du 8 décembre 1563, où il mandait qu'il ne pouvait venir à bout de rien et que la Porte se plaignait de ce qu'on lui annonçait depuis quatre

ans un Ambassadeur de france sans qu'il parut. à cette occasion Pétremol, discute s'il vaut la peine ou non de se maintenir en liaison avec les Turcs; il fait envisager d'un côté, les secours qu'on peut en espérer au besoin, mais il remarque de l'autre que les grandes Armées qu'ils ont fournies à la france, lui ont rapporté plus de dommages que d'avantages et que si l'argent qu'il en a couté avait été employé à bâtir des galères françaises, elles eussent rendu plus de services que des Alliés comme les turcs dont l'aridité et l'insolence étaient si redoutées que le désespoir seul de tomber dans leurs chaines, avait donné aux peuples de Corse, du royaume de Naples et de la rivière de Gènes le courage de résister.

On voit dans l'extrait qu'on vient de faire de cette dépêche, l'oubli des principes de la science politique et d'une observation éclairée. importait-il que les forces Ottomanes fissent des conquêtes en Italie, et le seul véritable intérêt de la france n'était-il pas d'obliger la maison d'Autriche à y tenir des troupes qu'elle ne pourait conséquemment employer ailleurs? fallait-il ne conter pour rien l'occupation que Soliman lui donnait en hongrie? le poids du mouvement d'un aussi puissant Empire ne pourait surement être compensé par la fabrication et l'usage de quelques galères de plus.

Il n'est que trop ordinaire que les divisions intestines dans un état en rétrecissent la politique au dehors. les passions de ceux qui gouvernent, les pressent d'employer toute leur attention et leur énergie pour vaincre les obstacles qui les entourent. l'ennemi naturel est ménagé, cultivé, appellé même au sein des troubles

qu'il fomente. ainsi le fut en france à cette époque Philipe II ainsi le furent les Perses en Grèce lorsque la division se mit entre Sparte et Athènes et causa la guerre du Peloponèse, les romains donnèrent un exemple bien différent, lorsque dans les guerres civiles entre Silla et Marius, entre Pompée et César le premier et le dernier poussaient aussi vivement Mitridate et les Gaulois que si la république eut été dans l'harmonie intérieure la plus parfaite.

On trouve dans le dictionnaire historique à l'article du capitaine corse San Piétro qu'il alla à Constantinople et fut recommandé par Catherine de Médicis aux ministres qu'y avait alors, le roi son fils pour appuyer sa proposition à la Porte d'envoyer sur la côte de corse une escadre Ottomane afin d'y favoriser la révolution qu'il y avait tramée et qui réussit peu après sans le secours de personne n'ayant rien pu obtenir des turcs, il est aisé de comprendre que Soliman se refusa à faire agir ses forces navales en faveur d'un Aventurier que la cour de france lui recommandait sans oser elle même le servir. Le Sultan qui ne perdait pas de vue les intérêts communs aux deux états, fit partir en 1565. un Chiaoux pour complimenter Charles IX devenu majeur et lui témoigner ses dispositions à continuer avec lui la bonne intelligence qu'il avait maintenue avec ses prédécesseurs. il est probable que cet agent avait une instruction secrète relative à la guerre que Soliman méditait de porter en hongrie, il y ouvrit la campagne suivante par le siège de Sighet; mais sa vieillesse ne put en supporter la fatigue et il mourut à l'Age de soixante douze Ans. la ville fut emportée

d'Assaut après sa mort. ce succès compensa l'échec qu'avaient reçu la même année au siège de Malthe les armes Ottomanes commandées par Dragut qui y périt avec trente mille hommes.

Cette fut la fin d'un règne de 46 ans et de la plus brillante époque de l'Empire Turc. Soliman n'était pas aussi grand homme de guerre que son père Sélim et que son bisayeul Méhemet II, mais il fut un sage législateur et un grand politique. la dinastie ottomane n'a pas produit depuis un seul prince de son mérite et c'est la vraie cause du déplorable état où cet Empire est tombé. cette pénurie de talens dans une si longue liste de Sultans serait incroyable si elle n'était expliquée par des défauts de leur éducation. on a dit que jusqu'à Soliman, les fils des Empereurs Ottomans étaient employés aux commandements des provinces. depuis Sélim II son fils et son successeur, cet usage cessa. les jeunes princes soigneusement renfermés jusqu'à la vacance du trône et longtems encore les cadets furent mis à mort à l'avènement de l'ainé. cette barbarie ne cessa que pour faire place à une coutume moins cruelle, mais plus funeste pour l'Empire, celle de faire succéder le plus agé des princes existans; ensorte que tels sont montés au trône à l'age de cinquante ans, comme Sultan Osman et Abdul ahmid aujourd'hui régnant après avoir passé toute leur vie en prison et sans aucune instruction quelconque hors de savoir lire et écrire.

La première démarche de Sélime II prince de peu de talens et fort adonné au vin, fut de s'accomoder avec l'Empereur Ferdinand; ce qui procura à la Porte un repos de quatre années

cette trève fut l'ouvrage de Busbeq Ambassadeur de l'Empereur qui a écrit quatre lettres latines si instructives et d'une si belle diction.

Un long repos ne convenait pas alors aux milices Ottomanes. des murmures annoncèrent au Sultan qu'il avait à craindre. c'est alors que sur les insinuations de Sigismond roi de Pologne, Selim forma le projet de porter ses armes jusqu'à la mer Caspienne et de l'unir à la Mer Noire par un canal aisé à pratiquer et entamé depuis par Pierre le Grand. le Sultan fit partir pour Azof trois mille Janissaires et vingt mille hommes de cavalerie destinés à faire le siège d'Astrakan. on embarqua sur quinze galères cinq mille Janissaires et trois mille travailleurs pour l'ouvrage du canal. elles portèrent aussi les munitions de l'armée assiégeante qui après la jonction de l'armée tartare devait être de quatre vingt mille hommes. on remonta le Don jusqu'au lieu où ce fleuve se rapproche à sept à huit lieues du Volga et les travailleurs se mirent à l'ouvrage. mais le Czar Jean Bazilovitz était trop vigilant pour se laisser surprendre. il envoya le prince Febrianoi à la tête de quinze mille hommes fondre sur les janissaires qui furent défaits. l'armée qui assiégeait Astrakan ne put prendre la place et une sortie de la garnison qui réussit, obligea les turcs de se retirer. de toutes ces troupes il n'en revint que bien peu à Constantinople.

Charles IX et son conseil semblaient avoir oublié la Turquie. Selim II en paix avec la maison d'Autriche et inactif par caractère, ne songeait pas à réveiller la correspondance entre

la porte et la france qui se renoua par un évenement assez singulier. un Juif nommé Joseph Miques, se prétendant créancier du roi qui ne s'aquitait pas, réquit de la Porte et en obtint des lettres de represailles pour se payer sur les Effets des bâtiments françois qui faisaient le commerce à Alexandrie. les interessés jetterent les hauts cris à la cour et on se détermina à envoyer en Ambassade à Constantinople Claude du bourg Sieur de Guerines sans autre commission que de Solliciter le redressement des Griefs et le renouvellement du traité de 1535; à quoi cet Ambassadeur réussit au mois d'Octobre 1569. comme il en sera parlé ailleurs.

C'est à la même époque que le Sultan tourna ses vues de conquêtes sur l'Ile de chypres appartenant alors aux vénitiens. cette république envoya des Ambassadeurs à toutes les puissances de l'Europe pour demander des Secours; la france n'eut à offrir qu'une vaine entremise. Philipe II fit partir André Doria avec une armée navale pour défendre cette Ile; il ne put y réussir et elle tomba aux mains des turcs, la république désabusée de l'espoir de la conserver demanda à Charles IX les bons offices qu'il lui avait offert auprès de la Porte et le roi s'y preta Volontiers. il fit choix pour exercer cette commission de François de Noailles Evêque d'Acqs, ministre déja éprouvé dans d'autres Ambassades importantes. le Prélat eut ordre de se hâter pour se rendre par Venise à sa destination. dans l'intervalle s'était formée contre les turcs une puissante ligue qui sembLait devoir opérer la ruine de leur Empire. Philipe II y était entré et Don Juan remporta en 1571. sur l'Armée navale Ottomane, la fameuse Victoire de Lépante et s'il avait poursuivi son avantage il pouvait

avec ses forces remonter les Dardanelles et paraître à la vue de Constantinople. on s'y attendait, et plusieurs riches habitans étaient déjà passés en Asie pour échapper aux Vainqueurs. les lauriers de Don Juan se ternirent par l'inconcevable inaction dans laquelle il perdit le reste de sa campagne, après laquelle l'armée combinée se sépara.

L'Evêque d'Acqs étant arrivé à Venise avant la nouvelle de la bataille, le Sénat lui témoignait de l'empressement pour son départ, quand l'avis de la victoire changea en un moment ses dispositions. il écrivit même à Charles IX pour le prier de rappeler en France le Prélat. mais l'inutilité de l'affaire de Lépante ramena une troisième fois la république à ses premiers desirs de paix. elle fournit en hâte à l'Evêque d'Acqs deux felouques pour son transport à Raguse au travers du Golfe Adriatique d'où il se rendit par terre à Constantinople et y arriva le 13 mars 1572.

Les instructions de Charles IX à son Ambassadeur portaient outre l'Objet de la paix des Vénitiens de viser à détourner les Armes Ottomanes de la hongrie et du Taoul, c'est à dire des domaines de l'Empereur Maximilien dont le roi avait épousé récemment la fille. le Prelat y trouva de la facilité à la Porte qui craignait la jonction de ce prince à la ligue chretienne. le Visir de son côté chargea l'Ambassadeur de proposer à sa cour d'agir contre l'Espagne afin que cette diversion obligea Philipe II à rappeler ses forces navales dans ses etats; soit que ce Monarque l'eut craint, soit lenteur naturelle à la nation, Don Juan d'Autriche joignit si tard les forces Alliés, cette campagne eut de si vives altercations

avec l'Amiral Venitien, que toutes les opérations se réduisirent au siège de Navarin qu'il fallut ensuite lever.

La régence d'Alger s'était crue ménacée par l'Armée de la ligue et avait écrit à Charles IX, pour lui demander des secours contre l'invasion qu'elle appréhendait. cette démarche fit naître l'idée à Cathrine de Médicis de profiter de l'occasion pour former un Etablissement au duc D'anjou son fils bien aimé; idée que le roi jaloux de son frère adopta volontiers dans le but de l'éloigner. l'Evêque d'Acqs reçut ordre d'en faire la matière d'une négociation à la Porte et d'y demander en même tems un prêt de trois millions d'or. il obéit après avoir fait observer à sa cour l'inadmissibilité de la chose par les Turcs. cet Ambassadeur manda ensuite que le Visir avait pris la première ouverture sur Alger comme l'annonce d'une rupture, tant il eut de peine à croire que la france se fut sérieusement flattée d'obtenir à l'amiable le concours de la porte pour ce projet; qu'enfin détrompé par la suite de la conversation il se borna à répondre que toute la bonne volonté du grand Seigneur ne suffirait pas pour en venir à bout; que le corps des gens de loi, ministres à la fois des Autels et de la justice dont l'influence est grande dans le gouvernement Ottoman, y ferait une opposition insurmontable, mais qu'en compensation du royaume d'Alger sa hautesse offrait au duc D'anjou la cession des conquêtes que les forces françaises et Ottomanes réunies pourraient faire sur la monarchie Espagnole soit en attaquant de concert les Iles de Sicile et de Sardaigne, soit en facilitant à la france l'invasion des pays bas pour une diversion qu'opérerait

la flotte Turque dans la Méditerranée à laquelle le Sultan demandait simplement qu'on fournit les rafraichissements dont elle aurait besoin. l'Evêque d'Acqs connaissait trop bien la situation de la France à peine alors sortie d'une guerre intestine à la veille de recommencer pour adopter ce plan. il se réduisit à tâcher d'interesser les Turcs aux efforts du prince d'Orange chef des révoltés des pays bas, demandant pour lui un prêt d'Argent dont le roi offrait de se rendre caution, le grand Visir s'y refusa absolument, à plus forte raison dit le Prélat dans sa dépêche, ne m'aurait-il pas accordé les trois millions que sa majesté m'avait prescrit de demander pour elle même.

L'Absurde idée de mettre le duc d'Anjou sur le trône d'Alger, fit bientot place au projet de lui procurer la couronne de Pologne qui vint à vaquer sur ces entrefaites. l'Evêque d'Acqs eut ordre d'exciter la porte à témoigner par des offres à la diette qui allait s'assembler, qu'elle s'intéressait à l'élection de ce prince, mais il ne rencontra pas des dispositions favorables, le grand Visir lui soutint que cette couronne tributaire en quelque sorte des tartares dans ce tems là était par là même indigne du duc d'Anjou le fait est que ce ministre croyait plus avantageux pour l'Empire Ottoman qu'elle fut portée par un Seigneur Polonais dont l'importance serait moindre pour ses voisins, mais la diette s'étant déclarée contre le choix d'un Piaste, la Porte se décida enfin sur les instances de l'Ambassadeur à expédier en Pologne un chaoux pour y recommander le duc d'Anjou dont l'élection se trouva faite avant l'arrivée de cet émissaire.

Le président Hainault place à l'année 1572, la paix entre les

Turcs et les Vénitiens et en donne l'honneur à l'Evêque d'Acqs qui par là, dit l'histoire, sauva l'Ile de Candie assiégée par les Turcs. il y a plus d'une faute dans ce passage. premièrement on n'assiège point une aussi grande Ile que celle de Candie; en second lieu les auteurs du tems Turcs et chrétiens ne parlent point de ce siège; troisièmement la paix ne se fit qu'en 1573; quatrièmement enfin on en disputa la gloire au Prélat. il était, dit le Vénitien Paruta, entré en conférence sur cette matière avec le grand Visir et celui-ci s'appercevant que l'Ambassadeur n'avait pas reçu de la république des pouvoirs plus étendus que le Baile, en revint à traiter avec ce dernier par le ministère des agens précédemment employés dans cette négociation. il est cependant vrai que l'Evêque d'Acqs dans sa correspondance, se donne pour avoir eu la plus grande part à la conclusion de cet accord, il convient toutefois de s'être dispensé de se mêler du taux de la somme que la république eut à payer à la porte, regardant cette clause comme déshonorante pour elle.

La paix des Vénitiens était de leur part une infraction et une désertion de la sainte ligue; mais le roi d'Espagne ne s'en mit guères en peine; il était dégoûté de ses vains et dispendieux efforts, et songea à suivre leur exemple en traitant directement avec la Porte; ce qui n'avait pas encore eu lieu pour l'Espagne; les Turcs n'ayant jusqu'alors négocié avec la maison d'Autriche que collectivement et par relation à la couronne de hongrie. cette innovation ne convenait pas à la politique de la france qui voulait

être la seule amie avouée de l'Empire Ottoman. sur les insinuations de l'Évêque d'Acys, le grand Visir déclara à l'agent de Philipe II que la paix existante avec l'Empereur Maximilien s'affecait pour tous les princes de sa maison.

henri III devenu roi de france par la mort de Charles IX chargea Gilles de Noailles abbé de lille successeur de son frère à l'Ambassade de Turquie de faire part de son avénement à Amurat III qui venait de parvenir au Sceptre ottoman par la mort de Selim II son père. henri qui prétendait conserver la couronne de Pologne prescrivit à son Ambassadeur de détourner la Porte de reconnaître Étienne Batori à qui les polonais l'avaient offerte, après avoir déclaré le trône vacant; mais Noailles ne put y réussir et les Ambassadeurs du nouveau roi de Pologne à la Porte, furent admis. henri III en fut offensé et il paraît que ce fut le motif du prompt rappel de l'Abbé de Lille qui ne fut pas immédiatement remplacé. pendant cette lacune d'Ambassade, l'Espagne parvint enfin à conclure avec l'Empire ottoman une trêve directe.

Ce fut aussi l'époque du premier traité entre la Porte et l'Angleterre, l'historien hume dit qu'on avait cru jusqu'alors en Turquie que ce royaume dépendait de la france; mais que la renommée d'Élisabeth et de sa puissance s'y étant fait entendre, le grand Seigneur admit à son amitié cette Reine et reçut son pavillon dans les ports Ottomans, l'ignorance des turcs était et est encore bien grande; mais le traité de la

France de 1535 portant la réserve au roi d'Angleterre d'y accéder, pourvu que l'existence de cette puissance était connue de la Porte, il est vrai de dire que les Anglais n'avaient navigué jusqu'alors en Levant que sous le pavillon français.

Le Sieur de Germigni Baron de Germoles fut nommé Ambassadeur de France à la Porte en 1579. Son instruction porte de s'opposer, s'il en est encore temps, à la trève de l'Espagne, sinon de veiller à ce que les anciennes liaisons entre la France et l'empire ottoman n'en souffrent pas. Ses ordres lui prescrivaient aussi de moyenner, s'il se pouvait, une nouvelle trève avec l'Empereur Maximilien et de préserver l'Etat éclésiastique des ravages des Turcs. Il négocia sur les différents objets et conclut en 1581 un nouveau traité de Commerce où l'Angleterre fut comprise dans le nombre des puissances dont le Pavillon ne devait paraître en Levant que sous la bannière Française. Cette stipulation contraire à l'engagement pris avec la Reine Elisabeth, ne manqua pas de s'enfreindre et Lancome successeur de Germini en 1585, s'en plaignit en vain. Il n'est peutêtre pas inutile d'observer à cette occasion que l'opinion de la fidélité des Turcs dans l'exécution de leurs traités quoique généralement admise, n'en est pas plus vraie; ils y sont pour le moins aussi peu ponctuels que d'autres lorsque leur avantage s'y trouve.

Busberg alors ambassadeur de l'Empereur Maximilien en France, dit dans ses dépêches que la mission de Lancome avait pour objet de susciter les Turcs contre la Hongrie afin que la défense de ce Royaume y attirât les Princes allemands et qu'ils ne pussent venir au secours des protestants de France. Mais les instructions de cet ambassadeur n'en font aucune mention. Elles lui prescrivent de représenter au Ministre ottoman que la guerre

qui

qui existait entre la Porte et la Perse donnait trop beau jeu à l'Emulateur commun, ce qui peut s'entendre de la maison d'Autriche collectivement ou de l'Empereur et du Roi d'Espagne séparément. On voit que le faible Henri III n'osait prononcer leur nom; cette même année il venait de signer la ligue et avait refusé malgré les conseils de l'Evêque d'Acys la souveraineté des Pays bas que les révoltés lui avaient offerte. Lancome son ambassadeur à la Porte était lui-même un déterminé ligueur, aussi l'un des premiers soins de Henri IV parvenu à la couronne fut-il de le révoquer et de le remplacer par le Comte de Brèves.

Sous ce règne on voit renaître une lueur de la politique de François I et de Henri II relativement à l'Empire Ottoman. De Brèves dit Mr de Thou pressa les Pachas d'envoyer une flotte dans les mers de Toscane pour croiser de là jusqu'en Espagne, dans la vue d'obliger Philippe à en garder les côtes avec celles d'Italie et des Iles voisines et à rappeler pour cet effet les troupes qu'il envoyait en France au secours des Ligueurs. L'Ambassadeur engagea même le Sultan à écrire au Roi pour l'assurer qu'il ne manquerait pas d'armer l'année suivante une flotte pour le secourir. De Brèves dans ses mémoires, dit encore qu'il était parvenu à décider ce grand Seigneur, d'entretenir pendant quatre ou cinq années de grandes armées Navales et qu'en effet elles tinrent en échec celles d'Espagne et opérèrent pour Henri IV une heureuse diversion. Amurat ne se borna pas à cela; il porta ses armes en Hongrie où il s'empara de quelques places et en 1595 Javarin se rendit à lui. Cet exploit fut le dernier du règne et de la vie de ce Sultan qui mourut la même année.

Henri IV venait de déclarer la guerre à l'Espagne. Le Sr de Brèves eut ordre d'offrir à Mehemet III fils et successeur d'Amurat la jonction des forces navales de la France à la flotte Ottomane ainsi que de proposer que

la

la première place conquise sur l'Espagne devint pour les Maures de ce Royaume un lieu d'asile et de Sureté. Il paraît que ce plan émanait du fameux Antoine Peres confident de Philippe II et ensuite tombé dans sa disgrâce. Fugitif et retiré en France, il avait un émissaire à la Porte pour y représenter la facilité et l'avantage d'attaquer l'Espagne, promettant d'y faire livrer à l'armée Turque, lorsqu'elle paraîtrait, deux postes importants. Ces propositions dit le Tariki Selaniki, éblouirent d'abord la Porte Ottomane; mais le manque de confiance empêcha de les accepter. Ce fut peu d'années après sur le motif de ces intrigues à Paris et à Constantinople, attribuées aux Maures, que Philippe III fonda le décret de leur expulsion d'Espagne.

Mehemet III commanda son armée de Hongrie en personne pendant la campagne de 1596. De Brèves et Richard Ambassadeur d'Angleterre l'avaient suivi et ils se trouvèrent à la bataille d'Agria et accompagnèrent dans sa fuite le Sultan vainqueur qui s'était cru battu. C'est sous son règne que s'introduisit le changement fatal au corps des Janissaires dont on a déjà parlé. On cessa de les recruter parmi les captifs ou enfants de tribut et dès-lors ils perdirent cette énergie et ce dévouement guerrier qui caractérisait cette milice, conformément aux vues de son instituteur.

La flotte Ottomane commandée par le Pacha Cicala infesta la côte de Naples pendant la campagne de 1597. De Brèves accusa l'Amiral Turc né sujet vénitien d'avoir ménagé le Pays; imputation dont ce dernier trouva moyen de se laver.

Henri IV chargea son Ambassadeur de proposer à la Porte cette même année un traité d'Alliance entre la France et l'Empire ottoman contre l'Espagne, mais il ne put obtenir que le renouvellement des traités précédents;

encore

encore les Anglais et les Vénitiens furent-ils exceptés cette fois de l'obligation de naviguer en Levant sous la Bannière de France.

La paix de Vervins en 1598 rétablit l'harmonie entre la France et l'Espagne; mais la guerre de la Porte avec la maison d'Autriche continuait en hongrie. les historiens Turcs placent à l'année suivante une anecdote dont les auteurs Chrétiens ne font pas une mention bien distincte. Ces derniers rapportent que l'Archiduc Mathias ayant pris sur les Turcs en hongrie le chateau de Papa en 1597. la garnison qu'il y avait mise se revolta; mais hassan Beizadé dit en termes précis que les allemands avaient en 1599. des troupes françaises à leur solde; qu'une division de 3 000 hommes de ce corps était en garnisson à Papa, que ces Français mal traités et mal payés formerent le projet de livrer la place aux Turcs et trouverent le moyen de le faire savoir au Vizir, demandant qu'un détachement se présentat pour faciliter l'opération et qu'on leur assurat d'acquitter la paie qui leur était due par l'Empereur ainsi que de les incorporer dans l'Armée ottomane. Tout cela fut accordé. A l'apparition des Turcs, les français se souleverent, firent main basse sur les allemands et ouvrirent les portes du chateau comme ils en étaient convenus; mais le grand Vizir au lieu de hâter l'envoi d'un renfort, se laissa prevenir par le général allemand. Ce dernier fit attaquer Papa si vivement que les français après l'avoir defendu un mois de suite avec beaucoup de courage se virent forcés de l'abandonner de nuit et de tacher de gagner les hauteurs pour se sauver à Belgrade. Les ennemis en firent un horrible carnage, et six cents de ces malheureux purent à peine y arriver, on en prit grand soin, on leur fit des fortes largesses et ils furent mis à la solde du grand seigneur. Ces Français, dit l'historien Turc, servirent avec le plus grand Zèle. L'année suivante ils

ouvrirent

ouvrirent la première tranchée au siège de Canise, Hassan Beyzadé ajoute que ceux d'entr'eux qui vivaient encore sous le règne d'Osman II le suivirent en Pologne et se signalèrent à l'expédition de Kottin.

On pourrait croire que ces Français avaient été conduits en Hongrie par le Duc de Mercœur lequel après son accomodement avec Henri IV passa au service de l'Empereur Rodolphe II. On trouve en effet dans le journal de l'Étoile à l'année 1600. que Mehemet III sensible au revers qu'avaient éprouvé ses armes depuis que le Duc de Mercœur commandait les Imperiaux, envoya en France un Médecin renegat, nommé Barthelemi de Cœur pour se plaindre à Henri de ce qu'il avait permis à un de ses sujets de se mettre à la tête des ennemis de la Porte. La réponse du Roi fut que le Duc de Mercœur était un Prince de la maison de Lorraine sur lequel il n'avait aucune autorité. Henri se plaignit à son tour des déprédations que les Barbaresques exerçaient sur ses sujets. Ce grief parvint à la Porte dans un temps où elle sut le refus du Roi d'entrer dans une ligue contre elle, ménagée par le Pape Clément VIII, comme on le voit dans les lettres du Cardinal d'Ossat. Méhemet qui en fut reconnaissant chatia sévèrement les excès des Pachas de Tunis et d'Alger.

On peut juger de l'attention de Henri IV à maintenir sa considération et son crédit à la Porte par ce que mandait le Comte de Cézi ambassadeur de France en Turquie dans une lettre datée de Constantinople le 12 Juillet, "J'ai, dit-il, des mémoires de Mr de Villeroi et des actes „de Chancellerie par lesquels il se voit qu'un homme en qualité de „Trésorier ou controleur était ici auprès de l'Ambassadeur avec pouvoir d'y „dépenser jusqu'à cent mille écus par an. Aussi étions nous très-puissants

„ à la Porte et dans tout le Levant „.

De Brèves renouvella encore en 1604 avec Achmet I fils et successeur de Méhemet III, les traités entre la France et l'empire Ottoman. Cet acte est le plus ancien des trois qui forment aujourd'hui le corps de nos Capitulations. Cet Ambassadeur fut relevé par le Baron de Salignac qui mourut ainsi que Henri IV en 1610.

Le Baron de la Mole successeur de Salignac arriva à Constantinople l'année suivante. On ne voit point sur quel fondement Dumont, dans son recueil diplomatique, attribue aux bons offices de l'ambassadeur de France la conclusion du premier traité des États-généraux avec la porte qui fut signé en 1612 rien n'indique que La Mole ait eu ou dût avoir de pareils ordres.

La mort prématurée d'Achmet I en 1617 fut pour la monarchie Turque un événement funeste. Osman son fils aîné n'avait que treize ans et les grands de l'empire jugèrent à propos de lui préférer Mustapha son Oncle qu'Achmet plus humain que ses prédécesseurs avait laissé vivre peut être à cause de son imbécillité. C'est le premier exemple de succession collatérale dans la Dynastie Ottomane. Le nouveau Sultan montra bientôt son incapacité. Il en résulta des troubles et des intrigues qui relachèrent les nerfs du gouvernement, lequel n'a jamais pu depuis regagner sa première énergie. Le Baron de la Mole éprouva, sous le règne de ce Sultan, une violence jusques-là sans exemple dont on fait ailleurs le détail. L'imbécile Mustapha ne tarda pas à être précipité du trône. On le mit en prison et la Couronne passa sur la tête d'Osman son neveu.

Ce prince malgré sa jeunesse annonçait de grands talents; déterminé à faire la guerre à la Pologne, il s'allia avec Gustave-

-Adolphe

contre cette République: combinaison qui fait honneur à la politique d'Osman, il commandait lui-même son Armée eut des succès et des revers et termina cette guerre en conservant la place de Chotin qu'il avait prise.

La mauvaise conduite que tinrent sous ses ordres les troupes Ottomanes, lui fit voir la nécessité d'y rétablir la discipline que les successeurs de Soliman avaient laissé relacher. Malheureusement ce projet fut pénétré, les corps de milice se soulevèrent, forcèrent le Sérail et tirèrent de prison Mustapha pour le remettre sur le trône. L'infortuné Osman accablé d'injures et de coups fut conduit sur un méchant cheval aux sept tours (outrage que Cantemir dit faussement avoir été éprouvé par Mustapha Ier), et peu de jours après étranglé. Ainsi périt ce jeune Prince de grande espérance et qui aurait pu rendre son ancien lustre à l'empire Ottoman. Il avait selon les historiens Turcs épousé la fille d'un Muphti; les Sultans ne contractent pas ce lien avec des femmes esclaves nées dans une religion differente mais le mariage est de devoir lorsqu'il s'agit d'une musulmane d'origine qu'on ne peut posséder qu'à ce titre. Mustapha III a été de nos jours plusieurs fois dans ce cas et la célébration s'est faite sans aucune cérémonie par le Muphti.

Il est étonnant que Cantemir qui avait l'histoire turque sous les yeux, fasse monter Osman sur le trône à huit ans et périr à douze. On ne peut à cet age ni commander ni mécontenter son armée et son peuple. Ce Sultan dans son court règne répara l'outrage fait au Baron de la Mole et écrivit à Louis XIII à cette occasion.

Le second règne de Mustapha fut de quinze mois. Il fit

tant

tant d'extravagances que les grands de l'État préférèrent d'être gouvernés par le jeune Amurat frère Cadet d'Osman ayant à peine quinze ans plutôt que par cet insensé qui fut remis en prison.

Pendant la minorité de Louis XIII l'Espagne avait pris de l'influence en France et la liaison avec les Turcs y fut un peu négligée, mais le Ministère du Cardinal de Richelieu la remit bientôt en activité. C'était une partie essentielle de son plan d'abaissement de la maison d'Autriche. On connaît le mot fameux de la première dépêche de ministre aux ambassadeurs de France dans les cours étrangères: Le Conseil du Roi a changé de maximes &c.

Le Comte de Cezi successeur du Baron de la Mole, eut ordre de tenter Bettem-Gabor Prince de Transylvanie alors feudataire et tributaire des Turcs par l'offre d'un subside pour qu'il armât et attaquât les États de l'Empereur. Gabor en demanda la permission à la Porte qui y donna les mains comme une suite du traité d'Osman avec Gustave-Adolphe lequel avait alors un Ministre à Constantinople. C'était l'époque de ses premières liaisons avec la France. Amurat prescrivit aussi au Prince de Transylvanie de protester contre l'élection qui devait se faire d'un Roi de Hongrie dans la personne du fils de Ferdinand II; elle n'en eut pas moins lieu et l'année d'après le Sultan s'accomoda avec l'Empereur. Le Roi d'Espagne tenta de son côté de conclure une trêve avec la Porte, mais il y rencontra les mêmes obstacles que son Père Philippe II; l'historien Vénitien Sagredo dit que l'Ambassadeur de France répandit de l'Argent à pleines mains pour empêcher que le Vice-Roi de Naples ne réussit dans cette négociation dont il était l'organe. C'est toujours la ressource des écrivains mal instruits d'attribuer à la corruption des ministres de la Porte toutes ses opérations politiques. On aurait peine à citer avec vérité quelques événements d'importance produits par cette

cause

cause en ce temps ; On voit dans les dépêches du Comte de Cézi que loin d'avoir des fonds à y employer, il était dans la pénurie la plus extrême. Cet Ambassadeur écrivait le 8 Mars 1626, que ceux d'Angleterre et des Républiques de hollande et de Venise s'étaient réunis à lui pour mettre obstacle à cette trêve et qu'ils s'étaient servis utilement, pour la contrecarrer, de la découverte des menées Espagnoles chez les Polonais et les Cosaques qu'ils engageaient à continuer leurs incursions dans la mer Noire. De tels moyens mis en oeuvre suffisaient bien pour empêcher la négociation d'Espagne de réussir.

Des barques Cosaques s'introduisirent en effet cette même année dans le Canal de Constantinople pour y saccager des villages à deux lieues de la Capitale. On y pourvut pour l'avenir, en construisant des Châteaux qui en défendaient l'entrée, mais qui, depuis les progrès de l'art de la fortification, ne remplissaient plus leur objet. Les Cosaques ne bornèrent pas là leurs exploits ; ils s'emparèrent de la place d'Azoph située au fond de la mer de Zabache à l'embouchure du Don et en firent leur place d'Armes pour continuer leurs ravages sur les côtes de la mer noire. Amurat s'en vengea par une incursion des Tartares en Russie. Le Czar Michel Fœderowitch en fut très-effrayé et envoya un ambassadeur à la Porte assurer qu'il n'avait point de part à la surprise d'Azoph faite par des Cosaques indépendants.

Le Sultan était bien moins occupé de ce qui se passait en Europe que de sa guerre avec la Perse. Richelieu qui le voyait absorbé par cette diversion s'occupa de la faire cesser. Il dépêcha en Turquie un Sieur Des hayes qui devait offrir à la Porte la médiation du Roi entre elle et la Cour d'Ispahan, où il devait passer ensuite. Des hayes vint à Constantinople, mais il paraît que des obstacles l'empêchèrent de suivre sa mission jusqu'au bout.

Probablement Amurat fier de la conquête de Babylone refusa de se prêter à la médiation de la France.

Richelieu ne perdit pas pour cela de vue son objet d'inquiéter la Cour de Vienne de ce côté; dans les instructions qu'il donna en 1639. à Mr. de la Haye successeur de Mr. de Cezi. On voit qu'il lui était prescrit d'engager, s'il le pouvait, Ragotzki successeur de Bettem-Gabor dans la principauté de Transylvanie par l'offre de 200.000 rixdallers, la première année et 150,000 les suivantes, à faire des hostilités contre les états impériaux, avec promesse, en cas qu'il vint à succomber, d'une pension de 5000 rixdallers par an. Cette convention fut ménagée par Torstenson agent de Suède auprès de Ragotzki. L'auteur de l'histoire du Cardinal Mazarin dit que ce Suédois stipula pour les deux Couronnes et que dans l'acte la Reine sa maîtresse fut constamment nommée avant Louis XIII ce qui piqua Richelieu et l'engagea à dépêcher en Transylvanie le Sieur de Croissy-Fouquet pour y traiter directement les affaires du Roi.

Il était en outre prescrit à Mr. de la Haye de détourner Amurat du projet d'attaquer les Vénitiens et même de chercher à lui inspirer l'idée d'une alliance avec eux pour assaillir de concert les Espagnols dans les deux-Siciles et d'en faire avec la République, après la conquête, un échange pour l'Ile de Candie qui était plus à la convenance de la Porte.

Richelieu observait à l'Ambassadeur que l'intérêt du Roi n'était pas que Candie plus que Naples et Sicile tombât aux mains des Turcs, mais qu'il s'agissait d'opérer une diversion pour forcer la maison d'Autriche à la paix. On retrouve dans cette dernière partie de l'instruction, la manière de François I et de Henri II qui se servaient des Turcs sans trop s'embarrasser de tenir leurs engagements avec eux. Il s'en fallait beaucoup

qu'on

qu'on eut alors des principes de saine politique à l'égard des infidèles. Il suffit pour en juger de lire l'inscription qui est au dessous de la Statue de Louis XIII à la place Royale de Paris : on y voyait ces deux vers :

» J'eusse attaqué l'asie et d'un pieux effort

» J'eusse du Saint tombeau vengé le long servage „

Le Cardinal de Richelieu que le total de l'inscription regarde encore plus que son Maître, ne pensait surement pas à renouveller les croisades ; mais ce langage sous son Ministère montre quel était l'esprit du temps.

Sagredo rapporte à cette époque de 1639 une conversation entre le Caïmakan ou Vice-gérant du grand Vizir alors absent et l'Ambassadeur de Venise, où l'on voit des lumières politiques qu'on ne trouverait pas chez les Turcs d'aujourd'hui. L'ambassadeur qui cherchait à accomoder un différend de sa République avec l'Empire Ottoman, laissait entrevoir à ce Ministre qu'au besoin elle serait puissamment secourue des Princes Chrétiens = » Vous me faites rire, lui » dit le Caïmakan, lorsque vous tâchez de m'effrayer des forces de la Chrétienneté.
» C'est une chimère qui n'a rien de terrible que le nom. Je sais que l'Empereur
» n'a point d'Argent, qu'il a en même temps sur les bras les Français et les
» Suédois auxquels il peut à peine faire tête ; que la France ne se déclarera
» jamais contre nous, si elle ne veut agir contre ses véritables intérêts ; que
» les Espagnols sont si pressés par les Français et ont tant d'affaires chez eux
» qu'ils n'ont pas le temps de songer à celles de leurs voisins ; à l'égard
» du Pape et des autres Princes d'Italie, ils voudraient bien nous faire
» du mal, mais ils n'en ont pas la force ; pour les Anglais et les Hollandais,
» ils seront bien aises que vous nous déclariez la guerre parce qu'ils feront votre
commerce »

On ne peut nier que ce tableau de l'Europe à cette époque ne soit parfaitement bien vu. Les Vénitiens le sentirent et arrangèrent leurs affaires en donnant au Sultan 250,000 Sequins.

Mr. de la Haye arrivait à peine à Constantinople qu'Amurat IV mourut. Ce Sultan a été le seul descendant de Soliman digne à quelques égards de ce grand Prince. C'est le dernier Empereur guerrier qu'ayent eu les Turcs et sa mémoire est encore parmi eux en vénération à cet égard; mais c'était un barbare, dans le cours de son règne, il fit périr Mustapha son oncle, deux de ses frères et la plupart de ses Ministres et de ses généraux. Il osa mettre à mort un Kan des Tartares et un Muphti dont les personnes ont toujours été réputées inviolables. Dans un Empire sans loix fondamentales, le despotisme sous un Prince nerveux et entreprenant n'a point de frein, comme aussi dans les mains d'un Prince faible, il est sans énergie.

La mort de Louis XIII en 1643, avait suivi de près celle de Richelieu mais le Système de ce dernier fut adopté par Mazarin principal Ministre pendant la minorité de Louis XIV. Ce Cardinal confirma les ordres qu'avait reçus Mr. de la Haye de tâcher de faire agir contre l'Empereur le Prince de Transylvanie Ragotzki. Celui-ci déterminé par les avantages qu'on lui offrait, demanda à la Porte en 1644 la permission d'attaquer la hongrie et l'obtint. Le Ministère Ottoman donna même des ordres au Pacha de Bude d'envoyer au besoin un secours des six-mille hommes à Ragotzki. Ce Prince passa le Tibisque s'empara de Cassovie, s'avança à Presbourg et ayant pris ensuite une bonne position auprès de Vienne, il conclut à son très-grand avantage

et

et sans s'occuper de ses alliés un accommodement avec l'Empereur.

Cette même année vit commencer une guerre qui dura vingt cinq ans entre la Porte et la République de Venise. Les galères de Malte prirent alors dans les eaux de Candie un gros bâtiment Turc allant de Constantinople en Égypte où était embarqué le Kislar aga (Chef des Eunuques noirs du Sérail) et plusieurs autres grands officiers avec des effets précieux. Ibrahim qui ne s'entendait pas mieux à la politique qu'au droit des gens, força les Ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Venise et des États Généraux, c'est à dire tous les ministres Étrangers qui résidaient alors à la Porte, de comparaître devant le Kadilesker de Natolie ou grand juge d'Asie, lequel leur témoigna l'indignation de sa hautesse de la prise du Gallion et les requit de l'informer qui avait averti les galères de Malte du départ de ce bâtiment. Mr de la Haye sans répondre à cette interrogation qui n'était qu'une imputation indirecte, se contenta d'observer au Kadilesker que Malte était un Etat indépendant où le Roi n'avait point d'ordre à donner. Cette démarche ridicule n'eut point d'autres suites; mais le Sultan voulait porter ses armes contre cette Ile. On le fit revenir au projet de s'emparer de Candie, la clef de l'archipel, sous prétexte que le vaisseau avait été pris sous ce parage. La flotte ottomane partit de Constantinople le 30 avril 1645. battit chemin faisant l'armée Vénitienne et alla mettre le siège devant la Canée qui fut emportée en deux mois. Les Vénitiens consternés s'adressèrent à la Reine régente pour obtenir la paix par son entremise à la Porte. Il était dans l'intérêt de la France d'arrêter une guerre qui empêchait toute diversion des forces ottomanes contre les deux branches autrichiennes. Mazarin expédia à Constantinople le Sr de Varennes

pour

pour appuyer l'offre que faisait la république d'une forte somme d'argent en indemnité du vaisseau enlevé à condition que les Turcs évacuassent Candie; mais le ministère ottoman tint ferme à exiger cession de l'Ile en tout ou en partie, on insinua même à Mrs de Varennes et de la Haye que leur insistance en faveur des Vénitiens, déplaisait au Sultan.

La vigueur de la première campagne des Turcs en Candie, ne s'y soutint point les suivantes. La discorde intestine ôtait toute énergie aux opérations militaires. En 1648 la révolte générale des milices précipita Ibrahim du trône. Ce Prince fut étranglé dix jours après. L'aîné de ses enfants qui le remplaça sous le nom de Méhemet IV n'avait que sept ans. Cette minorité sans exemple jusqu'alors et depuis dans la monarchie ottomane, entraîna une administration d'un nouveau genre dans laquelle la Sultane Kiosen, mère d'Ibrahim eut d'abord la prépondérance mais une conspiration ôta la vie à cette femme intrigante. L'autorité demeura entre les mains des grands de l'État comme une proie qu'ils arrachaient tour à tour. Les affaires de la guerre s'en ressentirent. On entama à la vérité le siège de la ville de Candie capitale de l'Ile, mais comme on ne pouvait y envoyer de renforts sans combattre la flotte vénitienne en croisière aux Dardanelles et maîtresse de la mer le siège ne faisait pas de progrès. L'armée ottomane ayant été peu après battue à plate couture par celles de la République, la conquête de l'Ile de Lemnos et de Ténédos fut le fruit de cette victoire.

Heureusement pour les Turcs la fortune plaça au poste de grand Vizir, le vieux Méhemet Kiuperli. Loin d'être abattu par ces revers, il mit en mer une nouvelle flotte, reprit les deux Iles et fit continuer le siège de Candie. Le Sénat découragé offrit alors, par le canal de Mr de la Haye, de céder la moitié de l'Ile à la porte; mais elle ne

s'en

s'en contenta plus. Le Vénitien Nani qui a écrit l'histoire de ce temps accuse l'ambassadeur de france d'avoir amusé le Sénat de vaines espérances. C'était mal payer Mr. de la Haye de ses peines et des affronts sanglans qu'il éprouva des Turcs à cette occasion, comme on le rapporte ailleurs. Kiuperli se crut dans le cas d'entrer à cet égard en justification vis-à-vis de Louis XIV auquel il écrivit, mais cette démarche ne satisfit point le Roi dont on peut dire que le ressentiment égala quelque temps la politique. Ne doit-on pas en effet qualifier ainsi les secours que ce monarque donna dans les années qui suivirent aux Vénitiens, en Candie, et à l'Empereur en Hongrie; ceux qu'en reçut cette république ne lui profitèrent guères. Dès 1660 le Prince Almeric d'Este Commandant une Escadre française ayant à bord quatre mille hommes de débarquement, joignit à Cérigo l'armée Vénitienne pour tenter l'escalade de la Canée; entreprise qui échoua avec quelques pertes par la précipitation des Troupes.

Les troubles de Transylvanie renouvellèrent la guerre entre la porte et la Cour de Vienne à la mort de Ragotzki; l'une et l'autre puissance prétendirent au droit de lui nommer un successeur. Méhemet Kiuperli qui entama cette affaire, fut remplacé à son décès par son fils aîné Achmet lequel attaqua en personne la ville de Neuhausen qu'il prit. Ses progrès effrayèrent l'Empereur Léopold qui eut recours à Louis XIV sous prétexte du danger que courait la Chrétienté. Le Monarque envoya à l'armée Impériale en hongrie un secours de six mille hommes commandés par le Comte de Coligny, lequel ne put se trouver en personne à la bataille de St. Gothard que gagna le Comte de Montecuculli sur les Turcs le 1er. Aout 1664. Les Français

sous

sous les ordres de la Feuillade s'y distinguèrent. L'Empereur profita de cet avantage pour conclure le 17 Septembre suivant, une trève de vingt ans. Cet intervalle de repos fut occupé tout entier par la cour de Vienne en intrigues ou en guerres contre la France; et c'est tout le prix qu'elle retira de la part qu'elle avait prise au succès des troupes Impériales.

La même année Louis XIV résolut de punir les algériens des violences qu'ils commettaient sur le Pavillon Français, donna le premier essor à sa marine qu'il venait de recréer, en faisant attaquer par ses forces navales commandées par le Duc de Beaufort son Amiral, la place de Gigeri en Afrique; Elle se rendit, mais les Maures la reprirent quelque temps après.

Ce Monarque revenant au véritable système de son Etat, tenta de renouer avec la Porte. Il écrivit au Sultan pour justifier les secours qu'il avait donnés à la Cour Impériale, l'année précédente sur l'obligation où il était comme Prince de l'Empire d'en aider le Chef. Il en venait ensuite à la juste vengeance qu'il avait été forcé de prendre de la Régence d'Alger par le siège de Gigeri et annonçait l'intention de conserver cette place pour la sureté du commerce de ses sujets. Enfin il finissait par prévenir qu'il nommait son Ambassadeur à la Porte le Sr. de la Haye fils dans le cas où le Vizir promettrait de réparer dans la personne de ce Ministre, les outrages qu'avait éprouvé son père en Turquie.

Achmet Kiuperli répondit que l'ambassadeur serait le bien venu et qu'on concerterait avec lui les mesures nécessaires pour réprimer les régences, mais que la porte ne consentirait jamais à ce que la France possedât un pouce de terre sur la côte de Barbarie. Il ne manqua

pas

pas d'observer que le Roi ne s'était occupé depuis trois ans qu'à fournir des secours contre l'Empire Ottoman » Les français, dit-il, sont nos amis, mais » je les trouve toujours avec nos Ennemis. »

La réponse du grand Vizir sans être satisfaisante décida Louis XIV à faire partir Mr. de la Haye Vantelec. Ses instructions sont datées du 22 Août 1665, on n'y voit rien qui ait trait à la politique générale de l'Europe. Le Roi tenait à son projet de faire agréer à la Porte qu'il conservât une place forte sur la côte d'Afrique où le Duc de Beaufort avait battu cette même année deux fois les Algériens. Louis ne voyait alors la Turquie que dans l'objet du commerce que le Ministère Colbert commençait à faire fleurir dans le Royaume. C'est ce motif qui fit prescrire à Mr. de la la Haye de barrer les démarches que la République de Gênes faisait alors à la Porte à l'appui des bons offices de l'Empereur pour conclure avec l'Empire Ottoman un traité d'amitié et de Commerce. On craignait en France d'avoir à cet égard les Génois pour concurrents en Levant.

Chardin rapporte que le résident de Gênes ayant fait part à Louis XIV de l'envoi du Marquis de Durazzo à Constantinople » Je souhaite » bon voyage, dit le Roi, à l'Ambassadeur de la République en Turquie, » mais je ne sais ce que le nôtre aura fait à ce sujet. »

Ce fut inutilement que Mr. de la Haye représenta au grand Vizir l'admission des Génois comme une nouvelle brèche au privilège du Pavillon Français sous lequel toutes les autres nations devaient naviguer en Levant, en vain menaça-t-il de se retirer s'ils étaient reçus, Kiuperli n'en tint compte et répondit que la Porte était ouverte pour y entrer comme pour en sortir et que le Roi ne pouvait empêcher le grand Seigneur d'admettre

chez

chez lui qui lui plairait. Durazzo arriva à Constantinople sur un Vaisseau de guerre Génois, y fit une entrée publique et en partant y laissa un résident de la République.

Le grand Vizir tranquille du Côté de la Hongrie prit alors son parti d'attaquer sérieusement Candie; Il s'embarqua pour cette île à la fin de 1666 avec un transport considérable de Troupes et de munitions. Ce Ministre passa l'hiver à la Canée et le 22 Mai ouvrit le siège devant la Capitale de l'Ile: entreprise qui fixa l'attention de l'Europe alors en paix de tous côtés. Louis XIV sollicité par les Vénitiens, ne put se défendre d'armer pour le secours de la Place, une Escadre sous les ordres du Duc de Beaufort, ayant à bord un corps de troupes commandé par le Duc de Noailles. Cependant afin de ménager la Porte, on prit l'expédient d'arborer sur le Vaisseau Amiral le Pavillon de Sa Sainteté. Beaufort arriva à Candie au mois de Juin 1669. Dès le lendemain le Duc de Beaufort fit une sortie qui ne réussit pas et où il disparut. Noailles découragé par ce début voulut absolument se rembarquer quelque représentation qu'on put lui faire. Le Président Hainaut dit que les Français retardèrent plus de trois mois la prise de la ville, mais d'autres auteurs prétendent qu'ils ne servirent qu'à la précipiter. Elle se rendit le 5 Septembre suivant après une guerre de Vingt quatre ans.

Chardin rapporte que le Grand Vizir ayant demandé au Chevalier Molino plénipotentiaire Vénitien qui négocia avec ce Ministre de la Capitulation de la place, pourquoi Candie avait résisté si longtemps, celui-ci répondit que c'était à l'instigation du Roi de France qui avait promis à la République de déclarer la guerre

aux

aux Turcs. Il est certain du moins que Louis XIV prit le parti de retirer de Constantinople Mr de la Haye. Son rappel qu'on lui annonçait fut motivé sur l'envoi de troupes françaises en Candie: Kiuperli à qui cette démarche fit prévoir la possibilité d'une rupture avec la France, expédia en Espagne un renegat portugais pour faire à cette cour des ouvertures d'alliance et celle ci de son côté envoya à Constantinople pour le même objet un Prêtre Portugais nommé Allegreté; mais Nani qui rapporte ce fait ajoute que l'ambassadeur de France, lequel n'était point parti malgré l'ordre du Roi, se démena de manière à faire congédier Allegreté sans conclure. Il est probable que Kiuperli couvert de Gloire par la prise de Candie ne s'occupa plus à suivre son premier projet; mais cette retenue n'éteignit pas la rancune du Vizir qui saisit peu après l'occasion de la manifester.

Mr de Nointel successeur de Mr de la Haye eut pour instructions de travailler au renouvellement des Capitulations entre la France et l'Empire Ottoman. Le Roi exigeait des nouvelles prérogatives, mais Kiuperli tint ferme et n'en accorda aucune, offrant seulement le renouvellement des anciens privilèges. La négociation traîna et l'on ne sait quelle en eut été l'issue, si d'un côté le brillant début de la guerre que Louis XIV entreprit en 1672 contre les Etats généraux et de l'autre les succès variés qu'éprouvèrent les armes ottomanes contre la Pologne, n'eussent pas ramené ce Vizir à des ménagements envers la France. Le traité fut signé l'année suivante.

La guerre de Pologne se termina par la cession qu'elle fit à l'Empire ottoman de Kaminiek regardée comme la clé

de

de ce Royaume. Le système personnel d'Achmet Kiuperli était de se rendre nécessaire à son Maître et il songea dès lors à rompre la trève subsistant entre la Porte et la Cour Impériale. Il chargea Mr. de Nointel de transmettre à Louis XIV une proposition d'alliance par laquelle il promettait de ne pas faire la paix avec l'Empereur sans en prévenir sa Hautesse qui occuperait ce Prince par une diversion. Rien n'aurait convenu davantage aux intérêts de la France; mais la paix se négociait alors dans un congrès assemblé à Nimègue et le Roi craignit de prendre des engagements qui pourraient en retarder la conclusion. La guerre dura encore trois ans, mais les armes de la France étaient si triomphantes partout, qu'on ne crut pas avoir besoin de faire agir les Turcs. Achmet Kiuperli affaissé par la débauche était mort en 1677 et avec lui finit tout l'éclat du règne de Méhemet IV.

Les instructions de Mr. de Guilleragues successeur de Mr. de Nointel à l'ambassade de Turquie en date du 10 Juin 1679 disent que depuis la paix de Nimègue, sa Majesté ne peut prendre que peu d'intérêt à ce qui se passe à la Porte relativement aux affaires générales de l'Europe. Il est prescrit à l'Ambassadeur de se borner à assurer les députés des hongrois révoltés que le Roi leur conserve toujours de l'affection. Quant à la guerre dans laquelle l'Empire Ottoman était entré avec la Russie depuis deux ans, le Roi n'y voyait d'intérêt pour lui, qu'en cas que la Pologne ferait mine de se joindre à cette dernière puissance, ce qui contrarierait l'intention où il était de faire agir la République en faveur de la Suède dont l'accomodement avec le Dannemark et l'électeur de Brandebourg

n'était

n'était pas encore conclu; mais le fut trois mois après.

Cette guerre des Russes avec les Turcs finit en 1682 par une trève. Il est à remarquer que le Czar Alexis qui la conclut, ne le fit qu'au refus de l'Empereur Léopold d'entrer avec lui dans une ligue offensive et défensive contre l'Empire Ottoman. Montecucculi pressa vainement son Maître d'accepter cette proposition si convenable au moment où la trève de vingt ans était expirée. Ce Prince risqua peu après de payer cher cette imprévoyance.

A cette époque la plus brillante du règne de Louis XIV et peut être de la monarchie française depuis Charlemagne, tout se ressentait de l'énergie du Gouvernement.

Les Corsaires Tripolins ayant exercé quelques violences sur la navigation française on résolut de le pousser à bout et de les poursuivre jusque dans les ports du Grand Seigneur qui ne se mettait point en peine de les réprimer et Mr de Guilleragues eut ordre de prévenir la Porte. L'effet suivit de près la menace. Duquesne commandant une escadre française ayant rencontré cinq armements Tripolins les rencogna dans le port de Scio et sur le refus du gouverneur de les livrer, mit ces bâtiments en pièces par le feu de son artillerie, non sans quelques dommages à la ville et aux habitants.

La nouvelle de cet évènement fit grand bruit à Constantinople et mit le Ministère Ottoman dans une grande perplexité. La signification faite par l'ambassadeur de France que les vaisseaux du Roi poursuivraient les Tripolins jusque dans les ports Ottomans, n'avait été regardée que comme purement comminatoire et il est

dans

et il est dans le génie des Turcs d'attendre les évènements. Le grand Vizir dans l'embarras du moment chercha à gagner du temps. Il prétendit qu'il fallait avant tout prendre une information exacte de la chose et fit passer à Scio pour cet effet le Pacha de Smyrne, en même temps qu'il donna ordre au Capitan Pacha de préparer en hâte une Escadre de Galères pour s'y transporter. Mr Duquesne qui bloquait le port, força le premier de venir à son bord et lui déclara qu'il coulerait à fond les galères Turques si elles osaient prendre à la remorque les carcasses des Vaisseaux Tripolins. Lorsque le Capitan Pacha parut avec son escadre, le général français lui fit la même intimation avec addition de la menace de se rendre ensuite aux Dardanelles. L'Amiral Turc n'eut garde de se compromettre d'après ce qu'il vit de la force et de la contenance des Vaisseaux de Mr Duquesne, il écrivit au Vizir qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre que de tâcher d'arranger cette affaire vis-à-vis de l'ambassadeur. Celui-ci avait fait demander une audience au Kiahia Bey pour se plaindre de ce que le Château de Scio avait tiré sur l'Escadre française en protégeant des pirates qui ne méritaient aucun asile. Le Ministre Turc sans répondre sur ce grief, dit à Mr de Guilleragues que le Visir avait eu bien de la peine à arrêter les premiers effets de la Colère du grand Seigneur qui voulait tirer une vengeance terrible du sang musulman répandu, des mosquées dégradées de la forteresse et de plusieurs maisons de la ville endommagées; qu'il lui conseillait en ami d'offrir une grande somme pour réparer le mal afin d'essayer de sauver sa vie et celle de tous les français du Levant.

L'Ambassadeur n'en prit pas l'alarme, assurant qu'il croyait ne courir aucun danger à Constantinople, le Grand Seigneur étant juste, le

Visir

Visir prudent et la puissance du Roi son Maître trop formidables pour qu'on osât l'offenser; qu'au reste s'il y avait des dommages à payer à Scio, cela regardait les Tripolins.

Cependant Mr Duquesne continuait de bloquer l'Ile et cette situation inquiétait beaucoup Cara Mustapha. Il voulut tenter lui-même d'intimider Mr de Guilleragues et l'invita à une audience à la Porte. Ce ministre Turc ayant débuté de la même manière que le Kiahia-Bey, reçut de l'Ambassadeur la même réponse, ce qui le mit en fureur. Il maltraita de paroles Mr de Guillergues et le menaça des Sept Tours; puis il le mit aux arrêts dans une chambre voisine et cette détention dura trois jours, intervalle qui fut employé à négocier. Enfin il lui arracha la promesse d'un présent sur la valeur duquel on se débattit longtemps. L'ambassadeur finit par le promettre d'environ 200.000 Livres et Louis XIV l'approuva par égard pour le commerce de ses sujets. Mr de Bonnac qui l'écrit y applaudit sur le motif que Louis XIV demeurait libre d'avouer ou non son ambassadeur; au lieu qu'engagé par la résistance de ce Ministre ce Monarque n'aurait pu reculer de s'en ressentir, cela n'eût pas été bien difficile, Mr Duquesne qui était piqué au jeu, ne demandait que dix vaisseaux de ligne pour forcer les Dardanelles et faire avoir à Mr de Guilleragues pleine et entière satisfaction. Il est d'ailleurs très-probable que Cara-Mustapha n'aurait osé commettre des violences qui auraient justifié les voies de fait auxquelles Mr Duquesne pouvait se porter contre les sujets ottomans et que la fermeté de l'ambassadeur aurait triomphé de la férocité du Visir.

Ce premier Ministre avait appris d'Achmet Kiuperli son prédecesseur la maxime de faire succéder une guerre à une autre.

La trêve de vingt ans conclue après la bataille de St Gothard allait finir et la cour de Vienne demandait à la renouveler, mais le Visir s'y refusa ; il ne voulut pas même en attendre l'expiration et commença à l'enfreindre en fournissant un corps de six mille hommes au Comte de Tékéli chef des rebelles de Hongrie. L'année suivante 1683 jétant tout à fait le masque, il marcha lui-même à Belgrade à la tête d'une armée de deux cent mille hommes.

L'Empereur Léopold ne s'était pas attendu à cette brusque rupture et fut pris au dépourvu. Le Duc de Lorraine son général rassembla quelques troupes à la hâte se bornant à la tête d'un corps volant à observer et retarder l'Ennemi devant lequel il recula jusqu'à Vienne où le Visir mit enfin le siège.

On convient généralement que cette Capitale de l'Autriche aurait succombé, si les attaques avaient été poussées vivement, leur mollesse occasionna dans l'armée Musulmane des murmures dont Cara-Mustapha ne s'émut pas. Cantemir prétend que ce Ministre ambitieux, aveuglé par la bonne fortune, avait formé l'extravagant projet de se reserver la souveraineté de l'Allemagne, dont il ne croyait pas la conquête douteuse et qu'il voulut ménager Vienne comme destinée à sa résidence. Quoiqu'il soit le Roi de Pologne Jean Sobieski eut le tems d'arriver avec une armée au secours de la place assiégée et la gloire de la délivrer après avoir battu les Turcs à plate couture. Cette défaite fut pour eux le commencement de seize ans de désastres.

La levée du siège de Vienne décida la République de Venise à se liguer avec Léopold qui la sollicitait d'entrer dans sa querelle ; elle

elle accéda en 1684. à l'Alliance des cours de Vienne et de Varsovie.

Louis XIV regardait la continuation de la Guerre de Turquie comme le fondement le plus sur de la trêve de vingt ans qu'il venait de conclure avec l'Empereur et le Roi d'Espagne; aussi voit-on dans les instructions qu'il donna à Mr. de Girardin successeur de Mr. Guilleragues à Constantinople en date du 22 Juillet 1685, qu'il ne songeait qu'à les amuser pour les empêcher de précipiter leur paix. Il ne voulait même pas accepter le rôle de médiateur dans cette querelle que dans le cas où cela serait nécessaire pour arrêter la pacification; mais il aurait souhaité diminuer le nombre des Ennemis de la porte et l'engager à un accord avec les Polonais; la cession de Kaminiek devait en être le prix; mais elle ne se trouva pas disposée à ce sacrifice en faveur d'un ennemi qui n'occupait qu'une bien petite portée de ses forces.

Il n'en était pas de même en Hongrie où le Duc de Lorraine venait de gagner la bataille de Gran et la prise de Neuhausel avait été le fruit de la Victoire; d'un autre côté les Vénitiens sous la Conduite de Morosini entamèrent la Morée dont la Conquête valut à ce Général le titre de Péloponésiaque.

La triple alliance s'accrut d'une nouvelle puissance en 1686 par l'accession de la Russie. Elle fit marcher une armée en Crimée, mais ses mesures pour les subsistances furent si mal prises qu'il fallut rebrousser chemin avant d'avoir atteint la presqu'île. Cet échec encouragea les Tartares qui firent l'année suivante une incursion en Ukraine; à la vérité ils y furent battus et cette province préservée de leurs ravages.

Cont

Tant d'échecs abattirent l'orgueil ottoman et ébranlèrent le trône de Méhemet IV élevé par ses deux Visirs Küperli dans l'habitude des sens, abandonner tous les soins du gouvernement, ce Sultan en avait usé de même avec leurs successeurs qui n'ayant pas les mêmes talents, tinrent d'une main moins ferme les rênes de ce vaste empire.

L'armée se mutina au Camp de Belgrade et marcha à Constantinople. Cantemir prétend que le Sultan, dans l'espoir de se maintenir par l'extinction de tous les rejetons de la maison ottomane voulait sacrifier ses frères et ses enfants et que le Kislar Aga en avertit le Muphti qui empêcha le forfait. Ce Sultan fut détrôné et remplacé par son frère Soliman second du nom. Ce prince avait vécu étroitement renfermé pendant quarante ans qu'avait duré le règne de son aîné, et c'était trop tard pour apprendre à gouverner. Sous un tel Règne la chute de l'Empire ottoman semblait inévitable, lorsque la guerre éclata en Europe par la ligue d'Augsbourg conclue contre la France l'année précédente.

Le Comte Tékéli Seigneur hongrois avait épousé la veuve de Ragotzki lequel était mort prince de Transylvanie, le Comte Luthérien de religion, vexé par le gouvernement intolérant de l'Empereur Léopold, s'était mis à la tête de ceux de ses compatriotes qui s'étaient armés pour la même cause. On a vu que la Porte l'avait secouru d'un corps de troupes en 1682. Depuis lors il avait suivi le sort des armes Ottomanes, tantôt favorisé des Visirs, tantôt opprimé par eux, au point d'être mis aux fers, il

soutenait

soutenait son parti au travers de ces vicissitudes. Louis XIV crut avoir en lui l'instrument d'une diversion qui occuperait la Cour de Vienne et lui fit passer à divers temps des secours pécuniaires. Ricaud écrivain contemporain prétend qu'un Marquis de Persan, français, commandait un corps de six mille hommes de sa nation au service de Tékéli. C'est ce qu'on ne voit confirmé par aucun document de ce temps; en supposant l'existence de ce corps, sans doute que Louis XIV supportait les frais; bientôt ce Prince n'eut plus de mesures à garder et Tékéli fut plus ouvertement assisté. Mr de Girardin reçut en même temps l'ordre de représenter vivement au Ministre Ottoman tout l'avantage qu'il pourrait retirer de la diversion de la France, s'il faisait contre l'ennemi commun des efforts de courage et d'activité; mais le Visir de ce temps là abattu de la victoire que le Prince Louis de Bade venait de remporter sur un corps de quinze mille Turcs, était bien loin d'avoir l'énergie nécessaire à sa position. On lit dans une dépêche de l'Ambassadeur du 28 Août 1688 que ce Ministre Ottoman ne lui dissimula pas qu'il profitterait de la circonstance pour tâcher d'obtenir la paix. Il fit partir en effet deux plenipotentiaires pour aller la demander à Vienne. Ils traversèrent le camp de l'Electeur de Bavière qui venait d'emporter Belgrade l'épée à la main et avec lequel ils voulurent entrer en matière. „Adressez-vous, „leur dit-il, aux Ministres de l'Empereur dont je suis le Général„.

Les instructions de Louis XIV à Mr de Châteauneuf, successeur de Mr de Girardin en date du 20 Mai 1689, offrent le tableau des dispositions militaires de la France cette

campagne

campagne, contre ses ennemis. L'Ambassadeur avait ordre de l'exposer à la porte et d'y démontrer que les Impériaux seraient trop occupés par les armées Françaises pour employer de grandes forces en hongrie où les Généraux Turcs pourraient aisément secourir Temeswar, Canise et Varadin et reconquerir une partie des places qu'ils avaient perdues dans le Royaume. Mr de Chateauneuf devait aussi présenter la convenance d'un accomodement séparé entre la Porte et la Pologne, ainsi que la nécessité d'encourager le Comte Tékéli, ce dont, la circonstance de la mort d'Abaffi prince de Transylvanie, offrait le moyen, en élevant le comte à cette dignité.

Dans le cas où le Grand Visir promettrait de suspendre la négociation de la paix, à condition que la France prendrait l'engagement de continuer la guerre, l'ambassadeur était autorisé à assurer que le Roi ne s'accomoderait point avec ses ennemis sans donner le temps à la Porte de le faire de son côté avec avantage.

Jacques II Roi d'Angleterre venait d'être détroné par le Prince d'Orange son gendre, élevé à cette couronne sous le nom de Guillaume III. Louis XIV qui soutenait Jacques prescrivit à Mr de Chateauneuf de détourner la Porte de reconnaître son rival. Elle balança quelque temps, mais suivit le torrent lorsqu'elle vit Guillaume solidement assis.

Les défaites des Turcs se suivaient rapidement; l'armée Ottomane fut battue près de Nissa pendant la Campagne de 1689. et Mr de Chateauneuf qui arrivait pour prendre audience

du

du Grand Visir, le trouva qui reculait sur Sophie. Les troupes étaient si effarouchées, que ce Ministre Général fit recommander aux interprètes de l'Ambassadeur de ne parler qu'en Turc dans le Camp, de peur d'y porter l'effroi, si leur langage étranger les y faisait prendre pour des Impériaux. Heureusement ceux-ci s'arrêtèrent d'eux-mêmes et ne poussèrent pas plus loin leurs progrès cette année là. Il est certain qu'ils n'avaient qu'à marcher en avant pour faire des Conquêtes.

Malgré la diversion de la France, l'Empire Ottoman semblait toucher à sa fin, lorsque Mustapha Kiuperli frère d'Achmet et fils de Méhemet du même nom, fut comme eux élevé au Visiriat. C'était un homme ferme, animé, peut être même fanatique, mais dont l'énergie ou si l'on veut l'enthousiasme pouvait seul sauver son pays. Tout changea sous ce nouveau guide; il releva le courage abattu de la milice et employa en préparatifs de guerre ce qu'il fit rentrer dans le trésor de l'Etat des extorsions de ses prédécesseurs. En même temps il rappela de Vienne les plénipotentiaires Turcs qui y sollicitaient la paix taxa hautement cette démarche de lâcheté et de trahison. Il commença la Campagne de 1690 avec une armée florissante, et pleine pour son Chef d'une confiance qu'il justifia en prenant d'emblée plusieurs places en Servie et remportant une Victoire sur le Général Heusler qui fut fait prisonnier. Le Visir profita de cet avantage pour nommer et établir Tékéli prince de Transylvanie. On a vu que c'était le vœu de Louis XIV; dès qu'il fut informé de cette disposition, il fit partir Mr. de Ferréol pour résider auprès du nouveau Souverain. Mais son règne fut de courte durée

Le

Le Prince de Bade marcha contre lui et le chassa de la province.

Malgré cet échec, les trophées de la Campagne furent pour les Turcs, en hongrie ainsi qu'en Pologne. Le Vénitiens reperdirent Janina et la Valonne en Albanie, mais ils se soutinrent en Morée, et eurent l'avantage dans une action Navale.

Soliman II mourut au commencement de 1691, on voit dans Cantemir combien peu les principes sur la succession au trône Ottoman sont fixés. Selon cet auteur contemporain, le plus grand nombre de gens en place désirait le rétablissement de Méhemet IV. ou l'élévation de son fils ainé; mais Kiuperli qui avait eu part au détronement de Méhemet ne voulait ni de lui ni de son fils et porta au trône Achmet frère cadet de Soliman.

La Campagne de 1691 annonçait autant de succès que la précedente pour les Turcs; Kiuperli avait pris Belgrade et ayant donné bataille le 19 Août à Salankemen, paraissait sûr de la Victoire, lorsqu'un coup de fusil l'atteignit à la tempe et le tua raide. Sa mort découragea les troupes et leur arracha la palme des mains. On peut dire de ce Visir qu'il est le dernier des Turcs, comme Brutus le fut des Romains.

L'impression que sa bonne conduite avait donnée des ressources de l'Empire Ottoman lui survecut. L'Empereur Léopold inquiet des succès de la france contre les alliés, chercha à se débarrasser de la guerre de Turquie pour porter toutes ses forces contre Louis XIV. Cet Empereur fit passer pour cet objet, à Constanti=
=nople, le Comte de Marsigli lequel offrit à la Porte de la part

de

de son Maître de renoncer à la Transylvanie et d'abandonner les Vénitiens. Mr de Chateauneuf en faisant ce rapport ajoute que le Muphti et l'Aga des Janissaires qu'il avait gagnés, firent refuser cette proposition avantageuse. Elle montre, dirent ils, l'embarras de la Cour de Vienne et c'est le cas de faire contre elle de nouveaux efforts. Au lieu de cela le Successeur de Kiuperli se tint en repos pendant la Campagne de 1692 qui fut inactive. L'Empereur n'ayant adopté qu'un plan de défensive de ce côté.

L'Angleterre et les États-généraux ses alliés le confirmerent dans cette disposition par l'offre qu'ils firent à la Porte, l'année suivante, de leur médiation entre elle et la Cour de Vienne à des conditions modérées. On attribua en Europe le refus aux intrigues de Mr de Chateauneuf et dans le mémoire qu'il remit au Roi quelques années après, il prétend en effet avoir réussi à intéresser l'orgueil Ottoman à rejeter les propositions susdites.

Il est tout simple que Louis XIV prît pour la continuation de la guerre Turque, les mêmes soins que les alliés pour la terminer. Malgré le peu d'effet des armes Ottomanes, elles ne laissaient pas de retenir en hongrie une partie des forces de l'Empereur et c'était autant de moins en Flandre, sur le Rhin & en Italie.

Le parti de continuer la Guerre ayant ainsi prévalu, le Grand Visir Mustapha Pacha qui commanda l'Armée Ottomane en Hongrie pendant la Campagne de 1694, força les impériaux à lever le Siège de Belgrade; c'est tout ce qui s'y passa de considérable. La mort du Sultan Achmet II en 1695

plaça

sur le trône Mustapha II fils aîné de Méhemet IV. mort recemment dans sa prison.

La conduite du nouveau Sultan dans l'âge de la vigueur parut d'abord annoncer qu'il en avoit dans le caractère. Il déclara qu'il commanderoit lui-même son armée et cette résolution contribua à la rendre plus nombreuse et plus animée; mais soit impéritie, soit fond de mollesse que Mustapha ne developpa que trop dans la suite, il n'entreprit rien d'important en 1695 et 1696, se contentant de quelques légers avantages que les Impériaux ne lui disputerent guère. Ils avaient adopté un système de guerre défensive en hongrie et ne s'en écartaient que malgré eux.

Le grand effort des vénitiens en 1696, s'éxecuta par mer. Ils firent un armement considérable et attaquèrent l'île de Scio dont ils s'emparèrent. Après ce succès leur Amiral se présenta devant Smyrne d'où les representations des Consuls des nations Européennes et surtout de celui de France parvinrent à l'éloigner en lui montrant le danger et le dommage que les francs éprouveraient dans cette ville s'il en faisait l'attaque, et lui signifierent qu'il en répondroit à qui de droit. Le général Vénitien ceda, sans trop savoir pourquoi, à ces remontrances et ramena sa flotte à Corfou. Trois mois après les Turcs reprirent Scio, mais ils perdirent la Ville d'Azoph conquise par Pierre le grand.

Cette même année mourut le Roi de Pologne Jean Sobieski dont le decès ouvrit la lice à la concurrence des Candidats à sa Couronne. Louis XIV avait dessein de la procurer au Prince de Conti et Mr. de Chateauneuf eut ordre de demander pour lui des secours à la Porte. Cet ambassadeur prétend dans son mémoire que le Ministre Ottoman lui offrit vingt mille Tartares. Ce n'étoit pas assez pour contre balancer les moyens d'Auguste électeur

de

de Saxe. Le plus grand nombre de voix et le Primat furent à la vérité pour le Prince Français qu'on proclama le 7 Juin 1697. mais deux heures après l'Electeur le fut aussi par son parti que présidait l'Evêque de Cujavie. Des Couriers furent expédiés aux deux élus. Auguste qui était le plus près arriva le premier signa les Pacta-conventa et se fit couronner à Varsovie le 15 Septembre. Le Prince de Conti ne parut que le 26 du même mois à la rade de Dantzick, et voyant que son parti s'affaiblissait, il revint en France six semaines après.

Mustapha II qui n'avait presque pas vu d'ennemis pendant ses deux premières campagnes en devint plus hardi la troisième. Malheureusement pour lui la paix qui se traitait pour lui à Riswick fit employer en Hongrie le Prince Eugène pour y commander l'armée Impériale. C'est ce Général que le Sultan eut en tête à la bataille de Zenta le 11 7.bre 1697. L'Armée Ottomane voulut repasser la rivière devant l'Ennemi qui l'attaqua lorsque le mouvement fut fait à demi. La partie de l'Armée qui demeurait exposée, se souleva contre ses chefs et massacra tous les Pachas à commencer par le Grand Visir. Les Impériaux eurent bon marché des Soldats dont la plus grande partie fut tuée, noyée ou prise. Mustapha abandonna le reste de l'Armée qui n'avait pas combattu et alla à toute bride se réfugier à Temeswar. Les troupes Ottomanes se replièrent en désordre sur cette place et ne furent pas poursuivies.

Le Sultan las de cette guerre désastreuse donna le sceau de l'Empire à Hussein Kiuperli, fils du Visir de ce nom, conquérant de Candie. Hussein n'avait pas hérité de l'énergie de son père et il ne s'occupa que du rétablissement de la paix. C'était le tems d'y songer en effet; la France ayant fait la sienne ce que le Visir regarda comme une défection. M.r de Chateauneuf écrivit à Louis XIV qu'il trouva Kiuperli persuadé que la

France

France avait un engagement avec la Porte de ne point finir la guerre avant elle et l'avait violé.

Les raisons qui avaient engagé les Puissances maritimes à se rendre médiatrices entre l'Empire Ottoman et ses ennemis, subsistaient malgré la pacification de Riswick, parce qu'on prévoyait que le décès prochain du Roi d'Espagne Charles II ferait bientôt reprendre les armes qu'on venait de quitter. Les alliés et surtout l'Empereur voulaient être libres d'autres soins lors de cet événement. Cantémir a écrit que l'Ambassadeur de France fit des vains efforts pour croiser la négociation de paix, que Milord Paget ambassadeur de la grande Bretagne et le Comte Collier qui l'était des Etats-généraux terminèrent heureusement à Carlowitz au commencement de 1699. La Porte y obtint des conditions tolérables pour sa situation malgré le sacrifice qu'elle dut faire aux Polonais de Kaminiek avec la Podolie, aux Russes d'Azoph, aux Vénitiens de la Morée et aux Impériaux de la Transylvanie. Pierre 1er voulut avoir le port de Kertch en Crimée, sur le détroit de Taman, entre la mer noire et les Palus Méotides, mais les Turcs tinrent fermes à refuser cette cession. Cette demande dut dès lors leur faire pressentir ce qu'ils auraient à craindre en lui donnant pied sur la mer noire. Ce Prince avait préparé à Voronetz l'établissement d'une marine Militaire, une frégate de 38 canons partie d'Azoph en 1699 pour conduire à Constantinople un envoyé de Russie. La Porte prévenue de cette expédition envoya une escadre de quatre vaisseaux au détroit de Taman pour y attendre la frégate. Le Commandant Turc proposa au Ministre de le prendre à son bord;

mais

mais il s'en excusa sur l'ordre qu'il avait de son maître de poursuivre sa route sur le bâtiment où il était embarqué. Le Commandant Turc prit alors le parti de le suivre à vue jusqu'au Canal de Constantinople. La mer de Zabache avait alors sans doute plus de profondeur qu'aujourd'hui puisqu'une frégate de 38 Canons pouvait y naviguer. Les sondes ne donnent à présent au détroit de Taman que quatorze pieds de fond et dix près de Taganrock avant d'être à Azoph: ce qui n'est pas suffisant pour un navire de cette force.

Charles II mourut en 1700 et appela à sa succession le Duc d'Anjou qui prit le nom de Philippe V. On sait que l'Empereur Léopold la prétendit pour ses enfants du chef de sa mère sœur du feu Roi d'Espagne en vertu de la renonciation de Louis XIV en épousant l'infante aînée; mais ce qu'on ignore et qu'on ne trouve que dans les dépêches de Mr. Chateauneuf, c'est que le Roi de Maroc se mit aussi sur les Rangs et demanda au grand Seigneur des Vaisseaux et des troupes pour lui aider à s'en emparer. C'était sans doute à titre d'héritier des Princes Maures qui avaient regné jadis en Espagne. On juge bien que la porte n'y fit aucune attention. La guerre recommença entre la France et les Alliés qui venaient de poser les armes à Riswick auxquels se joignit bientôt le Roi de Portugal. Mr. de Ferriol, Successeur de Mr. de Chateauneuf, eut ordre alors d'exciter les Turcs à rompre avec la cour de Vienne en portant leurs armes en Hongrie; mais le Sultan était dégouté de la guerre dont il avait fait un fâcheux essai. D'ailleurs une rebellion le précipita du Trône au mois de 7bre 1702. événement rapporté mal à propos par le Présiden Henaut à l'année 1703.

Mustapha eut pour Successeur son frère Achmet troisième du nom

le

Le Commencement de ce règne ne fut occupé qu'à punir les rebelles qui avaient détrôné le précédant Sultan: politique constante des Princes Ottomans qui sert à rendre les séditions très-rares en effrayant d'un sort funeste ceux qui les entreprennent quel qu'en soit le succès.

Le grand Visir Cherluli Ali-Pacha était cruel sans être belliqueux; il évita soigneusement la guerre pendant les cinq années que dura son Ministère et les insinuations de la france furent constamment inutiles.

On lit dans une lettre de Mr. de Ferriol à Louis XIV. que cet ambassadeur s'était efforcé de démontrer au grand Vésir que les progrès des Alliés contre la Maison de Bourbon méritaient toute son attention; que l'Empereur tomberait sur l'empire Ottoman dès qu'il serait débarrassé de ses ennemis et qu'il serait prudent à la Porte de le prévenir, ou du moins de donner des secours secrets au Prince Ragotzki pour soutenir le parti qu'il avait en Hongrie; mais qu'Ali-Pacha se parant d'une exactitude à l'observation des traités que les Ministres Turcs adoptent ou méconnaissent selon qu'il convient à l'intérêt du moment, se défendit de toute démarche, même indirecte qui porterait atteinte à celui de Carlowitz. On voit dans une belle et sage réponse de Louis XIV à Mr. de Ferriol comment cet ambassadeur avait combattu la prétendue délicatesse de cet ambassadeur.

„ Quoique vous connaissiez, écrit le monarque, l'utilité de cette
„ diversion et ce qu'elle pourrait pour le bien de mon service, vous devez
„ prendre garde aux maximes que vous employez pour engager les
„ Turcs à recommencer la guerre. Il ne convient guère que les
„ Infidèles soutiennent que leur loi ne permet point de manquer

à

„ à leurs engagements sans une cause légitime et que mon Ambassadeur
„ dise que les pretextes suffisent et qu'il faut être homme avant de
„ remplir les obligations de la loi. Outre l'avantage quel ou donne par de
„ tels principes à une nation barbare, on ne persuade guère des gens qui se
„ piquent d'exactitude dans l'observation de leur parole et qui
„ d'ailleurs sont bien aises d'avoir un pretexte pour excuser le désir qu'ils
„ ont de rester en repos. „

Le refus de la Porte d'aider Ragotzki n'empêcha pas le Roi de faire quelques efforts pour le soutenir. Mr. de Ferriol prétend qu'on s'y prit mal et que le Prince lui-même se dirigea sur un mauvais plan, il aurait dû, écrit cet Ambassadeur, commencer par offrir à la Porte la Suzeraineté de la Transylvanie et le même tribut que lui aurait payé Abaffi „ Les hommes, ajoute-t-il, ne manquent pas à
„ Ragotzki, il en eu jusqu'à 80,000 sous ses drapeaux; mais ils
„ n'étaient pas soldats, et ayant demandé au Roi un Officier-général,
„ Mr. le Comte Des Alleurs fut choisi pour cette commission. Au lieu
„ de flatter les Hongrois et de les laisser combattre à leur manière
„ selon l'ancien usage de leurs Pères, il s'obstina à les réduire à une
„ discipline dont ils n'étaient pas capables. Ce n'était pas connaître
„ les intérêts du Roi et du Prince Ragotzki. J'ai vu avec douleur
„ tomber le parti qu'on avait formé et soutenu avec tant de dépenses,
„ dans le tems qu'on devait en retirer le plus d'avantages „

Les armées de France et d'Espagne étant battues partout, on devait s'attendre que les hongrois mécontents seraient écrasés : l'Empereur ayant de quoi y employer des forces suffisantes. Mais la

la Porte en bonne politique auroit dû entretenir ce levain et le Grand Soliman n'y aurait probablement pas manqué en pareil cas. C'est qu'il était au dessus de sa nation dont il se trouve peu d'hommes qui surmontent les préjugés fanatiques qui lui font regarder tous les Chrétiens comme ennemis.

Un événement inattendu vint enfin déranger le système pacifique d'Ali Pacha. Charles XII Roi de Suède, après la bataille de Pultawa en 1709 où Pierre le grand demeura vainqueur, vint chercher un asile en Turquie. On crut d'abord que ce Prince ne ferait qu'y passer pour se rendre ensuite dans ses états et Mr. de Ferriol eut ordre de lui offrir un million comptant et une Escadre de six vaisseaux de ligne pour le transporter en France. Charles quoique pressé d'argent et en tirant des Turcs tant qu'il pouvait n'accepta point cette offre généreuse et écrivit en réponse à l'ambassadeur le 7 Janvier 1711. " d'assurer Sa Majesté " très-Chrétienne de la parfaite estime et amitié qu'il lui porte et du " désir qu'il a de pouvoir lui en donner des preuves certaines".

Le but du Roi de Suède était d'armer l'empire Ottoman contre celui de la Russie et d'aller à la tête des Turcs combattre son ennemi; projet auquel le visir était fort contraire. Dans l'embarras où le mettait ce prince, on assure qu'il tenta de le faire empoisonner. Les agents suédois l'accusèrent hautement de s'être laissé corrompre par Tolstoy ambassadeur de Russie et ces clameurs secondées des ennemis nombreux et puissants d'Ali-Pacha eurent assez d'effet pour opérer sa déposition.

Numan Kiuperli cinquième de ce nom dans le Visiriat lui succéda mais pour soixante jours seulement et le Sceau de l'Empire

passa

passa pour la seconde fois à Baltagi Méhemet Pacha. Le nouveau Visir débuta par déclarer la guerre à la Russie. Il savait que c'étoit l'intention de son Maître et que Numan n'avait perdu sa place que pour s'y être refusé. Les agents de la cour de Suède avaient fait mouvoir plus de ressorts à la Cour Ottomane que ce théatre n'en semble susceptible, sans cependant que l'or fût de la partie; car ils en manquaient et l'Ambassadeur du Czar dit-on ne l'épargnait pas.

Comme ni l'un ni l'autre de ces Princes n'était entré dans la grande querelle de la Succession d'Espagne qui agitait encore l'Europe on ne voit pas distinctement quels motifs avoit Louis XIV de s'intéresser au Monarque Suédois. Il est cependant certain que Mr. de Ferriol agit en sa faveur à la Porte et que le Comte des Alleurs son Successeur venant de Pologne à Constantinople se détourna pour aller visiter Charles XII à Bender. Le Mémoire de Mr. de Bonnac dit que Mr. Dessalleurs séduit par l'affabilité de ce Prince devint son zélé partisan; mais les affections d'un Ambassadeur ne régissent pas ses démarches, et il faut conclure de celles de Mr. Dessalleurs qu'il suivoit ses instructions.

Theils interprète de l'Ambassade des États-Généraux à la Porte qui a écrit les mémoires de ce temps, prétend avoir eu entre ses mains la Copie d'un traité d'Alliance conclu à Bender en 1710 entre Charles XII et Louis XIV confirmé depuis en 1712. Il attribue à l'effet des intrigues de l'Ambassadeur de France, la première rupture qui survint en 1711 entre l'Empire Ottoman et la Russie, et celle qui suivit en 1713, mais il n'est pas croyable que ce traité s'il avait existé, eut été inconnu au Marquis de Bonnac qui n'en fait aucune mention et on ne le trouve

dans

dans aucun traité.

Lorsque l'armée Ottomane partit pour la Campagne de 1711 un Drogman de France nommé la Périère accompagna le grand Visir. On voit aux archives de Constantinople, dans la Correspondance de cet officier, un plan de l'affaire du Pruth avec des détails intéressants qui ont échapé à Mr de Voltaire. Mais rien n'indique que Baltagi Méhemet Pacha ait été gagné par les dons du Czar. Ce Prince n'obtint la paix que parce qu'un grand Visir est toujours pressé de finir la guerre, lorsqu'il le peut avec avantage: sa fortune et sa vie dépendent constamment des événements militaires, la Cession d'Azoph à la Porte lui parut assurer l'un et l'autre. Il est vrai qu'il s'y méprit et que d'un côté le retard de la remise de cette place, de l'autre les intrigues des Suédois, causèrent bientôt sa déposition. Elles occasionnaient encore celles des deux Visirs qui le suivirent. Cependant Charles XII ne réussit pas à renouveler la guerre entre les deux Empires. Sans son obstination à refuser de se trouver en lieu tiers avec le grand Visir Ismael Pacha bien intentionné pour sa Cause, et duquel il exigeait de venir à Démotier où il gardait le lit par pure simagrée, peutêtre serait-il parvenu à son but. Le Comte Desalleurs s'y rendit pour engager le Monarque à se désister de cette vaine prétention mais sans aucun succès. Mr Bonnac dit que cet ambassadeur en fut assez piqué pour se détacher des intérêts du Roi de Suède qui ne tarda pas de partir incognito pour retourner dans ses Etats. La France par les traités d'Utrecht et de Rastadt se trouvait alors en paix avec toute l'Europe.

me.

On trouve dans les mémoires du Marquis de St. Philippe une anecdote de ce tems assez singulière. Lorsque l'Empereur Charles VI eut abandonné les Catalans révoltés et qu'ils se virent près d'être forcés à rentrer sous l'obéissance de Philippe V, ils offrirent au grand Seigneur la Suzeraineté de leur Province pour être maintenues sous sa protection en forme de république: idée chimérique qui ne fixa pas surement l'attention du Ministre Ottoman, mais qui prouve l'obstination de ce peuple rebelle.

La Porte s'occupait alors de reprendre la Morée aux Vénitiens. Mr. de Chateauneuf avait écrit dans son mémoire au Roi que tôt ou tard les turcs reviendraient contre la cession de cette province dont la perte leur tenait à cœur tant pour l'injustice de l'invasion qui en avait été faite par la République en 1684 que parce qu'elle est un point central entre l'archipel, l'Albanie et la Macédoine. L'exemple de cette infraction improvoquée du traité de Carlowitz sert de preuve à ce qu'on a dit plus haut contre la prétendue fidélité des Turcs à leurs engagements.

Lorsque la rupture éclata, l'humanité du Comte Dessalleurs l'intéressa au sort du Baile de Venise mis en prison aux Sept Tours et à celui de quelques nobles Vénitiens faits esclaves en Morée. Ses offres en leur faveur lui attirèrent du Visir des reproches de partialité pour les ennemis de la Porte _ „ Quelle apparence répondit cet ambassadeur au Sr.
„ Brue son Drogman qui suivait le camp Ottoman, que j'aie de pareils
„ sentiments pour une république brouillée avec nous depuis quinze ans. „

En effet sa neutralité dans l'affaire de la Succession avait perdu les affaires des deux Couronnes en Italie.

L'alliance

L'alliance de 1684 l'avait dévouée à l'Empereur; c'est en exécution de cet engagement que ce prince ayant tenté vainement de ménager un accomodement, déclara la guerre à la Porte. Le Prince Eugène battit sous Peterwaradin en 1716, le grand Visir Ali Pacha qui y fut tué. Dans le même temps une autre armée Turque échoua au Siège de Corfou défendue par le Général Schulembourg. L'année suivante le nouveau Visir fut défait sous Belgrade qu'il venait secourir et qui sucomba. Tant de désastres ramenèrent la paix qui se fit en 1718. à Passarovitz par la médiation de l'Ambassadeur de la grande Bretagne et celui des Etats-Généraux. Il en couta à la porte le bannat de Temeswar et une partie de la Servie et de la Valachie, mais elle conserva la Morée

Les instructions du Marquis de Bonnac successeur du Comte D'Essalleurs en 1716. lui prescrivaient de tendre à la continuation de la Guerre entre la porte et l'Empereur, crainte, disent elles, que le retour de la paix ne mit ce Prince à même de troubler le repos de la France.

Le grand Visir Ibrahim Pacha répondit à cette insinuation par la proposition d'un concert de mesures entre la Porte et la France; mais l'ambassadeur objecta que les embarras de la minorité de Louis XV ne permettaient pas de se livrer à des entreprises hors de l'Etat.

Pendant le cours de la négociation de Passarovitz, le Cardinal Alberoni devenu premier Ministre de la Cour d'Espagne, avait formé le projet de réunir à cette couronne tout ce qu'elle avait cédé en Italie par le traité d'Utrecht. En même temps qu'il fit attaquer les Iles de Sardaigne et de Sicile, il chercha à causer de l'embarras à l'Empereur en hongrie en y relevant le parti de Ragotzki

Ce

Ce dernier avait assuré la cour de Madrid que la Porte lui donnerait 30000 hommes pour son rétablissement dans la principauté de transylvanie. On ne sait si les promesses du Grand Visir en attirant à Constantinople Ragotzki refugié en France avaient été reellement jusque là. Quoi qu'il en soit Alberoni le crut et expédia le Sr. de Boissimène Colonel au service d'Espagne que le Prince hongrois présenta au Grand Visir. Cet officier lui dit être autorisé à faire à la Porte l'offre de la médiation de sa cour pour une paix séparée entre la République de Venise et l'Empire Ottoman, ainsi qu'à proposer un concert de mesures pour le secours des mécontents de hongrie à qui l'Espagne s'engageait à faire passer des armes et de l'Argent.

Ibrahim Pacha repliqua sommairement qu'il ne refusait point une réconciliation avec les Vénitiens sur un pied raisonnable; quant aux Hongrois qu'il s'en expliquerait dans la réponse qu'il ferait à la cour de Madrid. Boissimène la reçut et partit. La paix s'étant faite peu après à Passarovitz cette ouverture n'eut aucune suite et Ragotzki abandonné par la Porte, en obtint seulement de quoi subsister jusqu'à sa mort arrivée en 1735. Le Marquis de Bonnac qui se tenait à ses instructions et qui pendant le Ministère du Cardinal Dubois ne recevait presque jamais réponse à ses lettres paraît n'avoir pas saisi ce que la mission de Boissimène avait alors de contraire aux vues de la France qui entra, l'année d'après, en guerre avec l'Espagne.

Cet Ambassadeur dit dans ses Mémoires avoir longtems avant son Ambassade de Turquie conçu l'idée de l'utilité d'une étroite alliance entre la France et la Russie, mais il ajoute qu'il y trouva

de

de la répugnance dans le Ministère de Louis XV qui suivait les errements de son prédécesseur en faveur de la Suède, et que le Duc d'Orléans lui prescrivit en cas de conflit d'intérêt entre ces deux puissances de s'attacher de préférence à ceux de cette dernière auprès des Turcs. Mais la Conduite de Charles XII chez eux, leur avait laissé une opinion désavantageuse de ce Prince et le visir regardait avec tant d'indifférence politique la continuation de la guerre des Suédois & des Russes qu'il aurait proposé d'en rendre médiateur le Sultan, si le marquis de Bonnac ne lui eut observé combien il était dangereux que Pierre 1.er débarrassé de Charles XII ne revint sur l'empire Ottoman. " Ce ne fut, dit M.r de Bonnac, que par une " espèce de complaisance qu'on me permit en France de m'occuper de " notre réunion avec la Russie." Cet Ambassadeur en trouva bientôt l'occasion. La révolte des Agwans contre la Perse ayant été suivie de la subversion de cette monarchie, le Czar voulut en profiter pour s'approprier les provinces Persanes le plus à sa bienséance. Il entra pour cet effet dans celles de Shirvan et de Guilan où il fit plusieurs conquêtes.

On fit grand bruit à Constantinople de cette usurpation sur une puissance musulmane et le grand visir se vit obligé par les cris publics de s'opposer aux progrès ultérieurs de la Russie dans cette partie. Il y fit marcher des Troupes qui agirent de leur côté en Perse et se saisirent de quelques villes. Ibrahim Pacha répandit le bruit qu'elles avaient eu de l'avantage contre les Russes.

Pierre le grand au premier avis de la fermentation que

sa-

sa levée de boucliers avait excitée à Constantinople craignit que son résident n'eut été envoyé aux sept tours, il remit ses dépêches pour ce Ministre à Mr de Campredon envoyé de France à Petersbourg qui les adressa au Marquis de Bonnac. Cet Ambassadeur profita de l'occasion pour s'ingérer dans cette affaire de Perse, et en portant paroles aux deux partis tour à tour, il parvint à établir une négociation dont il se rendit le médiateur. Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'il exerça cette fonction sans pleins pouvoirs de sa Cour et qu'on ne lui en demanda jamais l'exhibition. On sait comment le Cardinal Dubois alors premier Ministre répondit aux lettres qu'il recevait. Le Marquis de Bonnac n'eut réponse que lorsque la convention était prête à signer; il y fut enfin autorisé alors ainsi qu'à prendre la qualitée de médiateur.

Cet acte statuait l'agrandissement proportionnel des deux Puissances aux dépens des parties de la Perse les plus à leur bienséance respective et il fut dûment ratifiée, mais n'eut pas son exécution completée. La mort de Pierre 1er qui survint dérangea tout et chacun garda ce dont il s'était emparé. Catherine 1ère qui succéda à son époux, plus occupée de faire restituer par le Dannemarck le Slesswick au duc d'Holstein son gendre que de suivre les projets de Pierre, se décida, sur les représentations qu'on lui fit, de l'insalubritée des provinces acquises sur la Perse ou une grande partie des troupes qui les occupaient périrent, à les abandonner.

Le Vicomte D'Andrezel successeur du Marquis de Bonnac qui avait eu ordre de continuer l'office de médiateur jusqu'à ce

que

que le partage de la Perse eut eu son entier effet, reçut bientôt celui, non seulement de retirer ses bons Offices, mais encore d'apporter tout ce qu'il pourrait d'obstacles à son exécution. Ce fut l'effet de l'adhesion de la cour de Petersbourg au traité de Vienne en opposition duquel s'était formée, entre la France et l'Angleterre l'Alliance d'Hanover.

Malgré l'autorité du Marquis de Bonnac en faveur d'une étroite union entre la france et la Russie on ne peut se dissimuler que l'opposition des vues des deux Puissances relativement aux Turcs à l'affaiblissement desquels la seconde tend constamment, pendant que la première regarde leur conservation comme un de ses intérêts essentiels, rend impraticables le maintien constant de l'harmonie entre elles que cet Ambassadeur avait tant à coeur de fixer et qui n'a jamais existé que des moments. S'il y a des alliances naturelles, nulle ne l'est davantage pour la Russie que celle de la Cour de Vienne et Vice versa; les deux états se trouvant séparés l'un de l'autre par des voisins communs et puissants.

La porte n'était pas aussi indifferente que les Russes sur ces acquisitions en Perse. Elle aurait bien voulu conserver Erdebil, Tauris, Amadan et d'autres places moins considérables dont elle s'était emparée. C'est ce qu'elle obtint aisement de Mir Esref chef des Agwans en lui promettant des secours pour achever la conquête de la Perse. C'était le Successeur de Mir Mahmoud usurpateur du trône des Sophis et destructeur de leur dinastie. Il s'en était cependant sauvé un réjeton dans la personne de Shah Tamas fils de Shah Hussein dernier Roi de cette famille. Le parti de ce jeune Prince

prenait

de la consistance par les talens de Thamas-Kouli-Kan son Général et inquiétait Mir Eshref, il en vint à une action où Shah Thamas prit tout-à-fait le dessus dans son Royaume. Il ne tarda guère d'envoyer un Ambassadeur à Constantinople y réclamer de sa part ce qu'elle retenait à la Perse; s'étant en même temps approché d'Amadan, les habitants de la ville chassèrent la garnison Turque. Celle de Tauris évacua la place d'elle-même; les Persans qui la poursuivirent en passèrent une partie au fil de l'épée et renvoyèrent le reste des soldats après leur avoir coupé le nez et les oreilles. La vue de ces malheureux qui reparurent en cet état à Constantinople excita des murmures contre la négligence du Gouvernement à envoyer des secours de ce côté. Pour les appaiser le grand visir crut devoir faire des dispositions militaires. Il forma un Camp en Asie vis-à-vis de la Capitale et y conduisit le grand Seigneur. En leur absence, un Soldat de Marine nommé Patrona excita un soulèvement qui s'accrut en peu d'heures au point de forcer le Sultan à livrer ses Ministres aux rebelles et ensuite à descendre du Trône où fut placé son Neveu Sulton Mahmoud fils aîné de Mustapha II. Cet évènement survint en 1730.

Le nouveau Souverain avait besoin de la paix pour étouffer la révolte qui lui avait donné le Sceptre et continua après qu'il fut entre ses mains. Il fit faire à Shah Thamas des propositions d'accomodement, mais Kouli-Kan ne voulait pas une pacification qui aurait diminué son influence sur son Maître. Il méditait dès lors de le renverser du Trône et de se mettre à sa place. La Guerre continua. Les Turcs sous les ordres de Topal Osman Pacha remportèrent d'abord une grande victoire contre les Persans, mais dans un second combat

ce Général fut défait et tué. Peu après ce succès Thamas-Kouli-Kan jeta le masque et s'assit sur le trône sous le nom de Shah Nadir. Une de ses premières démarches fut de redemander à la Russie, les provinces Persanes. Il obtint cette remise sans difficulté; cependant elle ne s'exécuta que deux ans après: le prince ayant préféré ce délai qui lui évitait de diviser ses forces dont il se servit pour agir avec plus d'efficacité contre les Turcs. Il assiégea Erdebit et le Général Leraschert lui fournit des ingénieurs. Cet officier Russe employa ensuite ses bons offices pour obtenir une Capitulation à la garnison Ottomane; ce qui lui valut des remercîments des deux côtés.

Shah Nadir ayant chassé les Turcs de la Perse, voulut les attaquer dans leur propre pays et mit le siége devant Bagdad en 1732. La Porte y envoya des secours et entr'autres un corps tartare qui prit son chemin au travers des provinces Persanes occupées par les Russes. Le Prince de Hesse-hombourg qui y commandait fit dire aux Tartares, qui n'avaient point demandé la liberté du passage, d'éviter le district de son gouvernement à défaut de quoi il leur barrerait le chemin. Manstein accuse le Sultan leur chef d'avoir taché mais en vain de faire soulever plusieurs hordes de la même nation soumises à la Russie qui se trouvaient sur sa route.

Il s'agissait de passer deux défilés où les Russes attendaient l'ennemi. Ce Prince ne put les entamer et après avoir tenté une attaque où il perdit mille hommes, il se vit forcé de rebrousser chemin et de prendre une autre route pour parvenir à Bagdad qui fut délivrée. Cette violation du Territoire par les Tartares servit peu après de prétexte

de

une déclaration de guerre de la Russie contre la Porte.

On aurait peine à suivre la marche politique de la France pendant les dernières années du Règne d'Achmet III et les deux premières de celui de Sultan Mahmoud. On voit seulement la Porte se ressentir en 1729 vis-à-vis du Marquis de Villeneuve Successeur du Comte d'Andrezel du bombardement de Tripoli de Barbarie par une Escadre Française. Cet Ambassadeur y répondit par l'exposé des griefs de sa cour contre les Barbaresques et de la nécessité où on s'était trouvé d'en tirer raison : la Porte s'étant si souvent déclarée de son impuissance à les réprimer. Elle offrit alors de procurer le redressement des griefs, mais dans l'intervalle les Tripolins avaient demandé et obtenu la paix.

La mort du Roi de Pologne au mois de février 1733 mit toute l'Europe en fermentation pour l'élection de son successeur. Louis XV tâcha de faire tomber le choix de la Nation Polonaise sur son beau-père Stanislas Leczinski déjà élevé à ce trône par Charles XII qui en avait chassé Auguste II lequel y remonta sans grandes difficultés après la défaite du Roi de Suède à Pultavra. On regarda en France comme important à cet objet que la Porte donnât une déclaration pour garantir à la Diète de Pologne la liberté de choisir un Prince, liberté qui devait tourner au profit de Stanislas, le parti français étant déjà parvenu dans la Diète de convocation à y faire prononcer l'exclusion de tout Candidat étranger, par où on avait spécialement en vue l'électeur de Saxe fils du Roi défunt.

Le Marquis de Villeneuve fit les Offices les plus pressants pour porter les Turcs à cette démarche, insinuant en même temps qu'il conviendrait de l'appuyer d'un Corps de Tartares qui s'avanceraient

en

même temps en Pologne, afin d'arrêter les Troupes Russes qui se préparaient à s'y introduire pour soutenir le parti de l'Électeur au mépris manifeste du traité du Pruth par lequel la Cour de Petersbourg s'était engagée à ne plus se mêler des affaires de la République; mais cet ambassadeur trouva le Ministère prévenu par le Comte de Bonneval qui avait pris le turban depuis quelques années. Il avait suggéré au grand Visir Ali-Pacha-Echin-Ouglou un plan d'alliance entre la France, la Suède et la Porte selon lequel la première devait s'engager à ne point faire la paix avec la Cour de Vienne sans exiger de celle-ci de ne donner aucun secours à la Russie contre laquelle la Suède et la Porte agiraient directement. Le Ministère de Versailles se refusa à ce concert et les Turcs laissèrent faire les cours Impériales en Pologne sans vouloir s'en mêler, ce qui fut cause que malgré la légitimité de l'Élection de Stanislas, il fut obligé de céder la place à l'Électeur de Saxe qui prit le Nom d'Auguste III

Sur les indices qu'eut la Cour de Petersbourg de ce projet de ligue, elle crut devoir prévenir les intentions hostiles de la Porte. Dès que les troubles de Pologne furent appaisés, elle traita d'une Alliance avec Shah Nadir. Les deux puissances s'engagèrent à n'entrer dans aucun accord avec l'Empire Ottoman sans y comprendre réciproquement leurs intérêts respectifs; mais le Persan peu scrupuleux sur ses promesses, ayant remporté l'année suivante en Georgie une victoire contre les Turcs, profita de ce succès pour conclure avec eux une paix avantageuse, sans égard pour son Allié.

La Russie n'en commença pas moins la Guerre en 1735

à

à la vérité ses premières hostilités ne parurent regarder que les tartares. Le Général Leontieff chargé de faire une incursion en Crimée partit d'Ukraine au commencement d'octobre à la tête de 30 mille hommes. La saison trop avancée l'empêcha de parvenir jusqu'aux lignes de Pérécop, et il en était encore à dix marches lorsque la fatigue et les maladies qui lui avaient fait perdre le tiers de ses troupes, l'obligèrent de rebrousser chemin. Ce désastre ne changea rien au parti pris par l'impératrice Anne qui régnait alors en Russie, de rompre avec la Porte. Les Puissances maritimes firent des vains efforts pour l'en dissuader. Elle résista à leurs représentations et à celles de ses plus éclairés Ministres. Le Comte Osterman, contre son propre avis, reçut ordre d'écrire au grand Visir une lettre pour tenir lieu de manifeste. Il y fit la déduction des infractions aux traités, commises par les Turcs et les Tartares, ajoutant que sa Souveraine s'était vue forcée à prendre les armes pour la sureté de ses sujets, et pour leur procurer une paix solide, mais si la Porte était dans des dispositions pacifiques, elle n'avait qu'à envoyer des ministres sur les frontières avec plein pouvoir d'entrer sans délai en négociations. Le grand Visir informé lorsque la lettre du Comte d'Osterman lui parvint, qu'Azoph était déjà investi, fit pour toute réponse publier une déclaration de guerre contre la Russie.

Le Maréchal Comte de Munich commanda les troupes Russes pendant la Campagne de 1736 et laissa le Général Lasci chargé du siège d'Azoph, il y ouvrit la tranchée le 17 mai et le 4 Juillet la place se rendit. Munich de son coté entra en Crimée et parcourut la presqu'île où rien ne lui résista. Le manque de vivres

l'obligea

l'obligea ensuite de ramener son armée en Ukraine.

L'alliance des deux cours Impériales contractée entre Charles VI et Catherine 1.re portait pour clause expresse qu'en cas que l'une des deux se vit obligée de rompre avec la porte, elle serait assistée de 30,000 hommes par l'autre puissance qui déclarerait même la guerre si la situation le permettait. Le Casus foederis étant clair et reclamé, l'Empereur s'occupa de préparatifs militaires. Au préalable il tenta de ménager un accomodement entre la Porte et la Russie. On tint un Congrès pour cet effet à Nimiroff mais il fut reconnu impossible de rapprocher les parties et Charles VI en conséquence de ses engagements fit sa déclaration de guerre contre les Turcs pendant le cours de l'année 1737.

On a vu que les Puissances maritimes avaient tâchés de détourner l'Impératrice Anne d'entrer en guerre. Elles agirent dans le même esprit auprès de la Port qui effrayée du debut des hostilités ne demandait pas mieux que d'y mettre fin. La Russie promit d'y prêter de son côté et l'Ambassadeur de la grande Bretagne avec celui des Etats-généraux furent admis à la médiation qu'une mésintelligence qui survint entre ces deux Ministres, les empêcha d'exercer.

Dix mille Russes avaient marché sur le Rhin en 1735 comme auxiliaires de l'Armée Autrichienne contre la France. Celle-ci en revanche attisa le feu entre les cours Impériales et les Turcs, mais la pacification de Vienne ayant raccomodé Louis XV et Charles VI. Le Marquis de Villeneuve eut ordre de tendre à la paix de Turquie et à s'en attirer la Médiation.

Le

Le S.r de Coll père fut envoyé pour cet objet par cet ambassadeur au Camp Ottoman. Lorsqu'il developpa sa commission, le Grand Visir affecta d'être surpris du changement subit de langage de la france, qui, disait-il, depuis deux ou trois ans n'avait cessé d'exciter la Porte aux hostilités. Le S.r de Coll repondit que lorsque les Armes Ottomanes pouvaient avoir de l'avantage, sa cour s'intéressait à la guerre pour leur gloire, mais que l'Empereur étant libre désormais d'employer toutes ses forces contre l'Empire Ottoman, les choses avaient changé de face et demandaient de nouvelles combinaisons. Cette semence germa, et le Visir réexpédia le S.r de Coll avec une lettre pour le Cardinal de Fleury en date du 17 Juillet 1737 portant la réquisition formelle de la médiation de la France entre la Porte et les Cours Impériales. Le Marquis de Villeneuve reçut en réponse le 1.er Décembre un Courrier qui lui apporta des lettres du Roi pour le grand Seigneur et du Cardinal pour le Grand Visir avec de nouvelles créances pour n'en faire usage que lorsque la médiation du Roi aurait été admise par la cour de Petersbourg. En même temps une lettre du Comte de Sinzendorff lui apporta l'acceptation qu'en avait faite la cour de Vienne et son ultimatum pour la paix.

Pendant la Campagne de 1738 le Maréchal de Munich s'était emparé d'Oczakow que les Turcs tentèrent en vain de reprendre à la fin de la même année. Lasci avec une autre armée entra en Crimée et en ressortit comme avait fait Munick. En Servie les Autrichiens avaient pris Nissa et manqué Vidin.

Telle était la situation des affaires des puissances en guerre, lorsque le Marquis de Villeneuve entama sa négociation. Il

avait

avait ordre en même temps d'appuyer celle que la Suède avait entamée avec la Porte. Cette dernière affaire aboutit la même année à un traité de Commerce et d'amitié entre la cour de Stokolm et l'Empire Ottoman ainsi qu'un arrangement pour l'extinction des dettes de Charles XII envers le Grand Seigneur. Sa Hautesse se contenta pour tout paiement du don d'un Vaisseau de guerre de 70 Canons qui périt ensuite en chemin, et d'une certaine quantité d'Armes de Suède.

L'Ambassadeur avait à remplir une tâche bien difficile, suspect comme il l'était, aux deux cours Impériales qui soupçonnaient la France de désirer la Continuation de la guerre et de préférer les avantages de la Porte aux leurs. Il n'en trouvait pas plus dans celle-ci la confiance que méritaient ses Conseils. Elle venait d'attirer à Constantinople sur l'insinuation du Comte de Bonneval le fils du feu Prince Ragotzki pour l'employer à exciter des troubles en hongrie et en Transylvanie. Le Marquis de Villeneuve fit observer au grand Visir qu'il conviendrait d'abord de faire sonder les dispositions de ses prétendus adhérents, mais on alla en avant sans ce préalable et le 25 Janvier 1738 Ragotzki fut reconnu en forme publique Prince de Transylvanie et chef des Hongrois. Il n'en fut guères plus avancé, on l'envoya avec Bonneval sur la frontière Autrichienne où personne ne remua en sa faveur et ce jeune Prince devenait fort embarrassant lorsqu'une maladie aigue l'emporta très-à propos.

Le Nouveau grand Visir Yeghen Pacha ne désirait point la paix; il n'avait voulu qu'amuser par une vaine négociation. Le Cardinal de Fleury qui le pressentit lui écrivit le 10 avril 1838

pour

pour lui inspirer des intentions plus conciliantes. Quoique la lettre contint l'offre de la garantie de la France pour le traité à conclure, elle fit peu d'impression; le Ministre Turc voulait courir le sort des évènements et ils le justifièrent.

La Campagne des Russes sur le Dniester n'eut aucun effet. Le Maréchal Lasci entra une seconde fois en Crimée et en ressortit de même. La peste fit un tel ravage dans les garnisons Russes d'Oczakow et de Kimburn que le parti fut pris et exécuté de les évacuer. De son côté le Visir en personne prit Orsova et reprit Nissa; Semendria et Jeni Palama se rendirent et les Turcs n'avaient plus devant eux jusqu'à la Save, entre les mains de l'ennemi, que la seule place de Belgrade lorsque finit l'année 1738.

Au retour du Grand Visir à Constantinople pour y passer l'hiver, la négociation du Marquis de Villeneuve recommença mais Jeghen Pacha enflé des succès de la précédente campagne voulut en faire une seconde. Ses envieux ne lui en donnèrent pas le temps, il fut déposé le 22 Mai 1739.

Aivas Méhemet Pacha son successeur entra dans le ministère avec des vues plus pacifiques; il appela à l'armée le Marquis de Villeneuve qui la joignit devant Belgrade peu après l'avantage que les Turcs avaient remporté sur les Impériaux à Kroska et la défaite du Prince de Saxe Hilburgausen à Bagna-Luca. Belgrade était en état de faire une longue défense et on voit par les mémoires du Général Schmetau, lequel a lui même commandé quelque temps dans la place, que le Visir s'y prenait si mal pour l'attaquer qu'il aurait dû bientôt

être

être forcé d'en lever le siège; mais cet auteur nous apprend en même temps que la plupart des Généraux Impériaux étaient saisis d'une espèce de terreur panique qui les faisaient désespérer de tenir devant les Turcs. Le Prince Eugène n'était plus et n'avait pas été remplacé. Sekendorf, Vallis & Neuperg étaient des Généraux faibles de talents et d'énergie et l'empereur eut lieu alors de regretter le Comte de Bonneval qui était meilleur militaire qu'eux, mais dont les Turcs ne se servirent jamais à la guerre.

On a dit que le Marquis de Villeneuve avait à lutter contre la défiance des deux cours impériales, outre qu'il lui était aisé de s'en apercevoir il en reçut l'avertissement du Ministre de France. L'Empereur cherchait à négocier sans sa participation. Le Colonel Gros d'abord et ensuite le Comte de Neuperi plenipotentiaire Impérial se rendirent pour cet effet au Camp Ottoman; mais ils reconnurent bientôt que le Visir tenait fortement à la garantie de la France qui ne devait avoir lieu qu'en faveur de sa médiation. Il fallut donc passer par son Ambassadeur lequel arrangea et signa les préliminaires le 1er 7bre 1839. La Valachie Autrichienne et la Servie y compris Belgrade réduite à ses anciennes fortifications furent cédées à la Porte. Dix sept jours après, on convint des préliminaires entre elle et la Russie qui restitua la Moldavie dont le Maréchal de Munich, après avoir gagné une bataille contre les Turcs près de Kottin, s'était emparé. Azoph démoli demeura à la Russie, le titre Impérial fut reconnu à sa Souveraine, tout le reste fut remis dans le même état qu'avant la rupture.

Ainsi finit cette guerre qui pouvait et devait ruiner de fond en comble l'Empire Ottoman, si elle eut été bien conduite par les cours

Impériales.

Quoique Munich eut remporté bien des trophées pendant trois campagnes, il n'était parvenu qu'à la dernière à passer le Dniester et venir au Danube, ce qu'il aurait pu faire dès la première. En ce cas l'Empire Ottoman aurait couru grand risque. Quant aux Généraux Autrichiens leur conduite fut toujours pitoyable.

À considérer au premier coup d'œil le rôle que joua la France dans cette affaire il semble qu'en aidant au rétablissement de la paix, elle avait, pour la frivole gloire de la médiation, sacrifié le solide intérêt politique que lui offrait la continuation d'une guerre désastreuse pour la maison d'Autriche et propre à l'affaiblir. Mais par un examen plus attentif on trouvera dans la paix de Belgrade le chef d'œuvre de la politique française. Saisissant le hazard d'un triomphe remporté par le Visir à Krotzka et de la frayeur des généraux Autrichiens, le Marquis de Villeneuve préserva les Turcs, dont l'intérêt occupait sa cour de préférence, du danger éminent d'échouer devant Belgrade et d'être ramenés par l'ennemi bien avant dans leur propre pays. Il faut encore y ajouter que la gloire de ce traité a fait illusion à l'Europe pendant trente ans sur le véritable état de l'Empire Ottoman dès lors en décadence et dont la faiblesse n'a été que trop manifestée depuis. Par là s'est maintenue pendant ce long intervalle la considération de cette puissance dont l'existence importait beaucoup à la politique de la France, vu le contre poids qu'elle formait à l'union des deux Cours impériales. On a éprouvé depuis par une funeste expérience combien il eut été à désirer que la porte eut continué d'être en état de leur en imposer.

Le Marquis de Villeneuve profita du crédit que la médiation

de

de Belgrade lui avait acquis pour renouveler les Capitulations de la France qui ne l'avaient pas été depuis 1673. Il obtint l'addition de plusieurs articles importants comme on le rapportera ailleurs.

Cet Ambassadeur avait fait quelque temps auparavant des insinuations à la porte pour un traité de paix et d'amitié entre elle et la Cour des deux Siciles. Il semblait être le canal naturel de cette négociation; mais soit par une suite de la vieille opinion qu'on a à Naples et en Espagne que la France cherche à éloigner du Levant les autres puissances Chrétiennes, soit par les intrigues du Comte de Bonneval, ce fut à lui que fut adressé le Comte Finochetti, choisi à Naples pour cette affaire qu'il termina par un traité signé le 16 Avril 1740.

Il se négociait depuis plusieurs années à Constantinople une autre affaire dont la conclusion eut des effets plus importants. On a dit plus haut que la Suède avait fait avec l'empire Ottoman en 1737 un traité d'amitié et de Commerce lequel n'était à la vérité qu'une introduction aux vues de la Cour de Stokolm pour se lier avec la Porte d'une manière plus étroite. La position des deux États séparés par une grande distance, mais ayant l'un et l'autre cependant la Russie pour limitrophe, offrait la convenance d'une alliance entr'eux. Pendant que le Comte de Bonneval suivait cet objet avec sa vivacité accoutumée, le Marquis de Villeneuve déjà avancé dans sa médiation, craignit que l'introduction d'un nouvel interlocuteur tel que la Suède sur la scène guerrière, n'arrêtât sa négociation. Il détourna alors le Grand Visir des avances de cette Couronne et ce fut à cette occasion que Bonneval fut excité. La Cour de Petersbourg à en croire

les

les mémoires de Manstein, aurait été bien embarassée si celle de Stockolm se fût déclarée contre elle en 1738. pendant que l'Armée Russe était occupée avec les Turcs. Elle le craignit au point de vouloir être informée à tout prix des mesures que tramaient ces deux puissances. Pour y parvenir elle fit guêter le major Sinclair, gentilhomme Suédois qui partait de Constantinople et que l'on savait chargé de dépêches. Il fut atteint en Silésie par des officiers Russes qui l'assassinèrent lâchement et lui prirent ses paquets, mais ainsi que dans l'assassinat du Capitaine Rincon sous François 1.er les papiers essentiels avaient été expédiés par une autre voie et cette atrocité ne remplit pas le but qui l'avait fait commettre.

Le parti Français avait acquis la supériorité en Suède depuis la mort de la reine Ulrique Eléonore en 1739. Le Roi Frédéric de Hesse son Epoux, était demeuré seul sur le Trône. Ses partisans qu'on nommait les Bonnets répugnaient à la Guerre contre la Russie que l'autre parti dit des chapeaux, voulait à toute force. La France sans incliner pour une rupture entre les deux puissances se borna à tâcher de procurer à la Suède l'appui de la Porte. En conséquence le Marquis de Villeneuve reçut ordre de seconder les ministres de cette cour à Constantinople; ce qu'il fit avec efficacité. Le 19 Juillet 1740 fut signé un traité de confédération et d'alliance défensive entre la Suède et l'Empire Ottoman. C'est le seul que cette puissance ait avec les puissances Chrétiennes.

On voit dans les mémoires de Manstein qu'en ce temps Louis XV offrit sa médiation pour acommoder les differents survenus entre les cours de Stockolm et de Petersbourg. „ Mais, dit le même auteur, l'animosité „ des Suédois ne put être appaisée; ils voulaient la guerre à toute force

sans

„ sans prendre néanmoins les mesures convenables pour la faire „

Elle fut déclarée à Stockolm le 1.er Août 1741 et eu le succès qu'on pouvait en attendre. Les Suédois furent bien battus dès la 1.ère Campagne.

Le changement de Souverain en Russie par la déposition de l'Empereur Ivan et l'intronisation d'Elisabeth, semblait un évènement propice au rétablissement de la paix relativement à l'influence du Marquis de la Chétardie, Ambassadeur de France, sur l'esprit de cette Impératrice à l'élévation de laquelle il avait eu grande part. Il obtint en effet aux Suédois une trève; mais ils élevèrent de si grandes prétentions dans la négociation qui suivit que la guerre ne tarda pas à recommencer.

Le Marquis de la Chetardié faisait ombrage au Chancelier de Bestucheff qui profita d'un voyage que cet Ambassadeur fit en France pour miner le crédit de sa cour dans l'Esprit d'Elisabeth et y faire prévaloir celle de Vienne avec laquelle la France était entrée en guerre à l'occasion de la succesion de l'Empereur Charles VI. Une lettre de M.r Amelot au Comte de Castellane successeur du Marquis de Villeneuve en Turquie, interceptée à Vienne et communiquée à S.t Petersbourg, par laquelle ce secrétaire d'Etat préscrivait à l'ambassadeur de continuer ses bons offices aux Envoyés de Suède à la Porte contribua beaucoup à ce refroidissement sans que les démarches de M.r de Castellane pussent opérer l'effet désiré. Au lieu d'une déclaration conforme au Casus foederis du traité de 1740, il ne put obtenir du Ministère Ottoman en faveur de la Suède, qu'une somme de cinq cent mille Piastres laquelle fut remise entre ses mains. Sa cour qui voulait encore garder des ménagements

vis-à-vis

vis-à-vis de la Russie, le blama de s'en être chargé. Au reste ce mince secours ne pouvait tirer les Suédois du mauvais pas où ils s'étaient mis. La paix d'Abo qu'Elisabeth voulait bien leur accorder en 1743 en faveur de l'Election à la couronne du Duc d'Holstein auquel elle s'intéressait, pour régner après le Roi Frédéric, mit fin à cette guerre.

L'année précédente le Grand Seigneur avait envoyé un Ambassadeur en France remercier le Roi de la médiation qu'il avait exercée à Belgrade. Cette mission n'avait aucun objet politique non plus que celle de 1722, dont on n'a fait pour cette raison, aucune mention. Les Turcs ne donnent ordinairement aucune confiance à leurs ministres au dehors. Ces commissions ne sont à proprement parler qu'une Aubaine qui s'accorde à la faveur et dont les présents à recevoir font l'objet.

L'Electeur de Bavière avait été élu Empereur sous le nom de Charles VII par l'appui que lui donna la France. Elle prescrivit à son Ambassadeur à la Porte d'obtenir d'elle de reconnaître ce Prince en sa qualité impériale; mais les insinuations des autres puissances engagèrent d'autant plus aisément le Ministère Ottoman à suspendre cette démarche que le nouvel Empereur n'intéressait guère la politique des Turcs. Ses prédécesseurs n'ayant eu de rapports avec eux qu'à raison de leurs domaines de Hongrie et de Transylvanie où Charles VII ne possédait rien. Le reconnaître était prendre partie dans la querelle des cours Chrétiennes et la Porte voulait réserver ses forces contre Shah Nadir qui la menaçait et lui déclara effectivement

la

la guerre en 1744.

Cet événement ne pouvait venir plus mal à propos pour le but qu'avait la France d'engager les Turcs à faire une diversion dans les États de Marie-Thérèse alors Reine de Hongrie héritière de son père Charles VI et bientôt après Impératrice par l'élection du Duc de Lorraine son mari à la couronne impériale après la mort de Charles VII. Le Ministère de Versailles s'occupa alors à lever l'obstacle de la guerre de Perse en travaillant à cette pacification. Elle chargea de ce soin le Comte de Bonneval. Il plut à cet homme romanesque de substituer à cette vue si simple le projet de l'entremise du Roi pour ménager une Alliance entre la Porte et le grand-Mogol contre le Roi de Perse, mais d'un côté le Mogol déjà anéanti par l'invasion précédente des Persans, dont la plaie était encore fraîche, ne pouvait leur faire tête, et de l'autre il s'agissait spécialement de ne laisser aucune affaire aux Turcs de ce côté, afin qu'ils demeurassent libres d'agir de celui de la Hongrie. Au reste cette paix entre la Perse et la Porte se fit, peu après une victoire que remportat Shah Nadir dont le règne finit avec la vie en 1747, ayant été assassiné par son neveu et par le Capitaine de ses gardes.

Loin d'être en mesure de donner de la consistance à son projet le Comte de Bonneval ne put pas seulement arrêter la Porte sur la reconnaissance du nouvel Empereur. Elle avait redouté son Élection au point que le Grand Visir en écrivit au Ministre de France lui rappelant la gloire qu'avait eue Louis XV de donner un Empereur à l'Allemagne, en l'exhortant à réitérer encore ses soins pour les

mêmes.

même objet. Mais ce compliment n'était accompagné d'aucun offre de concert et le Grand Duc de Toscane n'eut pas été plutôt élu que la Porte changea de langage au point d'admettre les Etats d'Italie de ce Prince à participer à la trève subsistante avec la maison d'Autriche qui reçut alors une prolongation non définie par un acte échangé entre les deux puissances en date du 17 Mars 1847. Ainsi la Trève de Belgrade ayant changé de nature sans la participation de la France, celle-ci demeura déchargée de sa garantie.

Le Ministère Ottoman honteux en quelque sorte de la conduite versatile qu'il avait tenu en cette occasion, crut la couvrir en offrant sa médiation aux Puissances Chrétiennes belligerantes. C'était encore une sugestion de Bonneval qui voulait à la verité qu'on y ajoutât l'envoi d'un Corps de troupes sur la frontière de Hongrie pour appuyer l'offre de la médiation. Il se flattait probablement que l'indiscipline ordinaire aux Turcs amenerait quelque querelle et ensuite des hostilités de ce côté, mais cette seconde partie de son plan ne fut pas agréée et la simple proposition d'entremise fut acheminée. La France seule l'accepta sous condition qu'elle le serait des Puissances ses ennemies qui ne daignèrent pas y répondre.

Le Comte Des Alleurs fils de celui qui avait déja rempli cette place à Constantinople ayant succedé au Comte de Castellane, on lui recommanda d'exciter les Turcs à agir contre les Cours de Vienne et de Petersbourg à la foi afin d'arrêter un Corps de trente mille hommes que cette dernière puissance faisait passer à travers la Pologne pour aller rejoindre les Autrichiens sur le Rhin. L'Ambassadeur devait tendre

en

en même temps à renouveler entre la Porte et la France, un traité d'amitié auquel accéderait la cour de Stockolm, elle voyait la Finlande envahie par les troupes de la Russie pour le soutien du parti que cette puissance avait en Suède en opposition du parti français. Sur les instances du Comte Des Alleurs la Porte se détermina à requérir la Cour de Petersbourg par son résident à Constantinople d'évacuer ladite province de ses troupes, lui signifiant en cas de refus qu'elle prendrait fait et cause pour la Suède. Le Ministère Russe reçut cet office ad referendum et quelque temps après eut ordre de répondre par l'assurance des intentions pacifiques de sa cour envers les Suédois pourvu qu'ils maintinssent la forme de leur Gouvernement, proposant à la Porte d'agir avec elle de concert pour leur en faire prendre l'engagement. Cette affaire traîna jusqu'à la mort du Roi Frédéric en 1750. Le nouveau Monarque son successeur ayant donné une déclaration conforme à la demande de la Cour de Petersbourg, celle-ci rappela ses troupes.

La négociation du traité d'amitié dont on a parlé plus haut ne prit pas faveur et la France ne s'en mit guère en peine.

La paix d'Aix-la-Chapelle conclue en 1748 dispensa le Comte des Alleurs d'inviter les Turcs à rompre avec les deux cours impériales. Ses premières démarches à cet égard n'avaient eu aucun succès auprès de la Porte qui s'était défendue sur son cheval de bataille ordinaire : sa fidélité aux traités. Selon celui du Pruth n'ayant pas été rappelé dans la trêve de Belgrade, la stipulation par laquelle il avait été interdit à la Russie de faire entrer ses troupes en Pologne était annullée, comme si pour s'opposer à l'injuste violation du territoire d'une Puissance voisine, il ne suffisait pas du droit naturel.

Il

Il restait au Comte des Alleurs de donner ses soins à préparer la Porte en faveur de l'élection du Prince de Conti à la Couronne de Pologne lorsqu'elle viendrait à vaquer. Ce plan n'avait pas été communiqué par Louis XV. à son ministère. Son Ambassadeur à Constantinople reçut à ce sujet une instruction secrète et l'ordre de rendre compte directement au Prince de Conti du progrès de ses démarches. On craignit que les deux cours Impériales n'eussent en vue de procurer ce trône au Prince Charles de Lorraine que Mr. Des Alleurs fit envisager à la Porte comme un plan d'entourer de tous côtés l'Empire Ottoman; mais les Ministres Turcs imprévoyants par paresse autant que par ignorance, répondirent que l'âge et la Santé du Roi de Pologne devaient lui faire espérer une longue vie, il était prématuré de s'occuper de son successeur, qu'au reste il y avait plus d'apparence que la Cour de Petersbourg préferait l'Electeur de Saxe en cas de vacance, afin de ne pas donner trop d'influence en Pologne à celle de Vienne.

Un objet plus direct occupait de temps à autre la Porte Ottomane, le traité de Belgrade avait fixé les frontières de la Russie à la rive droite du Boristhène d'après les limites tracées en 1705. Il était resté entre la Rivière Ingal et le fleuve Bug un espace vacant qui devait demeurer désert sans appartenir à l'une ou à l'autre puissance. La Cour de Petersbourg s'appropria successivement plusieurs parties de ce pays auquel elle donna le nom de nouvelle Servie. Elle y fit construire des forts et établir des Colonies. Les Tartares qui s'en trouvaient gênés pour le paturage de leurs troupeaux et leurs communications au travers du Boristhène en firent de fréquentes plaintes à Constantinople

où

où on s'en prenait au Résident de Russie celui-ci niait les faits et proposait l'envoi sur les lieux de Commissaires qui gagnés par sa cour rapportaient ce qu'on leur avait dicté. Cette puissance de son côté récriminait, se plaignant d'excès commis par les Tartares contre les Cosaques.

Sultan Mahmoud fit voir pendant tout son règne qu'il craignait la guerre; mais la terreur qu'il en avait augmenta lorsque sa santé vint à s'affaiblir au moyen de quoi tous les griefs étaient dissimulés; il mourut à la fin de 1754 et eut pour successeur son frère cadet Osman.

Le Comte de Vergennes qui remplaça en Turquie le Comte des Alleurs mort dans ce même temps, reçut en partant les mêmes instructions que son prédécesseur relativement à la vacance du trône de Pologne. Il eut aussi l'ordre d'exciter la vigilance de la porte sur les deux cours impériales.

Cet ambassadeur arriva en 1755 au commencement de la guerre pour les limites de l'Acadie entre la France et l'Angleterre. Cette dernière puissance cherchant à tout prix d'occuper les forces de la première sur le continent, conclut avec la cour de Petersbourg un traité de subside qui l'engageait à fournir soixante mille hommes à la grande Bretagne sur sa réquisition au moyen d'un subside convenu. La France n'y fut pas nommée mais il était clair que ces troupes étaient destinées contre elle. Son Ambassadeur à la Porte eut ordre de faire tous ses efforts pour engager les Turcs à s'opposer au passage des Russes au travers de la Pologne, il fut autorisé à répandre un million, s'il le

fallait,

fallait pour parvenir à son but. Mais ses dépêches sont un nouveau témoignage de ce qui a été dit plus haut que les affaires importantes ne réussissent pas toujours en Turquie avec de l'Argent comme on veut bien le croire.

Le Comte de Bonneval peu avant sa mort avait formé le projet d'une Alliance entre le Roi de Prusse et l'Empire Ottoman. Il avait été autorisé par la Porte d'en faire l'ouverture au Comte de Poderwitz ministre de sa majesté Prussienne. Le décès de Bonneval prévint la réponse de la Cour de Berlin. Elle n'embrassa pas moins ce plan approuvé par la France, et le Comte Des Alleurs fut autorisé en 1748 à faire usage d'un plein pouvoir que lui adressa le Roi de Prusse pour négocier sur cet objet avec la porte; mais le Sultan Mahmoud et ensuite son fils Osman ou plutôt leurs Ministres s'éloignaient de tout ce qui pouvait les tirer de leur apathie létargique.

Bientôt après toute la politique de l'Europe changea de face par le parti que prit le Roi de Prusse de conclure avec le Roi d'Angleterre un traité, portant garantie respective de leur états d'Allemagne. Sur cette défection de la Cour de Berlin, celle de Versailles changea de direction à sa politique. Le Prince de Kaunitz devenu Ministre principal de Marie Thérèse avait conçu depuis longtems le plan d'une Alliance entre la France et la maison d'Autriche. L'ouverture en fut faite dans ces circonstances et le traité se conclut à Versailles le 1.er Mai 1756, la Russie y accéda peu après.

Le Comte de Vergennes reçut ordre d'en faire part à la porte.

Elle

Elle fut très-étonnée d'un renversement de Systême qui lui otait pour l'avenir tout espoir de diversion de la part de la France contre la Cour de Vienne, mais ce qui choqua véritablement les Turcs fut de n'avoir pas été exceptés des cas de l'alliance. Omission reprochable en effet et qui fut d'autant plus sentie à Constantinople qu'elle n'avait pas été faite dans le traité précédent de la grande Bretagne avec la Russie. On fit ce qu'on put pour la réparer en déclarant à Vienne qu'on ne reconnaissait pas le Casus fœderis dans une rupture entre la Porte et la maison d'Autriche, la même déclaration fut remise à Constantinople et servit à y appaiser les esprits. On eut soin dans l'acte d'accession de la Cour de St. Petersbourg à l'alliance de Versailles que l'Empire ottoman y fut excepté.

Ainsi fut ébranlée au bout de deux cent vingt ans d'immobilité la base de l'union intime de la France avec la Porte, cimentée par leur jalousie réciproque contre la maison d'Autriche, événement qui a dérouté entièrement la politique des Turcs. On peut regarder l'inaction dans laquelle ils sont restés pendant la guerre qui a agité l'Europe depuis 1755 jusqu'en 1763, comme le premier effet de leur étourdissement. Sultan Osman était bien peu propre à créer un nouveau Systême pour son Empire. D'ailleurs son règne fut court et finit avec sa vie au mois d'octobre 1757. Il eut pour Successeur son cousin Moustapha III, l'ainé des fils qui restaient d'Achmet III.

Le Nouveau Sultan annonçait plus d'énergie que son prédécesseur. Il avait joui de sa liberté jusqu'à l'âge de 14 ans qu'il en fut privé lors de la déposition de son Père. Au moyen de

cet

essor de ses premières années, ses facultés morales étaient moins engourdies que celles de ses deux prédecesseurs. Il trouva dans Roghil Pacha son visir l'homme le plus éclairé de l'Empire, spécialement pour les affaires étrangerès. Ce Ministre avait été longtemps Reïs Effendi et avait rempli les fonctions de plenipotentiaire du Congrès de Nimirow, ainsi qu'au traitée de Belgrade.

Il était embarassant pour le Comte de Vergennes d'avoir à tranquiliser la Porte sur l'entrée et la demeure en Pologne des armées Russes auxiliaires des Autrichiens, sujet coutant de déclamations contradictoires de ses prédecesseurs. Heureusement le Ministère Ottoman ne prit aucun parti dans les affaires de l'Europe, malgré les instances du Roi de Prusse en guerre avec les deux cours Impériales. S. M. Prussienne ne put obtenir qu'un traité d'amitié et de Commerce lequel n'eut ni plus de suite, ni plus d'efficacité que celui qu'avait fait le Dannemarck avec l'Empire Ottoman deux ans auparavant.

S'il est vrai que la guerre est un mal nécessaire aux États pour les préserver du danger de tomber dans l'inertiée, la Porte avait incontestablement un besoin urgent de ce remède violent. La nation Turque était étonnamment déchue depuis la mort de Mustapha Kiuperli tué à Salankemen. Le règne d'Achmet III avait enervé les courages et son successeur pour punir la rebellion de 1730. avait fait une boucherie de tout ce qui restait de militaires des règnes précédents. Il s'en était peu formé pendant la guerre de 1736 et la longue paix qui suivit avait donné à ce petit nombre le tems de s'éteindre. Le moment où les deux Cours Impériales étoient

occupées

par le Roi de Prusse était beau à saisir et la Porte aurait pu profiter, dans son alliance avec ce Prince, des savantes leçons militaires qu'il donnait alors à toute l'Europe. La neutralité à laquelle Mustapha se fixa lors de cette époque, est le premier coup que l'alliance de Versailles a porté à l'Empire Ottoman. Le grand Visir Raghib Pacha ne pouvait en entendre parler. Ce Visir donna au Comte de Vergennes en 1761 une marque assez sensible de sa mauvaise humeur. Plusieurs esclaves chrétiens à bord d'un Vaisseau de guerre Ottoman se revoltèrent pendant l'absence d'une partie de l'Équipage et se rendirent maîtres des Turcs demeurés à bord qu'ils conduisirent à Malte avec le Navire. Raghib Pacha informé de cet évènement envoya le Drogman de la Porte chez le Comte de Vergennes le sommer de procurer la réstitution de ce bâtiment, menaçant en cas de refus de renvoyer en France l'Ambassadeur et tous ses nationaux. Ce violent office parvint à la cour lorsqu'elle était le plus occupée à sa guerre d'Allemagne et qu'elle craignait davantage que les Turcs n'attaquassent la Hongrie: considération qui força à dissimuler. Elle fit acheter le Vaisseau à Malte et le renvoya à Constantinople. On l'y reçut avec plus de hauteur que de reconnaissance.

Mr. de Vergennes n'en fut pas quitte pour ne changer qu'une fois de langage. A la mort de l'Impératrice de Russie Elisabeth, on vit Pierre III son Successeur abandonner l'alliance autrichienne pour se livrer en fanatique à celle du Roi de Prusse. L'ambassadeur eut ordre alors d'exciter

la

la Porte à se défier de la Cour de Petersbourg dont l'envoyé de Prusse faisait valoir de son côté au Ministère Ottoman la réunion à son Maître pour montrer aux Turcs qu'en se liant avec lui ils n'auraient qu'un ennemi à combattre. Sa majesté Prussienne leur offrit même au nom de son nouvel allié une satisfaction complète relativement à tous les griefs de la Porte sur les Colonies et les fortifications de la nouvelle Servie. La déposition de Pierre III et sa mort en 1762 arrêterent la négociation et la paix d'Hubertzbourg qui suivit de près, suspendit alors tout l'intérêt de ce projet d'alliance.

Catherine II qui succeda à son Epoux Pierre III ne tarda pas à déployer son caractère entreprenant malgré l'illégalité de son titre au Trône sans y être appelée par ordre de succession, elle saisit l'occasion du décès d'Auguste III Roi de Pologne pour exercer sur cette République dans l'élection du nouveau Roi, une prépondérance encore plus grande que ne l'avaient, en pareil cas, ses prédecesseurs. Louis XV avait renoncé depuis longues années au projet de procurer cette Couronne au Prince de Conti lequel avait encouru sa disgrâce. L'intérêt de la maison de Saxe inspiré par la Dauphine sa belle-fille s'y était substitué tout naturellement et c'était pour un des frères de cette Princesse qu'il aurait voté. En conséquence le Comte de Vergennes eut ordre de remettre un office à la porte pour lui proposer d'agir de concert relativement à l'élection d'un Roi de Pologne, y ajoutant l'insinuation que la France verrait avec plaisir cette Couronne conservée dans la maison de Saxe. La cour de Vienne prescrivit à son résident à Constantinople de concourir au même but. Elle avait de son côté

abandonnée

abandonné sa première idée en faveur du Prince Charles de Lorraine.
Le Roi de Prusse entra dans le projet que l'impératrice de Russie
avait conçu de placer sur le trône Stanislas Poniatowski son ancien
favori, non sans doute, comme la suite l'a fait voir, par l'effet de la
continuation de ses premiers sentiments pour lui que relativement à
l'influence absolue que l'élection de ce gentilhomme, sans autre appui que
le sien, lui conservait en Pologne. Les Ministres des cours de Berlin et de
Petersbourg à la Porte, agirent vivement pour qu'elle favorisât le
choix d'un Piaste. Telle était alors la brillante position de cette
puissance recherchée par les plus grandes cours de l'Europe. L'occasion
d'établir son importance était belle, mais elle ne sut pas la saisir.

On a vu lors de l'Election du Duc d'Anjou à la Couronne de
Pologne que le Systême Ottoman était de préférer un Candidat Piaste
sans aucune adhérence étrangère. Cela pouvait être alors bien vu;
mais cette République dont l'anarchie avait détruit depuis tous les
ressorts, n'était plus redoutable au dehors et avait besoin d'appui.
La politique Turque ne saisit guère des variations de cette espèce;
elle voit comme elle a toujours vu, et sa marche, s'il en est une, ne
varie point. De plus, tant que la Porte put croire que ce débat se
concentrerait entre les Polonais, elle s'en occupa peu, mais l'entrée
des Russes en Pologne, commença à l'inquiéter. Le Comte de
Vergennes la sollicitait de signifier par une déclaration, qu'elle
regardait comme une violation des libertés publiques, toute introduction
de troupes dans son territoire. Avant de s'y décider le Grand visir voulut
savoir sur quoi il pouvait compter de la part de la cour de Versailles

et

et de Vienne en cas de rupture avec celle de Petersbourg. Le Ministère Autrichien qui ne se prêtait aux démarches que la France l'engageait à faire à la Porte, que par une sorte de Complaisance, n'avait muni l'internonce Impérial d'aucune instruction à cet égard et le Comte de Vergennes, demeuré seul dans la lice, déclina de s'expliquer sur la demande du Visir. Celui-ci prit le tempérament d'écrire au grand Général de Pologne pour l'exhorter à soutenir les droits de sa nation et à ne pas élever à cette Couronne Stanislas Poniatowski qu'il en disait indigne. Cette mesure fut appuyée de la marche de quelques troupes Turques sur le Dniester, mais elles n'allèrent pas plus avant. Les forces Russes n'en disposèrent pas moins du trône et Stanislas II fut élu en 1764.

Ce fut le triomphe de Catherine II et la honte de la Porte qui avait exclu le Candidat. La chose faite il fallait prendre un parti sur cette élection. Mr de Vergennes fut invité à une conférence avec le Reïs Effendi pour traiter la matière. Le Ministre Ottoman fit ce qu'il put pour amener l'Ambassadeur à conseiller des partis violents afin de le mettre au pied du mur pour le requérir d'une coopération de mesures avec la Porte; mais n'étant pas autorisé à aller si loin, il sut se défendre du piège et se concentrer dans un cercle de simples réflections. La France récemment sortie d'une guerre désastreuse évitait tout ce qui pouvait la plonger dans de nouveaux embarras. Aussi malgré l'irrégularité de l'élection de Stanislas Auguste à la Couronne de Pologne et une insulte faite à l'Ambassadeur de France à Varsovie pendant l'interrègne, par le Primat, Louis XV acquiesçait-il à reconnaître le Prince élu sous trois conditions. La première que le Primat lui écrirait une lettre d'excuse; la seconde qu'on satisferait aux prétentions de la maison de Saxe, la troisième enfin qu'il y aurait amnistie pour tous les magnats du parti contraire à Stanislas

Le

Le Comte de Vergennes eut ordre de faire part à la Porte de ces dispositions de la France et d'offrir d'agir indivisiblement avec elle relativement à la reconnaissance du Roi élu.

Ce concert ne fut pas du goût du Ministère Ottoman; il craignit de s'engager dans les demandes de la France qui ne l'intéressaient point du tout. Il n'était affecté que du séjour des troupes Russes en Pologne par la crainte que leur déportements ne finissent par l'embarquer dans une guerre. Leur sortie des terres de la République était tout ce que la Porte désirait des Cours de Varsovie et de Petersbourg et elle en faisait de fréquentes réquisitions au résident de Russie auprès d'elle. Mais Catherine II voyait son protégé trop mal afferni pour l'abandonner à lui même et d'ailleurs ses projets sur la Pologne ne se bornaient pas à lui donner un Roi. Elle prescrivit à son résident de prétexter la prolongation du séjour des troupes Russes sur le besoin d'empêcher les troubles intérieurs dans le pays et l'autorisa à s'engager par écrit que leur nombre ne passerait point sept mille hommes sans artillerie. La mollesse du Gouvernement Ottoman ne lui permit point d'exiger davantage; ses Ministres ne demandaient qu'à pouvoir s'aveugler sur l'avenir.

Lorsqu'on vit en France la manière de procéder de la Porte en cette affaire, Le Roi prit le parti d'ouvrir une négociation séparée avec la Cour de Varsovie. Celle-ci accorda les satisfactions préalables exigées par Louis XV qui de son côté reconnut à Stanislas le titre de Roi. On ne tarda guère à suivre cet exemple à Constantinople en y admettant un Ministre Polonais pour faire la notification à Sa Hautesse de l'élection du nouveau Roi.

Le Duc de Choiseul rentra au mois d'avril 1766 dans le départ.t des affaires étrangères de France dont se démit le Duc de Praslin. Cette

époque

époque est remarquable en ce qu'ont peut dire qu'elle prépara la rupture qui éclata deux ans après entre la Russie et l'Empire Ottoman. Le Ministre, dès son début, expédia un courrier à Constantinople avec une lettre de sa main pour le Comte de Vergennes, où sans articuler comme le Cardinal de Richelieu, Le conseil a changé de maximes, il le montrait en effet.

La dépêche commence par le tableau de l'Europe et représente les Puissances du Nord attachées au char de Catherine II. La Suède par les succès des Cabales fomentées par cette Princesse dans l'intérieur de son Gouvernement; le Danemarck par le leurre de la cession du Sleswick qu'elle lui faisait espérer; la Cour de Berlin par l'intérêt de diviser les deux cours; celle de Londres enfin par système d'opposition aux vues de la France et l'espoir de se ménager dans l'avenir des moyens de lui susciter une guerre de terre. „ Il faut tout tenter, écrivait le Duc de Choiseul, pour rompre cette „ Chaîne dont la Russie tient le bout et pour renverser le Colosse de „ considération acquis et maintenu par Catherine II à la faveur de mille „ circonstances impossibles et qui pourraient en outre lui couter son trône usurpé. „ L'Empire Ottoman seul à portée d'opérer cet effet est en même temps le „ plus intéressé à l'entreprendre. A la vérité la dégénération des Turcs, „ en tous genres, peut leur rendre funeste cet essai de leurs forces; peu nous „ importerait, ajoute Mr. de Choiseul, pourvu que l'objet d'une explosion „ immédiate fut rempli.

C'est à la procurer que le Comte de Vergennes reçut ordre de tendre tous ses moyens. Il était autorisé à y encourager la Porte par l'offre de la cour de lui garantir la neutralité de la Cour de Vienne en cas de guerre de l'Empire Ottoman avec la Russie et comme celle-ci comme on le supposait corrompait les Ministres ottomans par ses dons, l'Ambassadeur avait

carte

carte blanche pour employer au même usage tout l'argent qu'il jugerait nécessaire; mais outre qu'il n'est pas certain que la Cour de Petersbourg eut mis en usage ce moyen, il y a une grande difference de facilités à séduire les Turcs pour le repos qu'ils cherissent, ou à les exciter à l'activité qu'ils redoutent. Ils reçoivent volontiers des presents lorsqu'on leur propose le chemin qu'ils prendraient sans cela d'eux-mêmes.

On a de la peine à refuser de l'admiration à la vivacité, à la verité et au tranchant du tableau politique du Duc de Choiseul, mais le dernier trait en est trop prononcé; l'Evenement a prouvé que les échecs des Turcs n'étaient pas indifferents à la politique de la France et que leur dégéneration mise en fait, il ne convenait pas de les compromettre vis à vis d'une puissance qui depuis cent ans avait presque toujours eu les armes à la main. Le même Ministre dans une dépêche suivante avance que le hazard fait seul le bonheur ou le malheur des armes et que des deux côtés est une chance égale; mais c'est un trait échapé à sa plume; il savait mieux que personne qu'à la guerre, il y a toujours beaucoup à parier pour les habiles.

Au lieu de faire agir les Turcs imbelles, il fallait en conservant le secret de leur faiblesse les garder comme un épouvantail. Ils jouissaient d'une considération mal fondée à la verité, mais qui pouvait durer encore longtems et cette masse inerte à l'orient de l'Europe contenait ses voisins et assurait par là le repos de cette partie du monde.

Il était difficile sans doute de prévoir alors le progrès rapide qu'a fait depuis la décadence Ottomane et le Duc de Choiseul ne pouvait l'apercevoir. Ses yeux étaient tournés sur la situation

critique.

critiques de la Pologne que la cour de Russie par une marche insidieuse et violente enveloppait successivement de brassières qui se resserraient toujours davantage. Elle avait fait espérer aux patriotes Polonais que le Roi piaste qu'elle leur donnait releverait la force et la dignité de leur gouvernement. Pour rendre ce leurre plus efficace, elle attaqua le Liberum veto source de l'anarchie qui désolait depuis tant d'années la Pologne et par son influence fit statuer dans la Diète de convocation que la pluralité des voix déciderait à l'avenir dans les votations; mais l'élection faite cette puissance s'étant aperçue que la République à la faveur de cette disposition pourrait remonter à un Etat de vigueur qui la rendrait indépendante, donna ordre à son Ambassadeur à Varsovie de s'occuper à former une confédération générale. Elle produisit une Diète où le Liberum veto fut rétabli dans les points essentiels des finances et du militaire et où la garantie du nouveau régime fut déférée à la cour de Petersbourg. Elle exigea de plus qu'on établit une commission pour tracer entre les deux états une nouvelle démarcation de limites, prenant pour base un traité de Moscou négocié en 1686, et que la Pologne n'avait jamais ratifié; enfin l'Impératrice recevant sous sa protection les prétentions des dissidents de la religion dominante, requit la diète de leur accorder tous les effets civils dont ils étaient privés par de précédentes loix.

M.r de Vergennes eut ordre de mettre sous les yeux de la Porte le tableau de la conduite russe en Pologne et les fatales conséquences qui devaient en résulter. Il devait démontrer que la nouvelle démarcation qui rendrait la Russie maîtresse de la rive droite du Boristhène au dessous de Kiew, lui donnerait une facilité de

de plus pour attaquer l'Empire Ottoman et de s'approcher de la mer Noire dont elle avait envie de partager la domination avec la Porte. Ces considérations présentées sous cet aspect avaient pour objet d'engager celle-ci à des mesures préventives.

L'Ambassadeur ne négligea rien pour rendre son exposé énergique et persuasif et cette pièce fut rédigée de main de maître; mais le Ministre Ottoman craignait la guerre et tout ce qui pouvait y conduire. „Nous ne voyons dans toutes ces querelles de „Pologne, répondit sur ce sujet le Reïss-Effendi que des disputes de „rélijion entre les Catholiques et les dissidens dont il ne nous convient „pas de nous mêler." toutefois, sans qu'il voulut en convenir l'affaire de la démarcation avait fait de l'impression à la Porte, sur l'insinuation de Mr. de Vergennes, elle requit l'envoyé que le Roi de Pologne avait alors à Constantinople d'obvier à ce qu'il n'y fut pas procédé sans l'assistance des Commissaires Turcs qu'on enverrait sur les lieux comme s'agissant d'un objet intéressant pour les frontières Ottomanes. La réponse du Ministre de Varsovie fut qu'il n'était pas question de cette opération dont la démarche de la porte occasionna la suspension

Le Duc de Choiseul que la mollesse du Ministère Turc impatientait beaucoup voulut essayer de l'entraîner par l'influence du Khan des Tartares Arslan Gueraï Prince actif et entreprenant qui venait d'être retabli dans cette dignité. L'usage était que l'Ambassadeur du Roi et la Porte envoyât résider auprès des Khans, un de ses interprètes sous le titre de Consul de Crimée. Le Sr. Fornetti qui remplissait cette commission

ayant

ayant demandé son rappel, le Duc de Choiseul saisit ce joint pour expédier à Arslan Guéraï le Baron de Toll fils de celui dont il a été mention dans la négociation de Belgrade. Afin de donner à sa mission plus de consistance, on lui remit une lettre du Roi pour le Prince Tartare. Le Baron eut ordre de passer à Varsovie sans y manifester sa commission et de s'y mettre bien au fait de l'État des choses pour en tracer ensuite au Khan une esquisse aussi vraie qu'énergique.

Ce plan de voyage s'accomplit; mais en arrivant en Crimée, le Baron trouva Arslan Guéraï mort et remplacé par Maxoud Guéraï, Prince d'un caractère aussi pacifique et mesuré, que son prédécesseur était animé et entreprenant. Le nouveau Consul fit usage auprès de lui de ses instructions dont le but était non seulement d'engager le Khan à faire à Constantinople des rapports propres à échauffer les esprits contre la conduite de Russes en Pologne, mais encore d'ameuter les Chefs des hordes tartares à y concourir avec leur Souverain.

Mr. de Toll se permit d'aller plus loin; il y ajouta l'insinuation de rassembler et de porter des Troupes vers la frontière de la Pologne; mais Mr. de Choiseul n'approuva pas cette exagération de zèle, « ne convenant « pas, écrit-il à ce baron, à une puissance aussi amie de la Porte que l'est « la France, de soulever un Prince feudataire contre l'autorité du Grand Seigneur. »

Mais ce que la ferveur du Consul, l'éloquence du Comte de Vergennes et l'activité ministérielle du Duc de Choiseul ne pouvaient effectuer, la violence Russe l'opéra. Le Prince Repnin, Ambassadeur de cette nation fit enlever et conduire en Russie quatre magnats opposants aux intentions de sa Cour dans la Diète. Dès lors cette assemblée ne fut plus qu'un vain fantôme dont il disposa à son gré. Elle ratifia sans

examen

examen ce que des Commissaires vendus à la Russie déterminèrent et après cet acte de servitude on se sépara. Il fut aisé de sentir combien la Pologne entière dût être révoltée d'une telle tyrannie. Vainement pour adoucir la nation, le Prince Repnin promit publiquement l'évacuation des troupes Russes, personne n'y prit confiance

Le 29 Janvier 1768, une confédération se forma dans la ville de Bar en Podolie pour s'opposer à tous les actes de la dernière Diète. On prévit en France que cette association réclameroit l'assistance des Tartares et comme on se défiait de la légereté Polonaise, il fut prescrit à Mr. de Toll, à cet égard, de beaucoup de circonspections; cependant comme ce recours était salutaire, le Duc de Choiseul expédia le Sr. de Taulès auprès des nouveaux confédérés, pour juger de leur consistance et leur inspirer, s'il y avoit lieu, de s'adresser à la Porte et au Khan. Cet émissaire était chargé et autorisé à marquer aux chefs l'intérêt que prenoit le Roi à leurs succès et même à leur donner quelques secours pécuniaires dont il avait la libre disposition. Le Sr. de Taulès muni de ces ordres parvin jusqu'au foyer de la confédération, mais dégouté de son inconsistance, ou peut être effrayé de l'approche des troupes Russes qui marchaient pour la dissiper, il jugea à propos de faire retraite et revint en France après s'être abouché avec l'Evêque de Kaminieck frère du chef des confédérés et leur fauteur.

Ce prélat expédia en Crimée le Sr. Makowitski trésorier de la ville de Cewgorod avec une lettree pour le Khan dont il réclamait la protection et le fit bientot suivre par un courrier portant à cet Emissaire Polonais des lettres de créance de la confédération; avec ordre, dans le cas où il ne trouverait pas le Sr. Makowitski en Crimée de les remettre

au

au Baron de Toll. Celui-ci prévenu par le Duc de Choiseul ne voulait pas prendre couleur dans la Commission du Sieur Makowitski lequel eut audience du Khan et fut congédié avec une réponse amicale mais peu concluante.

Enfin le moment de l'explosion arriva; il était marqué dans l'ordre des destinées qu'une échauffourée entre un détachement Russe et des confédérés Polonais amènerait une rupture entre la Porte et la Russie et, à la suite, les plus grands événements. Quelques confédérés poursuivis par des Cosaques se réfugièrent à Balta ville double dont l'une appartient à la Pologne et l'autre à la province Tartare du Yedzan. Le nommé Yacoub Aga pratiqué depuis longtemps par le Baron de Toll commandait dans ce poste et y donna asyle aux fuyards. Le Cosaques le sommèrent de leur extradition sous le terme de trois jours avec menace, en cas de refus, de mettre tout à feu et à sang. Yacoub Aga hors d'état de se défendre fit passer les confédérés en Moldavie et se disposa à la retraite en cas d'attaques. Le Canon tira à l'expiration des trois jours. La ville fut saccagée et les Cosaques se répandirent dans le pays, faisant main basse sur tout ce qu'ils rencontraient dans ce désert.

Yacoub Aga manda sur le champ au Seraskier du Yedzan ce qui venait de s'y passer et celui-ci en rendit compte au Khan lequel à son tour expédia à Constantinople pour en donner part à la Porte. La nouvelle mit tout le monde en mouvement. Le Grand Seigneur fit tenir une assemblée générale des ministres, des gens de loi et des Chefs des milices. Le fait de Balta y fut décidé une infraction formelle de la paix dont il y avait lieu de se faire raison par la voie des armes.

Les

Les ordres furent immédiatement donnés aux troupes de se mettre en marche. Le Grand Visir Muhzun Oglou soupçonné d'être trop enclin à la tranquillité publique fut déposé et remplacé par Hanzeï Pacha précédemment Sélictar de Sa hautesse et d'un caractère à ne garder aucun ménagement. Il fut prescrit au Khan de se tenir en mesure de secourir la Moldavie où l'on craignait que la retraite des confédérés de Bar n'attirât les Russes. Les premiers avaient été battus et forcés de se réfugier sous Chotin.

Pour procéder avec une sorte de méthode Maxoud Gueraï eut ordre de demander au Gouverneur de la frontière Russe satisfaction de l'insulte de Balta; ce qu'il promit sans difficulté, ne demandant que le tems de reconnaître les coupables. La Porte de son côté fit une sommation Ministérielle au résident de Russie de procurer une une juste réparation de ce qui venait de se passer et d'écrire à sa cour d'opter entre l'évacuation de ses troupes de la Pologne, ou la guerre.

Le Comte de Vergennes ne manqua pas de profiter de cette première effervescence pour animer les Ministres Ottomans. Afin de les embarquer de plus en plus, il leur suggéra de donner aux cours de l'Europe une notification des griefs de la Porte contre la Cour de Petersbourg. Cet ambassadeur jugeant que rien n'était plus fait pour encourager les Turcs à une rupture avec la Russie que la certitude que la maison d'Autriche n'entrerait pas dans cette querelle, insinua de requérir celle-ci d'une explication amicale sur ce sujet, soit directement, soit par l'organe d'un tiers: Commission qui ne pouvait regarder que lui; mais l'espoir de l'évacuation des troupes Russes de la Pologne fit encore suspendre cette

mesure

L'époque à laquelle avait été fixée l'attente des réponses de la Russie étant arrivée au commencement d'Octobre, un Muchaveré nombreux fut assemblé le 3 du dit mois pour régler la conduite du grand Visir. Le 6 ce premier Ministre fit appeler à son audience le résident de Russie qui débutant suivant l'usage avec un compliment fut interrompu par le Visir et apostrophé d'épithètes assez grossières. Sans se démonter le Ministre Russe se borna à protester du désir de sa Cour d'entretenir la paix avec la Porte, propos sur lequel il fut sommé durement de donner une assurance par écrit, garantie par les Ministres des cours alliées de la Russie (ce qui ne pouvait s'entendre que de celles de Londres et de Berlin), que les troupes de sa nation sortiraient de Pologne sur l'avis qu'il leur en ferait parvenir. On lui produisit à cette occasion l'engagement par écrit qu'il avait remis quelques années auparavant et dont il a été fait mention. Le résident répondit que ses pouvoirs n'allaient pas jusques là; Sur quoi le Visir d'un ton furieux lui déclara que la cour de Petersbourg rompant les liens d'amitié et des traités allait être responsable du sang qui serait répandu dans le cours de la guerre qu'il lui dénonçait. Il fit ensuite retirer le Ministre Russe dans une pièce voisine et peu après le conduisit à la prison des sept tours.

Ce fut le signal de la rupture, et cette démarche fut suivie d'un mémoire en communication à tous les Ministres étrangers contenant l'exposé des motifs de la Porte. Le Grand Visir revint alors à l'insinuation que lui avait faite peu auparavant le Comte de Vergennes sur la convenance de faire sonder les dispositions de la Cour de Vienne et cet Ambassadeur ainsi qu'il s'y attendait, fut requis de cet Office.

L'internonce Impérial qu'il interpela sur ce sujet le

vit

mit état d'assurer la Porte que la Cour de Vienne n'avait rien de plus à cœur que d'entretenir inviolablement la paix avec l'Empire Ottoman sur le fondement des traités existants; déclaration qu'il donna ensuite par écrit et qui fut échangée avec une reversale des Turcs.

Hamzei Pacha ne conserva sa place que quatre semaines. Sa santé devint si mauvaise qu'il fallut le déposer et le sceau de l'Empire fut donné à Emin Méhemet Pacha gendre de sa Hautesse. Il avait été dans sa jeunesse occupé au commerce des Indes et y avait passé quelque temps, d'où il s'était rendu à Constantinople en continuant la même profession. Il y trouva le moyen de s'introduire dans les bureaux et devint en peu d'années Reïs Effendi, place qui le conduisit au premier Ministère. C'était un homme d'esprit, mais sans autre acquit des affaires publiques qu'une sorte de routines. Il les conduisit avec une prétendue finesse qui rarement réussit en grand. C'était bien une autre difficulté que d'avoir à commander une armée sans avoir les moindres éléments de l'art militaire; mais les Turcs soupçonnent à peine qu'il y en ait un; prévenus pour le fatalisme, ils attendent tout de la Providence et ne s'occupent que par manière d'acquit des moyens qu'il emploie ordinairement pour le succès. L'abondance de troupes et de munitions ne manquent guère aux armées Turques, mais sans attention à la bonne qualité, le reste va au hazard.

Il est à observer que la déclaration de guerre s'étant faite au mois d'Octobre, on donna aux Russes trois mois pour se préparer aux hostilités. A la vérité il n'en fallait pas moins pour rassembler les milices Turques éparses sur le vaste Empire

Les

Le grand Seigneur s'attacha de préférence à une levée de Volontaires pour le seul motif que la réforme de cette sorte de troupes suivait immédiatement la Paix. Le trésor public ne demeuroit pa chargé de paies surnuméraires comme il seroit arrivé en augmentant les vieux corps; mais aussi ne ramasse-t-on que des Vagabonds et ces prétendus gens de guerre n'étaient pas plutôt rendus à l'armée qu'ils en désertaient impunément.

L'Europe à cette époque jouissait d'une paix générale. La Pologne était seule déchirée de dissentions intestines fomentées par les cours de Petersbourg et de Berlin. Les maisons de Bourbon et d'Autriche fermes dans l'alliance qui les unissaient tenaient en respect l'Angleterre trop occupée d'ailleurs vis à vis de ses Colonies pour prendre une part active aux affaires du dehors

Le Comte de St. Priest nommé depuis quelques mois successeur du Comte de Vergennes à l'Ambassade de Constantinople était déjà entré en Turquie par la voie de Hongrie; il arriva à Constantinople le 13 Novembre 1768, C'est où finit le précis politique qu'il a entrepris, sa suite se trouve dans le mémoire où il rend compte au Roi de son Ambassade

Liste des Ambassadeurs, Ministres et agents politiques des Rois de France à la Porte Ottomane depuis François 1.er jusqu'à Louis XVI.

Jean Frangipani

La nouvelle histoire de France rapporte qu'à l'occasion de la guerre que soutint François 1.er contre Charles-Quint, ce Roi pressé par les armes de l'Empereur, écrivit à Sultan Soliman pour entrer en liaison avec lui, une lettre dont Jean Frangipani fut porteur : l'histoire ne dit rien sur son personnel. Il se trouvait en hongrie auprès de ce Prince ottoman lors de la funeste journée de Pavie en 1525. Comme on le voit dans la réponse de Soliman qui fait mention au Roi de sa prison. François revenu dans ses États répliqua au Sultan par un autre messager qui n'est pas nommé.

Antoine Rincon

Il est appelé le Capitaine Rincon dans les dépêches de Baïf ambassadeur de france à Venise recueillies par Nicolas Camusat ; né sujet de Charles-Quint, il était entré au service de françois 1.er dont il se qualifiait gentilhomme de la chambre. Le Roi

l'expédia

l'expédia à Soliman auprès duquel il ne demeura que huit jours ce qui conste par l'instruction donnée par François 1er aux Cardinaux de Tournon et de Grammont que rapporte le même Camusat sous la date du 13 Novembre 1532. Hassan Bayzadé auteur Turc de réputation dit que Soliman allant en Hongrie reçut à Belgrade au mois de Juillet 1532 un Ambassadeur du Roi de France auquel il fit de très-grands honneurs; l'Empereur, dit Baïf, dans une de ses lettres, tacha de faire enlever Rincon à son retour par Venise, mais il sut éviter les embuches qu'on lui avoit tendues. On verra plus bas qu'il n'eut pas toujours le même bonheur.

Jean de la Forest chevalier de St Jean de Jerusalem

C'est le premier Ambassadeur de France de résidence à la Porte. Son instruction dont la Copie existe au dépôt des Affaires étrangères est datée du 11 février 1534, Il conclut un traité d'Amitié entre François & Soliman au mois de février de l'année suivante 1535, cet acte s'est trouvé à la Bibliothèque du Roi dans un journal sur l'Ambassade de Daramon. De Thou dit dans son histoire que La Forest mourut à Constantinople en 1537.

Jean de Montluc

On doit d'autant plus balancer à le nommer Ambassadeur que sa Commission eut lieu pendant l'Ambassade de La Forest en 1536. Comme on le voit dans la nouvelle histoire de france où il est

nommé

nommé protonotaire Montluc; il s'en retourna après l'avoir remplie. Montluc fit encore un voyage à Constantinople en 1545 pour y accompagner un Plénipotentiaire de Charles-Quint auquel François Ier voulait alors ménager une trève avec les Turcs.

L'Evêque d'Acqs cite ce Protonotaire depuis Evêque de Valence comme ayant servi la France avec beaucoup de distinction en Turquie; il acquit encore plus d'éclat par l'élection de Henri III au Trône de Pologne qu'il sut procurer par ses intrigues en ce Royaume, où il était le 1er des trois Ambassadeurs de France assistant à la Diète. Cet Evêque mourut suspect de Calvinisme, un bâtard qu'il laissa témoigne contre ses moeurs. Il se nommait Balagni et par une destinée singulière cet homme sans naissance et sans talents distingués devint Marechal de France et pendant quelque temps Prince Souverain de Cambrai.

Marillac

Mr de Thou en rapportant la mort de la Forest dit que Marillac son cousin qui l'avait suivi à Constantinople y fut à l'occasion de ce décès chargé par intérim des affaires de l'Ambassade et s'en acquitta avec honneur; de retour en France, il devint Archevêque de Vienne, jouit d'une grande réputation dans le Clergé. Il mourut le 3 Novembre 1560 peu après avoir prononcé un admirable discours à l'assemblée de Fontainebleau sous le règne de François II. Le Capitaine Rincon le releva en 1538.

César Cantelmo.

C'était un seigneur Napolitain banni de son pays pour avoir suivi le parti de la France. Le Roi l'expédia en poste à la Porte en 1539, dans l'objet de ménager un accomodement entre elle et les Vénitiens, ce qui lui fit faire une course aller et venir à Venise. C'est probablement lui qui demanda pour l'exercice de sa religion à Soliman et obtint en 1540 l'Eglise de St. Benoit de Galata quoique déjà destinée à être convertie en mosquée. On ne voit pas comment finit la mission de Cantelmo, Rincon parti pour la France, revenait à Constantinople par l'Italie en 1542, lorsqu'il fut assassiné sur le Pô avec Fregose autre envoyé du Roi par ordre du Marquis du Guest gouverneur du Milanais.

Antoine Polin baron De la Garde.

On le nomma le Capitaine Polin, puis le baron de la Garde du nom du village où il étoit né paysan; il prit de bonne heure le parti des armes et s'y distingua. A la nouvelle de l'Assassinat de Rincon François 1.er lui substitua Polin qui prit par Venise, traversa la mer adriatique sur ses propres galères et debarqua en Albanie d'où il se rendit par terre à Constantinople. Il revint en 1543 sur la Côte de Provence avec une armée navale Ottomane commandée par Barberousse. Après le siège de Nice, La Garde pour lequel on créa la charge de Général des galères de France, en prit cinq avec lesquelles il reconduisit la flotte Turque jusqu'à Lepante d'où il

retourna

rebroussa chemin; ce Baron eut encore l'occasion de faire un voyage à Constantinople en 1552 après avoir été déchargé de l'accusation intentée contre lui pour le massacre de Cabrière et de Merindol.

Brantôme qui a écrit la vie du Baron de la Garde parmi les hommes illustres, dit que ce baron mena avec ses galères le Duc d'Alençon à Londres lorsqu'il s'agissait du mariage de ce Prince avec la Reine Elisabeth et il ajoute que La Garde les arma avec une grande magnificence et mourut ensuite peu riche ayant passé quatre-vingts ans.

Gabriel Daramon

On a trouvé à la Bibliothèque du Roi un Journal de son Ambassade à la Porte composé par un S.r Chesneau son Maître d'hôtel. François 1.er fit partir cet Ambassadeur pour la Turquie en 1547. A peine arrivé à Constantinople il y apprit la mort de ce Prince. Son successeur Henri II dépêcha consécutivement à Daramon le Secrétaire Valenciennes et les sieurs de Fumet et Luscon ave de nouvelles lettres de créance et des instructions. Daramon les ayant reçues prit ses premières audiences de Soliman auquel il baisa la main suivant l'usage de ce temps, qu'on voit continué sous plusieurs de ses successeurs. Cet Ambassadeur suivit le Sultan en Perse et fut joint à moitié chemin par un Valet de Chambre du Roi nommé Codignac qui lui apporta des dépêches dont on ne sait pas l'objet, à en croire le Journaliste. Soliman profita

au

au Siège de Van des Conseils de Daramon, lequel à son retour de Perse, visita les Saints Lieux et l'Egypte et ne fut de retour à Constantinople qu'en 1550. Les affaires de France y étaient restées entre les mains d'un Sieur de Cambrai Chanoine de St Etienne de Bourges dont l'Evêque d'Acqs fait l'éloge. Lorsque Soliman engagea Daramon à passer en France en 1551. Il laissa pour l'intérim, son Maître d'hôtel Chesneau, disposition qui paraîtrait singulière partout ailleurs, mais qui ne le serait pas aujourd'hui même à l'égard des Turcs. Le voyage de l'Ambassadeur dura huit mois. En revenant à son poste il se trouva dans le cas de mouiller à Malte et le grand maître nommé Domedes Espagnol de nation l'engagea à se rendre au siège de Tripoli défendu par les Chevaliers de cet ordre et attaqué par les Turcs dans l'espoir qu'il les déterminerait à lever le Siège. En arrivant il fut témoin de la reddition de la Place et obtint du Général Ottoman, sous promesse d'échange, la liberté des Chevaliers qui s'étaient rendus prisonniers de guerre. Le prix de ce service fut que Domedes refusa de lui remettre les Esclaves Turcs en compensation et lui imputa hautement la perte de Tripoli; mais le Roi força dans la suite le grand Maître à rétracter cette calomnie de laquelle le brave Chevalier de Villegagnon défendit vivement l'Ambassadeur. Daramon de retour à Constantinople y vit arriver en 1552 le Chevalier de Sèvres qui lui apporta des instructions dans l'objet de fixer avec les Turcs un concert d'opérations pour la Campagne suivante. La jonction des flottes française et Ottomane eut lieu en effet en 1553; ce fut la dernière année de l'Ambassade de Daramon lequel revint en France

avec

avec ses trois galères qui étaient entretenues par le Roi; dans ce tems les forces navales de la France étaient entre les mains de différents particuliers.

Chesneau

Il fut pour la seconde fois chargé des affaires de France au départ de son Maître et revint après l'arrivée du Successeur de Daramon. Le Journal dit que Chesneau entra depuis au service de la Duchesse de Ferrare.

Codignac.

Codignac le même valet de chambre du Roi dont on a déjà parlé succeda à Daramon en 1554. Soliman était alors en Asie où le nouvel Ambassadeur alla le joindre pour prendre ses premières audiences et traiter de la jonction des flottes respectives; quelque temps après le Roi expédia en Turquie le Sr. de Ville-monte, le même selon toute apparence que Brantôme nomme Villecuin chargé de proposer au Sultan un plan d'opérations qui fut admis. Codignac s'embarqua sur la flotte Turque pour la Campagne de 1855 et revint avec elle à Constantinople. C'est la dernière fois que les forces des deux puissances se sont combinées. On ne voit pas à quelle époque la Conduite de cet Ambassadeur devint suspecte et henri II qui le rappela. Codignac loin d'obéir entra au service de Philippe II qui venait de monter sur le Trône d'Espagne. Il servit son nouveau Maître à la Porte

en

en exagerant auprès d'elle la détresse où se trouva la France à la fin du règne de Henri II. Busbecq alors Ambassadeur de l'Empereur Ferdinand en Turquie, dit que le Drogman de la Porte était à la dévotion de Codignac; celui-ci avait épousé une demoiselle Grecque propriétaire de deux îles de l'Archipel; on ne sait comment il finit.

La Vigne.

Il est probable que le Sr. De la Vigne successeur de Codignac est celui du même nom qu'on lit dans Paruta avoir été expédié à Constantinople en 1543. par François 1er. Il eut à y combattre les menées de son prédécesseur Codignac contre la France et parvint à faire déposer son ami le Drogman de la porte qui fut ensuite rétabli par le crédit de Busbecq. Ce dernier parle dans ses lettres de la rudesse du caractère de La Vigne avec lequel, dit-il, le fameux Rustem Pacha évitait de se commettre, mais qu'un jour provoqué par l'Ambassadeur qui lui soutenait en face que toute l'importance de la Puissance Ottomane ne consistait que dans la division des Princes Chrétiens; le Visir apostropha La Vigne du défi de les réunir tous contre son Maître qui en viendrait aisément à bout. La paix de Cateau Cambresis remit La Vigne en si bonne intelligence avec Busbecq, que la délivrance de quelques prisonniers Italiens & Allemands ayant été refusée au dernier, l'Ambassadeur de France à son audience de congé obtint de Soliman leur liberté. La mort de Henri II décida le retour de La Vigne dans sa patrie. Brantôme dit de lui qu'il mourut en chemin riche de plus de 60.000 écus outre de très-beaux meubles et qu'il fit la

Duchesse

Duchesse de Savoie, qui avait causé sa fortune, sa seule héritière au détriment de ses parents. Il laissa chargé des affaires de France à la Porte, un sieur Petremol qui eut bientôt à les remettre à un nommé Dolu expédié par François II à Constantinople. Cet Agent y mourut au mois de Juillet 1561.

Petremol

Petremol reprit par ordre du Roi l'intérim de l'Ambassade à la mort de Dolu, c'est ce qu'il écrit dans une lettre qu'on a de lui au dépôt des Affaires étrangères en date du 8 Decembre 1563. On lit dans la liste des Ambassadeurs de France qui se trouve à la Bibliothèque du Roi que La Vigne à son depart de Constantinople, y laissa le soin des affaires avec qualité de Lieutenant de l'Ambassade et trois écus par jour d'appointements au nommé Vincent Justiniani, mais il paraît par une autre lettre de l'an 1564, existant au dépôt des Affaires étrangères que Catherine de Médicis écrit à cet Agent, qu'elle le qualifie de Conseiller et Maître d'hôtel du Roi son fils, envoyé à Constantinople pour solliciter de Soliman la liberté du Vicomte de Cicala, cela se confirme par une lettre de Petremol où on lit « Il y a cinq mois que le Sieur Vincent Justiniani est ici dans l'attente de la liberté du Vicomte de Cicala » Catherine avait précédemment expédié en Turquie un Nommé Salviati pour demander la délivrance d'Alvaro de Sande, Général Espagnol pris à l'Affaire de Gerbes et que Busbecq obtint; on ne voit pas quel fut le terme de l'agence de Petremol

Claude Dubourg seigneur de Guérines.

Le Compte que Petremol rendait en france des reproches de la Porte au Roi sur ce qu'il ne lui envoyait pas d'Ambassadeur décida enfin Charles IX à nommer à cet emploi en Turquie Claude Dubourg Trésorier de france. Peu après son arrivée à Constantinople, il conclut le renouvellement du traité d'Amitié de 1535 entre la France et l'empire Ottoman. Cet acte en 18 articles (8.bre 1569), s'est retrouvé avec le Journal de Daramon. Ce qu'on sait de la conduite ultérieure de Dubourg répond mal au début de son Ambassade. L'Evêque d'Acqs son successeur le taxe de fripon dans ses lettres et d'espion de la maison d'Autriche, le prélat fait même entendre que cet Ambassadeur finit par s'évader de Constantinople. Charles IX étant mort, Dubourg s'attacha au Duc d'Alençon à la Porte Ottomane et entra dans les troubles qu'occasionna ce Prince. Lorsqu'il se raccomoda avec le Roi, Dubourg s'enfuit avec intention de se rendre à Constantinople par Venise où il eut l'audace de prendre le titre d'Ambassadeur du Duc d'Alençon à la Porte Ottomane. On écrivit à Venise pour que le Sénat le livrât, ce qu'il fit. A Constantinople il se répandit que la République avait fait arrêter un Ambassadeur du Roi allant auprès du Grand Seigneur; ce qui mit ce Prince dans une grande Colère.

Henri III prit soin de justifier la république par le S.r Ingé agent de France.

Grandchamp.

Dubourg laissa les affaires de france en Turquie

au

au Sr. de Grandchamp qui y était depuis quelques années et peutêtre y avait-il été amené par le précédent Ambassadeur, dont l'Evêque d'Acqs accuse Grandchamps d'avoir été complice dans un vol de cinquante milles écus fait à des marchands Marseillais. Cet homme dans le but de se faire nommer Ambassadeur intrigea pour avoir du grand Visir la Commission d'aller en france solliciter l'intervention du Roi à Venise pour la délivrance d'un Chaoux expédié à Charles IX et qui avait été arrêté dans cette ville chemin faisant. Grandchamps dans cette course, sut si bien se faire valoir auprès de ce Prince qu'il le déclara son Ambassadeur à la Porte en révoquant au Sr. du Sausai déjà choisi pour cette commission. Profitant du moment, il partit après avoir reçu 12.000 pour une année d'appointements; mais les Vénitiens ayant alors réclamé l'entremise du Roi auprès de la Porte avec laquelle ils étaient en guerre, et l'ayant obtenue, leur ambassadeur fit observer qu'il convenait de confier cette médiation à un tout autre personnage que Grandchamp, on lui courut après, il fut ramené et sa lettre de créance retirée; mais il trouva le moyen de garder l'Argent.

La Tiquerie

C'est le nommé la Tiquerie que l'Evêque d'Acqs trouva à Constantinople chargé des affaires du Roi. Il en partit après les premières audiences du Prélat.

François de Noailles Evêque d'Acqs

L'Evêque d'Acqs avait eu ainsi que Montluc le titre

de

de protonotaire et avait servi en Angleterre avec beaucoup de réputation conjointement avec son frère Antoine de Noailles qui y était Ambassadeur de France. Ce Prélat avait rempli lui-même en Chef et avec gloire d'importantes ambassades en Italie. C'est par ce motif qu'on jeta les yeux sur lui pour l'envoyer à la Porte dans la circonstance d'une médiation à exercer. Il prit par Turin, Venise & Raguse où on lui donna séance au Sénat. Ce Prélat arriva à Constantinople le 13 mars 1572. Sa correspondance la plus suivie, se trouve à la Bibliothèque du Roi et à celle de l'hôtel de Noailles où sont en outre les lettres particulières de cet ambassadeur. C'est par elles qu'on voit qu'il avait reçu en partant trente mille francs pour appointements d'une année et qu'il en demanda dans une de ses lettres la continuation alleguant que ceux de ses prédecesseurs étaient de douze mille francs outre six mille francs pour leur secrétaire et l'allocation des frais extraordinaires qui passaient vingt mille francs. Il parait cependant par la mention qu'il fait dans une dépêche subséquente, d'une assignation de 12600.ᵗ comme moitié de son traitement annuel, qu'il fut réduit à 24000.ᵗ Le Grand Seigneur lui donnait d'abord un Taïn de huit écus par jour qui furent ensuite retranchés de moitié. On lui fournissait en outre, chaque année, trois cents charges de bois, deux cent trente Kilos d'orge et cent quatorze charretées de foin. Il faisait part de ses provisions à ses Drogmans dont le premier Domenico Olivieri avait trois cents écus de cinquante aspres, d'appointements annuels, vingt écus pour les frais de bateaux, deux Robes d'écarlate et deux de soie. On a cru devoir rapporter ces détails que leur ancienneté rend curieux en les comparant au temps présent. L'Evêque d'Acqs écrit qu'à la première audience qu'il reçu de sa Hautesse il se débarassa des Capigi bachis qui selon l'usage le soutenaient sous les bras et s'approcha

seul

du Sultan pour baiser suivant la coutume d'abord sa robe puis sa main.

Cet Ambassadeur à l'occasion de ce rapport se récriait sur les insolences qu'enduraient les Ambassadeurs de l'Empereur, de Venise et de Pologne. Il était lui-même très-mécontent en Turquie, et sollicitait instamment Mr. de Sauves alors Secrétaire d'état de lui obtenir son rappel. Une des lettres de ce Prélat en date du 10 Juin 1572 finissait ainsi „ La coutume „ de la cour est de ne rien faire que pour ceux qui sont présents, pressants „ et importuns. Le Roi d'Espagne en use autrement et j'espère que le nôtre „ en fera de même un jour, mais mon temps sera passé „ Le dégoût de son Ambassade joint à la crainte de quelque violence de la part des Turcs, si l'armée de la ligue chrétienne remportait quelque avantage signalé, ou si la France faisait quelque entreprise sur Alger comme on en avait eu l'idée, déterminèrent l'Evêque d'Acqs à partir de Constantinople sans en avoir la permission du Roi; mais à peine était-il à Raguse qu'un Courrier lui apporta l'ordre de travailler à obtenir le concours de la Porte pour l'élection de Monsieur (depuis Henri III) au trône de Pologne.

L'Ambassadeur retourna à la hâte à Constantinople, malgré la rigueur de la saison, s'il ne put déterminer les Turcs à des démarches bien significatives pour Monsieur il eût au moins la satisfaction de voir conclure par ses bons offices la paix entre la Porte et la République de Venise, ce qui avait été l'objet primitif de sa mission en Turquie.

Il en partit définitivement en 1574 et se retira dans son Evêché.

Il mourut à Bayonne en 1585 âgé de 66 ans.

Gilles de Noailles Abbé de L'Isle.

Avant de songer à l'Evêque d'Acqs pour l'Ambassade

de

de Constantinople, il avait été question d'y nommer Gilles de Noailles son frère, abbé de Lisle qui lui succéda. Après avoir été l'un des trois Ambassadeurs de France à la Diète de Pologne, où le Duc d'Anjou depuis Roi de France sous le nom de Henri III, fut élu, L'abbé de Lisle y vécut en mauvaise intelligence avec ses confrères, comme on le voit par une lettre de l'Evêque d'Acqs. Gilles de Noailles reçut de nouvelles créances et instructions de Henri III à son avènement à la couronne de France et les présenta au nouveau Sultan Amurat III. On ne sait aucune particularité concernant cet ambassadeur qui revint dans sa patrie en 1577. Il eut l'Evêché d'Acqs à la mort de son frère et mourut en 1606. Le président Hénault le place au rang des savants et illustres de ce temps.

Jugé

On lit dans un discours joint au Journal d'Ambassade de Daramon ainsi que dans le Continuateur de Chalcondile qu'en 1578 un nommé Jugé remplissait l'interim de l'Ambassade de France à la Porte. C'était selon les apparences un Secrétaire que l'abbé de Lisle y avait laissé en partant.

Germini Baron de Germolles.

Dans les instructions en date du 15 Décembre 1579 qu'on a au dépôt des affaires étrangères Germigni est qualifié de Chevalier, maître d'hôtel ordinaire du Roi. L'historien de Thou le ravale sur son peu de naissance et sur ce qu'il avait été domestique du Cardinal

de

de Bourbon. Il est probable que c'est le même dont l'Evêque d'Acqs fait souvent mention et qu'il croyait incapable d'être son successeur par le manque de fermeté dans le caractère. Rien ne prouve que Germigni en ait manqué. Il renouvela les traités entre la France et la Porte en Juillet 1581. Cet acte joint au journal de l'Ambassade de Daramon est en 23 articles. S.te Foix dans son histoire de l'ordre du S.t Esprit rapporte à l'article du Comte de Torcy qu'Amurat III avait expédié un envoyé au Roi pour le convier d'assister par un Ambassadeur à une fête que ce sultan devait donner à l'occasion de la circoncision de son fils, mais de Thou dit que Germigny s'en dispensa parce que les Ambassadeurs d'Etienne Battori Roi de Pologne que Henri III n'avait jamais voulu reconnaître pour tel, y avaient été invités et s'y trouvèrent. C'est par Germigni que les Jesuites furent établis dans l'Eglise de S.t Benoit de Galata. La Copie de l'acte existe datée des Vignes de Pera le 27 Aout 1584. On est étonné d'y voir souscrit avec l'ambassadeur de France celui de Venise au même titre de donataire. L'Ambassade de Germigni finit peu après, et il n'est fait de lui aucune mention ultérieure. Son traitement était de huit mille quatre cents écus par an.

Bertier

C'est dans les instructions du S.r de Lancome qu'on voit qu'il trouva à Constantinople les affaires du Roi à la Porte entre les mains du nommé Bertier que probablement Germigny en avait laissé chargé à son départ.

Jacques.

Jacques Savari Seigneur de Lancomeo.

Ses instructions datées du 23 7bre 1585 sont au dépôt des Affaires etrangères; elles débutent ainsi " Le Ministre lui recommande " d'être bien avisé, secret et pénétrant le plus qu'il pourra, véritable et " de bon exemple dans ses mœurs; car la vertu ne perd jamais de son lustre " en quelque lieu qu'elle soit exercée, que les ministres bien conditionnés " en leur personne facilitent et avancent les affaires de leurs maîtres " plus que les autres " Il semble que le personnage qui a besoin d'une pareille leçon n'est pas celui qu'il faut choisir pour un tel emploi. Busbecq, alors ambassadeur de l'Empereur Maximilien en france, écrit, sur la nomination de Lancomeo à l'Ambassade de la Porte, que c'était un homme d'ancienne naissance, il débuta à Constantinople par refuser de voir l'Ambassadeur d'Angleterre; les traités de la France stipulant que toutes les nations de l'Europe ne pouvaient paraître en Levant que sous Pavillon français. Lancomeo prétendait ne devoir reconnaître le représentant d'aucune autre puissance. Il devint partisan de la ligue qui déchirait encore la france. Aussi fut-il révoqué lorsque Henri IV parvint au trône. Dans une note datée de 1592, Lancomeo parle ainsi de lui même : " Jacques Savari, Seigneur de Lancomeo, qui pour servir la foi et la " religion catholique, et fidèlement la Couronne de france de laquelle " il a été sept ans Ambassadeur au Levant, est tombé au pouvoir des " Ennemis de l'Etat et a supporté toutes sortes de peines et d'indignités " Ce qui a rapport sans doute au traitement que lui fit éprouver de la part des Turcs, son successeur. Les sept ans iraient à l'année 1592

et

et cependant de Brèves s'installa en 1589; mais Lancome s'en tenait à l'illégalité prétendue de sa révocation par Henri IV qu'il ne voulait pas reconnaître.

François Savari Seigneur de Brèves.

Brèves était cousin de son prédécesseur qui probablement l'avait amené en Turquie, ce qui n'empêcha pas que le choix de Henri IV ne tombât sur lui: il eut grand peine à déposséder son parent et il fallut avoir recours au gouvernement Turc qui fit saisir et enfermer Lancome aux Sept Tours. De Thou dit que Brèves se chargea des meubles et effets du Prisonnier et fit de son mieux pour éviter, s'il était possible en cette occasion, l'inculpation de jalousie ou d'avarice. L'Ambassade de Brèves dut commencer en l'année 1589 dans un discours imprimé qu'on a de lui il dit qu'en 1590 peu de temps après avoir été établi Ambassadeur, il prit à l'audience du grand Visir préséance sur ceux de l'Empereur. L'Évêque d'Acqs avait fait de même, prétendant que ce Prince n'était considéré à la Porte que comme Roi de Hongrie. On verra à l'article de Mr de Girardin cette conduite désapprouvée par la Cour. Brèves suivit le Sultan Méhemet III à la guerre. L'historien Sagredo raconte qu'à la bataille d'Agria, les ambassadeurs qui accompagnaient le Sultan s'enfuirent comme lui à toute bride. Celui d'Angleterre se nommait Richard. Un auteur turc contemporain parlant de cette Campagne, écrit que l'ambassadeur de France était d'une naissance distinguée et s'exprimait bien dans

sa

la langue du pays; c'est ce que Brèves dit de lui-même à cet égard; la fuite de Méhemet n'empêcha pas les Turcs de gagner la bataille, le Sultan s'en prévalut pour faire à son retour dans sa capitale une entrée de vainqueur. On voit que Brèves en prit occasion pour le féliciter sur ses lauriers, il fut admis à l'audience avec une suite de vingt cinq personnes et reçut de grandes distinctions. Cet Ambassadeur renouvela les traités d'amitiés entre la France et la Porte en 1597. Méhemet III offrit alors, dit-on, des secours à Henri IV contre la ligue. L'Abbé de St Réal dans son premier discours sur l'usage de l'histoire prétend que Brèves manda au Roi que le motif principal qui avait induit le Sultan à cette offre, est qu'il avait pris le mot de ligues en aversion. Il est difficile de croire que cet Ambassadeur ait écrit telle chose, Méhemet ne savait certainement pas le français et si l'idée du mot ligues dans la traduction l'avait frappé, ce n'était pas merveille qu'un despote l'eut en horreur. Méhemet III étant mort en 1604, les capitulations furent encore renouvelées cette même année sous le règne d'Achmet I fils aîné de Méhemet qui lui succéda. Selon Mezerai, Brèves acheta pour les Ambassadeurs de France le Palais qu'ils habitent à Péra, ils en occupaient donc un autre du temps de Germigni. Tournefort dit que Brèves le fit bâtir, en ce cas il fut reconstruit par le Comte de Marchevilles. Brèves fut rappelé en 1606. En retournant en France il visita les Lieux Saints, passa en Egypte, à Tunis, à Alger et n'arriva dans sa patrie qu'après dix   de voyage. En 1607 il fut nommé Ambassadeur à Rome, d'où il revint en 1615 pour être Gouverneur de Gaston, frère de Louis XIII alors régnant. Deux ans

après

après il fut privé de cette charge et mourut en 1629. Henri IV dans la pénurie de ses finances lui avait accordé pour son entretien en Levant un droit de 2% sur tout le commerce de France en Turquie, mais cela fut ensuite supprimé. On voit au dépôt des affaires étrangères en 1615 un brevet de Consul-Général de la nation française en Egypte pour le Sr. de Brèves, qualifié de ci-devant Ambassadeur à la Porte. Il faisait sans doute exercer cette place à son profit par un substitut. Il était chevalier des ordres du Roi et premier écuyer de la Reine Mère.

François de Gauntaut Biron, Baron de Salignac

Il arriva à Constantinople en 1607. Cet ambassadeur dont le nom indique la haute naissance, était du nombre des parents de l'infortuné maréchal de Biron qui se jetèrent aux pieds de Henri IV pour solliciter sa grâce: le refus qu'ils éprouvèrent n'empêcha pas Salignac d'avoir pour ce Prince un vif attachement. Il fut frappé de sa mort funeste, au point qu'on croit que ses jours en furent abrégés. S'étant transporté à l'Eglise de St. Benoît de Galata, il y passa deux jours pour assister à la pompe funèbre de ce grand Roi. De retour chez lui, la fièvre le prit et le conduisit au tombeau. Son épitaphe dans l'Eglise des Jésuites se trouvant effacée par le temps, le Comte de St. Priest l'un des successeurs de Salignac, la fit rétablir en 1772. Il ne faut pas omettre que dans un acte de 1609 pour la restitution de la même Eglise aux Jésuites qui en avaient été chassés on voit la signature de Dominique Fornetty premier Drogman de France. Cette famille a constamment fourni depuis des bons interprètes au service de la France en Levant.

Achille

Achille de Harlai Sanci Baron de La Môle.

Mezerai dans son histoire des Turcs dit que le Baron de la Molé était fils de Sanci ministre de Henri IV et que ce fut à la considération de son Père ainsi qu'à son mérite prématuré qu'il dut d'être nommé à une charge si importante et si difficile à l'âge de 24 ans. Cet ambassadeur arriva à Constantinople en 1611. On lit dans le même auteur le récit de sa première audience du Sultan dont il baisa la Robe; il dina avec le Visir. On mangeait alors au Divan assis par terre sur le plancher couvert d'un tapis. Cet Ambassadeur et sa suite étaient vêtus à la Turque, d'une longue robe de drap d'or fourrée de martres Zibelines. Mr de Bonnac prétend dans son mémoire que l'ambassade du Baron de la Môle fut tranquille. Il eut cependant en 1616 une assez vive alerte pour sauver les Jésuites qu'on avait rendus suspects à la Porte. Un Cordelier, vicaire patriarchal de Constantinople fut pendu à cette occasion. En outre sous le 1er Règne de Mustapha qui succéda à son frère Achmet premier mort en 1617. Le baron de la Molé éprouva une violence personnelle jusqu'alors sans exemple envers ses prédécesseurs. Un manuscrit de ce temps trouvé aux Jésuites de Galata, dit qu'un nommé Martin Secrétaire de l'Ambassadeur, prit de l'amour pour une Polonaise qu'il racheta de l'Esclavage sur la parole qu'elle lui donna de l'épouser. De retour en Pologne elle ne voulut pas la tenir. Un Prisonnier Polonais nommé Coresky enfermé aux Sept tours persuada Martin qui avait la permission de le voir que s'il devenait libre il forcerait sa Compatriote à accomplir la promesse qu'elle avait faite. Martin trouva le moyen de faire tenir des cordes à Coreski dans

une.

un pâté et celui-ci en usa pour s'évader. Malheureusement il laissa sur une table de sa prison la lettre de ce secrétaire par laquelle on découvrit la part qu'il avait à la chose. La Porte somma le Baron de la Mole de représenter le Polonais fugitif. Le manuscrit ajoute qu'à cette occasion l'Ambassadeur fut outragé en sa personne et en celle de ses gens et qu'il lui en couta vingt mille Piastres. Mezerai observe que le Visir l'envoya chercher par des Chaoux et le donna en garde au Chaoux-Bachi lequel lui annonça qu'on allait lui donner la question l'après midi. Le Secrétaire qui avait remplacé Martin le souffrit et le Cuisinier reçut cent coups de Bâton pour avoir fait le pâté. Sagredo fait mettre aussi le Baron aux arrêts chez le Chaoux Bachi et selon lui le Baile de Venise obtint que le Baron de la Mole fut relaché. Le Roi informé de cette aventure expédia le S.r Denant et un secrétaire nommé Auguffa à Constantinople pour s'en plaindre; mais ils trouvèrent le Baron de la Mole en mis liberté dès l'avènement du jeune Osman neveu de Mustapha qui fut déposé au mois d'avril 1618. Un Chaoux fut envoyé en France porter les excuses du Sultan. Le Turc y demeura deux ans environ et revint avec le Successeur du Baron de la Mole lequel retourna en France en 1620 entra dans l'état ecclesiastique et devint par la suite Evêque de S.t Malo.

Philippe de Harlay Comte de Cézi.

Le Comte de Cézi arriva à Constantinople au mois de février 1620

1620. le Memoire historique de Mr. de Bonnac qui ne dit rien sur le personnel des prédécesseurs de cet Ambassadeur, s'est étendu sur son compte et celui de ses successeurs. On se borne à y puiser les anecdotes personnelles les plus intéressantes pour ne pas trop surcharger cette liste historique déjà augmentée de personnages et de faits inconnus au Marquis de Bonnac. La plupart des accidents arrivés au comte de Cézi pendant son Ambassade à la porte eurent pour cause sa prodigalité qui l'exposa à rechercher des ressources d'argent; ses revenus et ses appointements ne suffisaient pas à sa dépense. Il paraît à la vérité par ses dépêches que la ville de Marseille étoit en arrière vis-a-vis de lui, sans doute pour des avances qu'il avait faites, car la pension de seize mille livres qu'elle payait alors à l'Ambassadeur du Roi pour compensation des droits de Consulat à Constantinople auxquels il avait renoncé ne pouvaient jamais former des arrérages approchant de la somme que le Comte de Cézi reclamait de cette Chambre et dont la suspension de paiements le mit dans le plus grand embarras; il s'était malheureusement rendu caution pour la ferme de la Douane d'Alep d'un Juif nommé Meleby. Cet homme ayant fait banqueroute, on revint sur l'ambassadeur que cette affaire mit aux abois. „ Je suis si accablé „ de misères et d'importunités pour l'affaire d'Alep, ecrivait il, que „ je souhaiterais tous les jours cent fois la mort, si je n'avais ici ma „ femme et mon fils qui ne sont déjà que trop exposés à la violence „ des Turcs; je suis réduit à une si grande extrêmité que j'engageai „ ces jours derniers une tapisserie pour envoyer un homme au dehors „ pour le service du Roi „ On peut observer que c'est la première

mention

mention qui a été faite d'une Ambassadrice de France en Turquie.

Le Comte de Cezi reçut de très-mauvais offices du sieur Deshayes de Cormenin venu en 1626 à Constantinople pour passer en Perse. Il rendit compte à la Cour des insultes journalières que les dettes de l'Ambassadeur lui attiraient de la part des gens du pays, des violences qu'il exerçait sur les effets des sujets du Roi pour se procurer de l'Argent et de la misère où étaient ses interprètes privés de leurs salaires. L'Ambassadeur de son côté se plaignit des procédés de Deshayes auquel il n'épargnait pas les invectives et qu'il soupçonnait vouloir le supplanter. Il prétendit même que lorsque le Comte de Marcheville fut nommé à l'Ambassade de la Porte, Deshayes avait cherché à mettre les Turcs en défiance de ce Comte sous prétexte qu'il était né sujet du Duc de Lorraine et comme tel étranger à la France. Ce qui maintint M. de Cezi encore quelques années fut la déclaration que fit la Porte qu'elle ne le laisserait pas partir que ses dettes ne fussent payées. Il fallut envoyer de France pour cet objet un Commissaire nommé la Picardière qui les régla à 248,238 piastres payables en 14 ans par une imposition de 3 p% sur le Commerce de France en Levant.

Le Comte de Marcheville n'arriva à Constantinople qu'en 1631. On verra plus bas le sort qu'eut son ambassade. Après son départ la Porte remit le Comte de Cezi en activité et Louis XIII l'y maintint. Ce fut contre l'avis du Comte de Marcheville, qui dans le mémoire qu'il donna à la Cour à son retour de Turquie, nomme parmi les instigateurs de sa disgrace, le Comte de Cezi.

on

On voit par une ordonnance de 1800 £ pour un semestre de ses appointements datée de 1635 qu'il y est nommé ci-devant ambassadeur, faisant à présent les affaires de ladite Ambassade.

Il eut au rapport de Sagredo, à l'occasion des réjouissances qu'il célébrait en 1638 pour la naissance de Louis XIV le désagrément d'être obligé de courir une tête hors de son palais pour se faire rendre avec grand peine son fils que le Bostandji Bachi menait en prison, sur le motif que le jeune homme avait répondu avec hauteur aux interrogations que cet officier Turc passant devant le Palais, lui fit sur la cause du bruit qu'il entendait.

Le premier arrangement pour le paiement des dettes du Comte de Cézi ne fut pas executé et il se vit forcé d'en ajouter des nouvelles aux anciennes. Enfin Mr de la Haye son successeur à l'ambassade reçut un ordre positif de les acquitter jusqu'à la concurrence de 330 000 piastres, valeur en draps de France qui furent fournis par un négociant nommé Luquet. La Cour se défiait de l'obéissance du Comte de Cézi, relativement à son retour en France qui lui étoit formellement prescrit. Son successeur eut ordre de l'y induire par des bonnes manières et même de l'y forcer s'il le fallait en s'adressant aux Ministres Turcs pour lesquels on lui donna des lettres ad hoc. Cette précaution paraît avoir donné lieu à la méprise de Mr de Bonnac qui dit que le Comte de Cézi avait été enlevé dans son lit et conduit à bord des vaisseaux du Roi avant que son successeur

mit

mit pied à terre. Un journal tenu par les Capucins de Pera, place positivement à l'époque du 13 Juillet 1640 le départ du Comte de Cezi pour France; hors Mr. De la haye était arrivé à Constantinople dès le mois d'octobre 1639. L'arrangement des dettes de son prédécesseur exigea sans doute pendant quelques mois la présence de ce dernier.

Henry de Gournai Comte de Marcheville.

On a déjà dit à l'article précédent que le Comte de Marcheville était arrivé par mer à Constantinople à la fin de 1631. À son passage devant Scio, l'Escadre des galères du Grand Seigneur commandée par le Capitan Pacha s'y trouvait au mouillage. Cet amiral envoya à bord du Vaisseau de l'ambassadeur pour faire baisser le Pavillon français et percevoir un droit qu'il prenait de tous bâtiments franc qu'il trouvait à la mer; il exigea même que l'Ambassadeur lui rendit visite et après quelque résistance il fallut en passer par là. Marcheville à son arrivée à Constantinople en porta des plaintes à la Porte mais comme cet Amiral était alors en grand crédit il n'en résulta qu'une grande inimitié entre eux, et l'ambassadeur ne tarda pas à en ressentir les effets. La fuite d'un esclave à bord d'un bâtiment français où le fils de l'Ambassadeur, partant pour la France s'était embarqué y donna lieu. Cette évasion lui fut imputée. Il fut mis en prison et n'en sortit selon Ricaut que parce que les Ambassadeurs d'Angleterre et de Venise unirent en sa faveur leurs offices à ceux du Comte de Marcheville qu'il accompagnèrent chez les Ministres de la Porte. La réédification

du

du Palais de France occasionna peu après un autre incident " à mon arrivée, écrit Mr de Marcheville, le logis de l'Ambassadeur était si " infâme, qu'on ne se pouvait imaginer qu'un Ambassadeur effectif " pût y demeurer " Il jugea à propos d'ajouter, dans le nouveau bâtiment, deux Chapelles l'une publique, l'autre intérieure. Le Capitan Pacha en étant informé profita du temps d'une conférence qu'il tint à l'Arsenal le 24 Janvier 1634 avec les Ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Venise et le résident de Hollande pour envoyer démolir la Chapelle publique, sous prétexte qu'elle avait vue sur le Serail. Des domestiques qui s'échappèrent de cette bagarre vinrent en avertir Marcheville au moment de la sortie de la conférence. Il rentra chez le Capitan Pacha, faisant des vives plaintes sur cette violence à laquelle l'Amiral nia effrontément d'avoir pris part. Il fit accompagner l'ambassadeur d'un Officier de l'Arsenal qui arrêta la démolition. Ce répit vint à propos pour donner le temps d'abattre pendant la nuit la chapelle intérieure, car dès le lendemain, le grand Seigneur envoya reconnaître si elle existait encore. Le journal des Jésuites dit que le scellé fut mis alors sur toutes les Eglises; il ajoute qu'on enleva les armes qui se trouvaient dans les maison des étrangers, sans excepter celles des ambassadeurs, qu'en outre il fut imposé sur les francs, une avanie générale de quarante mille écus d'Espagne et que trois d'entr'eux furent saisis comme ôtages pour répondre du paiement total au péril de leur vie. Les habitants de Galata réclamèrent à cette occasion, auprès de la porte, les privilèges de la capitulation qu'avaient faite leurs ancêtres, lorsqu'ils rendirent ce fauxbourg à Mahomet II. Cette démarche secondée d'un présent de 4.000 Piastres calma la persécution et les églises

furent

furent rouvertes; ce fut la fin de cette étrange scène. Le Comte de Marcheville éprouva un nouvel accident à l'occasion des offices pressants qu'il fit à la Porte en conséquence des ordres que le Père Joseph du Tremblay lui faisait envoyer de la cour pour solliciter la délivrance du Bagne de cinq Capucins que le Capitan Pacha y avait amené de Seïde où ils avaient commis quelques désordres. Cet Amiral plus que jamais en faveur à cause d'une victoire qu'il avait remportée contre les Druses, se voyant inculpé par le Comte de Marcheville sur la détention des Capucins, s'en prit au Drogman de l'Ambassadeur, nommé Baltazar Motto, de nation Arménienne, le dénonça au Grand Seigneur comme un intrigant et un brouillon et manoeuvra en sorte que le Sultan fit pendre cet interprète, ayant sur la tête son bonnet de Velours rouge qui était alors la Coiffure distinctive de ces officiers. L'Amiral Turc ne borna pas là sa rancune; ayant fait prévenir le 2 Mai 1634 le Comte de Marcheville de se rendre à l'Arsenal, il lui fut signifié que le Grand Seigneur alors à Andrinople avait envoyé un commandement pour le faire sortir de sa Capitale et de son Empire, sans vouloir lui communiquer cette pièce, on le fit monter sur le champ dans une Galère n'ayant d'autre suite que trois de ses pages et il fut conduit à bord d'un bâtiment français que la Galère remorqua hors du port, ses gens eurent trois jours pour évacuer le Palais, avec défense sous peine de la Vie de rester à Constantinople. Le Grand Seigneur écrivit au Roi sur le renvoi du Comte de Marcheville, disant qu'il avait été nécessité par les plaintes que les voisins du Palais, lésés lors de sa réédification, avaient faites contre cet Ambassadeur.

Jean de la Haye Seigneur de Vantelet.

Mr. de la Haye est le premier homme de robe qui ait été Ambassadeur à Constantinople. Il termina ainsi qu'il lui était prescrit l'affaire des dettes de son prédecesseur. Les premières années de son Ambassade furent tranquilles, mais l'enlèvement d'un Vaisseau Turc par les galères de Malte en 1644 ayant occasionné la guerre de Candie, sous le prétexte que la prise y avait été d'abord conduite; l'intérêt que le Roi prit pour la république de Venise, et les différents secours qu'il lui fit passer dans cette guerre, mirent Mr. de la Haye d'autant plus dans le cas de se compromettre vis-à-vis de la porte que dans le même temps, il suivait avec elle une négociation presque continuelle pour le rétablissement de la paix. C'est pour cela que le Sr. de Vantelet son fils et le Sr. de Varennes lui furent, à divers temps, expédiés par la cour avec des propositions d'accomodement.

Ces offices avaient nécessairement mis l'Ambassadeur dans une correspondance courante avec la République. Son Amiral le Chevalier de Gremonville profitant de l'occasion d'un français nommé Vertamon qui allait à Constantinople lui confia une lettre pour Mr. de la Haye. Vertamon crut faire sa fortune en la remettant au Grand Visir et prenant le Turban. C'était le fameux Méhémet-Pacha le premier des Kuperli. Il en voulait, dit-on, à Mr. de la Haye parce qu'il avait négligé de lui faire, à son avènement au Visiriat, les présents alors en usage. Kuperli trouvant que la lettre était chiffrée, fit chercher le Secrétaire de l'Ambassadeur qui avait ses tables. Cet homme se cacha et le Secrétaire d'Ambassade fut, à son défaut, amené au Kaïmakan

auquel

auquel il déclara, que Mr de la Haye le fils pouvait seul supléer au fugitif, en conséquence ce jeune homme fut conduit de force à Andrinople où était le Sultan. Kiuperli lui demanda le déchifrement en question, mais il en reçut une réponse si peu mesurée qu'elle lui valut quelques gourmades et la prison. Le Père qui sortait d'une attaque de goutte, partit à la hâte pour venir au secours de son fils. Lorsque cet Ambassadeur parut devant le Visir il fut apostrophé de l'épithète de traître et mis aux arrêts dans sa maison. La détention de Mr de la Haye dura pendant toute la Campagne que le grand visir alla faire en hongrie. A son retour lorsqu'on lui parla d'eux, ah! ces messieurs sont encore ici! dit-il d'un ton ironique, et il les fit relâcher. Il voulait absolument les renvoyer droit en france par la hongrie, et ce ne fut pas sans peine qu'ils obtinrent de retourner à Constantinople où le Caïmakan leur signifia de s'aprêter au départ et chargea un Chaoux d'y veiller. Les Négociants français allèrent en corps déclarer au Caïmakan qu'ils désiraient suivre en france l'Ambassadeur; mais il leur fut enjoint de continuer leur négoce et de proposer quelque bonne têtes parmi eux pour solliciter à la Porte, ce qui concernerait les affaires de leur commerces; il y a lieu de croires que le Grand Visir ne voulait plus du Secrétaire de Mr de la Haye nommé la Forest que cet ambassadeur pendant sa détention à Andrinople avait chargé des affaires de l'Ambassade. Sur ces entrefaites arriva le Sr Blondel maréchal de Camp envoyé de Louis XIV auprès de l'électeur de Brandebourg et expédié en poste par ce monarque sur la nouvelle des arrêts de Mr de la Haye.

Le Visir revenu à Constantinople donna audience au Sr Blondel

qu'il

qu'il reçut bien et pressa, dans l'envie de se debarasser tout à fait de l'Ambassadeur d'en prendre le caractère. Sa résistance irrita Kiuperli qui changeant de ton à son egard l'empêcha d'avoir du grand seigneur l'audience qu'il demandait pour remettre à sa Hautesse une lettre du Roi. Blondel ne put pas même obtenir des Chevaux de postes pour son départ. Il fallut qu'il s'en retourna par mer, non sans éprouver encore de ce côtés des difficultés pour son embarquement. Peu après Mr. de la Haye qui differait toujours pour avoir le temps de recevoir son rappel du Roi, fut pris à partie par le Grand Visir pour le paiement de 36000 piastres en marchandises d'Egyptes destinées pour le Sérail et que les Capitaines des bâtiments français qui les avaient chargées à Alexandrie, avaient été vendre en Italie. L'Ambassadeur faute d'y satisfaire sur le Champ fut conduit aux Sept tours par le Chiaoux Bachi le 19 octobre 1660,

Après avoir consenti au choix que fit la nation française d'un négociant nommé Roboly pour suivre à la Porte les Affaires courantes. La prison de Mr. de la Haye dura trois mois; il en sortit lorsque la somme eut été payée des fonds qu'on fit venir de Smyrne. Enfin ayant reçu son rappel de la Cour, il s'embarqua avec son fils le 21 Juillet 1761 sans prendre d'audience de congé et mourut peu de temps après à son arrivée à Paris.

Jean François Roboly

On a vu que le Sieur Roboly négociant, avait été choisi par ses Confrères de l'aveu de Mr. de la Haye pour son Substitut. Il eut audience du Grand Visir le 24. 8bre 1660. Cinq jours

après.

après l'emprisonnement de l'Ambassadeur, à la délivrance duquel ainsi qu'à son départ, Roboly continua de gérer l'Ambassade. Il reçut pendant son intérim, deux lettres du Roi dont l'adresse le qualifiait de résident. Kiuperli avait écrit à Louis XIV pour se justifier du renvoi de Mr. de la Haye, demandant au Roi un nouvel Ambassadeur. Deux courriers de Cabinet nommés Fontaines et Dupressoir apportèrent une réponse du Roi au Visir et lui furent présentés par le Résident Roboly. La correspondance se serait probablement rétablie dès lors sans la mort de Kiuperli qui suivit de près. Son fils lui ayant succédé, Le Roi lui expédia en 1664 le même Fontaine qui fut pris à son retour par les Barbaresques. Enfin en 1665 Dupressoir vint annoncer à la Porte que le Sr. de la Haye le fils, avait été nommé à l'Ambassade de son Père. Il était temps de relever Roboly. Les français se plaignaient au sujet de leur commerce, qu'il ne manquait de sacrifier leurs intérêts quand il y trouvait la convenance des siens propres. On cite aussi que la justice Turque se vit une fois dans le cas de forcer ses magasins, probablement pour affaire de contrebande; enfin il y eut des accusations contre lui, et faute de pouvoir les signifier dans la chancellerie de France, celle d'Angleterre en reçut les actes. Tout cela était fort indécent et servit à hâter l'arrivée du nouvel Ambassadeur. Roboly sortit du Palais selon l'ordre qu'il en avait du Roi et continua son commerce en Levant avec peu de bonheur. Sa postérité y existe encore en plusieurs branches, toutes dans la pauvreté. C'est au temps de cette agence que le Marquis de Bonnac rapporte l'incendie de la Chancellerie

ou

du palais de France et la perte de tous les papiers qui s'y trouvaient.

Denis de la Haye Sieur de Vantelec.

Mr. de Vantelec arriva à Constantinople sur le Vaisseau du Roi le César le 1er décembre 1665. Il dut cette ambassade à l'idée mal fondée qu'il sut faire inspirer à Louis XIV que sa gloire était intéressée à ce que les affronts que Mr. de la Haye Père et fils avaient éprouvés en Turquie y fussent réparés dans la personne de ce dernier; les circonstances n'y étaient guère favorables. Achmet Kiuperli avait été battu ~~par~~ l'année précédente à la bataille de St. Gotard par le Comte de Montecuculi commandant l'armée Impériale fortifiée d'un corps auxiliaire de français. Ce secours avait ulcéré les Turcs contre la France sans inspirer grande reconnaissance à l'Empereur. Le Comte de Lesly que ce Prince avait envoyé en ambassade à la Porte après la trève qui s'était conclue, ne marqua à l'Ambassadeur du Roi aucune sorte d'égards et partit sans le voir. Mr. de Vantelec fut accueilli assez froidement par le Grand Visir à la première audience qu'il reçut; il n'y fut pas question d'affaires. Mais dans une seconde qui eut lieu peu de jours après, L'Ambassadeur ayant entamé la demande d'une réparation des outrages faits à son Père et à lui même, Je sais répondit brutalement le Visir comment on doit agir avec les infidèles. Mr. de Vantelec se contint et reprit qu'envoyé par un grand Prince, il ne venait pas mendier l'amitié de la Porte, mais affermir celle qui unissait depuis longtemps les deux empires. Voyant que le Visir gardait le silence il ajouta que si ses avances

n'étaient

n'étaient pas correspondues, il avait ordre de remettre à la Porte les instruments des traités entre les deux Puissances et de s'en retourner.

En conséquence il tira les papiers de sa poche, les jeta sur le sopha et sortit. Kiuperli irrité ordonna au Chiaoux Bachi de retenir l'Ambassadeur qu'on conduisit dans une chambre voisine où il passa trois jours, ayant la liberté de faire venir du Palais de France tout ce dont il avait besoin. Ce temps fut employé à négocier entre le Visir et Mr. de Nantelec par l'entremise du Capitan Pacha. La supposition que le paquet de papiers jeté sur le Sopha avait rebondi jusqu'à son estomac fut un grief que le Visir mit en avant. Il déclara au reste qu'il n'avait pas prétendu apostropher l'Ambassadeur, mais seulement ses interprètes; enfin que Mr. de Nantelec n'avait jamais dû se regarder comme détenu, la maison du grand Visir n'étant pas une prison. Il fut convenu que le passé serait regardé comme non avenu et que l'Ambassadeur prendrait une autre audience sur nouveaux frais. Ce qui s'exécuta peu de jours après.

Kiuperli le vit d'abord en particulier et le traita à merveille, ensuite il le reçut en public avec des distinctions plus qu'ordinaires et le congédia en l'assurant qu'il pouvait s'adresser à lui en tous temps, désirant prouver par des effets combien il faisait cas de l'Amitié du Roi. La puissance de Louis XIV s'élevait alors et avait fait faire des réflexions au grand visir et modéré sa fierté naturelle. Sans lui, Mr. D'Apremont Commandant le vaisseau du Roi eut été la victime de la curiosité qu'il avait eue de s'approcher dans sa felouque du bateau du grand Seigneur

qui

qui traversait le Port, afin de le voir de près, ce que ce Prince regarda comme un manque de respect. Cet officier saisi par ordre de Sa hautesse courait risque de perdre la vie sur l'heure, si le Bostandji-Bachi n'eut proposé et obtenu de l'envoyer au grand Visir. Kiuperli prit la chose comme il convenait et remit Mr. D'Apremont à l'Ambassadeur avec intimation de le chatier; ce qu'on juge bien qui n'eut pas lieu.

Madame de Nantelec avait suivi son Mari en Turquie. Cette dame eut la fantaisie de voir les Cérémonies de l'Eglise Grecque à la patriarchale; mais au pax tecum les Dames Grecques venant l'une après l'autre lui donner l'acolade elle s'enfuit à la moitié de cette cérémonie sans assister à une belle collation que le Patriarche lui avait fait préparer.

Louis XIV avait spécialement ordonné à Mr. de Nantelec de tacher d'empecher l'admission d'un Ministre Génois à la Porte. Cette république ayant fait part au Roi de l'envoi qu'elle faisait en Turquie de Mr. Durazzo " Je souhaite bon voyage, repondit " ce monarque à l'ambassadeur de la République, mais je ne sais " ce que le notre aura fait à son sujet ". Le Visir n'eut aucun égard aux offices de Mr. de Nantelec sur cet objet; il lui en marqua encore moins dans une affaire qui survint en 1667. des Corsaires Maltois pillèrent en levant un navire français chargé d'effets Turcs, l'ambassadeur sommé d'en aquiter sous trois jours la valeur, montant à 10 000 Piastres, jugea apropos d'en conferer avec les négociants de sa nation. Il fut déliberé de payer et de

de

se remplir de la somme aux dépens du premier Navire qui arriverait de France. On s'y décida. Mr. de Nantelec craignait sans doute d'être traité comme l'avait été son Père, en cas pareil, quelques années auparavant. Il fut lui même remettre cet argent au Caïmakan et l'engagea à signer la rélation de cette audience qui fut envoyée au Roi.

Cette avanie piqua Louis XIV que l'ambassadeur de son côté excita à mettre de la vigueur en cette occasion. Quatre Vaisseaux de guerre furent expédiés à Constantinople pour en ramener Mr. de Nantelec auquel Louis XIV écrivit qu'il ne le rapellait pas pour cause de mécontentement, mais ce parti était nécessaire vu le secours d'un corps de troupes qu'il envoyait en Candie en faveur des Vénitiens. L'escadre arriva à Constantinople le 2 Janvier 1669. Chardin prétend que les Turcs auxquels elle fit quelque impression de crainte ne se rassurèrent que sur la demande que le Commandant fit à la Porte de l'approvisionner de Biscuit, voyant par ce besoin là qu'ils pouvaient l'affamer. Le grand Seigneur était alors à Larissa en Thessalie et le Visir au siège de Candie. Ce fut au Caïmakan de Constantinople que l'Ambassadeur signifia son rappel. Comme il n'était pas remplacé le Ministre Turc déclara qu'il ne pouvait laisser embarquer Mr. de Nantelec avant d'en avoir rendu compte au Sultan; la réponse de sa hautesse fut que l'Ambassadeur vint le trouver à Larissa, il partit bien décidé disait-il à persister sur la libertée de son départ; mais Chardin et Mr. de Bonnac doutent de sa sincéritée à cet égard comme

on

on cherchait à l'amuser, on remit sur le Tapis lorsqu'il fut à Larissa une négociation pour le renouvellement des Capitulations que Mr de Nantelec sollicitait vainement depuis son arrivée. Le projet en fut communiqué au grand Visir; mais il répondit qu'il n'y avait pas de fond à faire sur un Ambassadeur rappelé par son Maître et qu'il fallait, avant tout, envoyer en France savoir les vraies intentions du Roi; Mr. de Nantelec se prêta à cet expédient et fit embarquer à sa place sur les vaisseaux du Roi un Muteferia nommé Suleiman Aga indiqué par Kiuperli pour cette Commission. Après son départ l'Ambassadeur retourna à Constantinople.

Mr. de Nantelec avait donné ce Turc à sa cour comme Ministre public, on n'en fut désabusé qu'à l'audience qu'il eut du Roi. Ce Prince remit la lettre de sa Hautesse au chevalier D'Arvieux qui faisait fonctions d'interprète et qui ne trouva pas que Suleiman y fut qualifié du mot Etchi ou Ambassadeur, les frais de sa réception étaient faits, et Mr. de Lionne alors secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, avait affecté toutes les formes des Visirs. Le Turc le prit pour tel; mais Lionne se mit en devoir de le désabuser. Je ne suis pas venu ici répliqua Suleiman pour apprendre le degré d'autorité que le roi vous confie, il me suffit de savoir que je dois m'adresser à vous. La résolution de rappeler Mr. de Nantelec fut confirmée. Louis XIV penchait à ne le remplacer que par un simple agent, emploi auquel le même Chevalier D'Arvieux fut désigné; Mais Mrs. de Louvois et Colbert désirant cette Ambassade pour Mr. de Nointel, qui avait été à Constantinople du temps de Mr. De la Haye le Père, firent valoir le vœu des Marseillais

pour

pour l'envoi d'un Ministre du premier rang et décidèrent en faveur de leur protegé le choix du Roi. Mr. de Vantelec repartit en décembre 1670 sur les Vaisseaux qui avaient amené son successeur. Il devint dans la suite Ambassadeur de France à Venise

Charles François Olier de Nointel

Le Chevalier D'Arvieux raconte avec beaucoup de détail dans ses mémoires, ce qui a rapport au début de Mr. de Nointel. Cet auteur dit que Mr. de Lionne ayant présenté à Suleiman aga, le nouvel Ambassadeur, revêtu de sa robe de Conseiller au parlement, ce Turc le prit pour un prêtre: l'habit des Papas grecs y ayant assez de rapport. Mr. de Nointel ne tarda pas à se rendre à Marseilles avec Suleiman aga dans un Equipage pompeux; ils s'embarquèrent sur une escadre de quatre Vaisseaux de guerre commandée par Mr. d'Apremont qui arriva devant Constantinople le 22 8.bre 1670. Ce Commandant ne salua pas le Serail, n'ayant pu obtenir préalablement promesse de restitution du salut qu'il exigeait et qu'on n'était pas dans l'usage de rendre. Mr de Nointel vint immédiatement au Palais y demeura quelques jours pour les préparatifs de son entrée: cérémonie qui n'a pas été pratiquée depuis par aucun autre de ses successeurs excepté le marquis de Villeneuve à son retour de Belgrade. La description de cette entrée que donne D'Arvieux manque à certains egards d'exactitude. Il est à observer que Mrs. de Nointel et de Vantelec marchaient à Cheval sur la même ligne, le dernier ayant la droite et qu'ils étaient précédés par le <u>Chiaoux Bachi</u> et le

le Voivode de Galata. Le Grand Seigneur se trouvant à Andrinople le nouvel Ambassadeur s'y rendit. Il avait ordre, ainsi que c'était alors le ton en France de faire grand étalage de la puissance du Roi, à quoi il ne manqua pas à la première audience que lui donna le Grand Visir. Ce Ministre, selon Chardin en fut impatienté. Votre maître reprit-il est un puissant Prince, mais son Épée est encore neuve; Kiuperli fut encore plus aigri par la mention que fit l'ambassadeur de l'Amitié sincère de la France pour l'Empereur. Les français, répliqua le Ministre Turc, sont nos amis sans doute, mais je les ai trouvés partout avec nos ennemis. Cela n'offrait pas de favorables dispositions au renouvellement des traités, d'autant plus que Mr. de Nointel avait à proposer une addition d'articles importants: il crut bien faire d'en parler à l'audience qu'il eut de sa hautesse, mais elle le renvoya au grand Visir qui ne voulut entendre à rien innover dans l'ancien texte. Ce ministre partit pour l'Armée en fixant à Mr. de Nointel le terme de six mois dans lequel le Roi aurait à s'expliquer pour le oui ou le non: ce dont il rendit compte à sa Cour. Le Chevalier d'Arvieux auquel on donna dans son passeport la qualité d'envoyé extraordinaire, fut expédié à cette occasion à Constantinople et conduit par un Vaisseau du Roi commandé par Mr. de Reuilli. Kiuperli qui partait pour porter la guerre en Pologne ne tint pas grand compte de l'insistance du Roi sur ses demandes et ne voulut pas démordre de son premier mot, quoique Mr. de Nointel lui eut signifié qu'en cas de refus, il avait l'ordre précis de s'embarquer. Cet Ambassadeur prit toutefois le parti de demeurer et D'Arvieux s'en retourna seul sur le Vaisseau du Roi. Le Succès de la guerre que Louis XIV

entreprit

entreprit contre les hollandais et la défaite qui suivit les premières victoires des Turcs contre les Polonais firent revenir le Grand Visir sur la négociation de la France. Il reprit cette affaire en 1673 et ayant appelé l'ambassadeur à Andrinople, conclut le renouvellement des Capitulations. Cet évènement fut fort célébré en France. Le Chevalier d'Hervieux rapporte qu'on cria dans les rues de Paris des relations imprimées ayant pour titre, le renouvellement et la nouvelle alliance du grand Seigneur avec le Roi et le rétablissement de la foi Catholique, par Mr. de Nointel, dans l'Empire Ottoman.

Cette partie du texte était entièrement controuvée. On lit dans un Voyageur nommé Carlo magni que Mr. de Nointel qui s'était fait donner un Commandement de la Porte pour visiter quelques Iles de l'Archipel sut engager le Chiaoux qui l'accompagnait à le suivre en Syrie où il avait envie d'aller sous prétexte d'y faire mettre en vigueur les nouvelles Capitulations. Après avoir parcouru les échelles de cette côte, il visita les Saints Lieux de Jérusalem et voulait passer en Visite lorsqu'il reçut un courrier du grand Visir qui lui signifiait de revenir à Constantinople pour affaire importante. Ce n'était probablement qu'un prétexte pour le forcer au retour. Mr de Nointel fit supporter les frais de son voyage aux échelles du Levant.

Il employa même l'autorité de la Porte pour exiger la quote-part de celle de Smyrne qui s'y refusait. Il s'était mis à dos Mr. Colbert pour avoir eu le mauvais procédé de lui enlever une pierre gravée que ce Ministre savait entre les mains du Consul de France en Chypre et qu'il lui avait demandée.

Mr. de Nointel sut s'en emparer et l'adressa à Mr. de Pompone qui en

fit

fit sa cour au Roi. Colbert pour s'en venger retarda le paiement des appointe-
=ments de l'Ambassadeur, ce qui le réduisit bientôt aux expédients. Dans
son embarras il saisit sur un Vaisseau venant de France pour la valeur de la
somme dont il avait besoin et en fournit la contre-valeur en lettres de change
sur le Trésor Royal. Cela ne plut pas à la Cour; mais ce qui perdit Mr. de Nointel
c'est d'avoir, contre l'usage, pris audience du Visir ayant son tabouret au bas
de l'estrade. L'obstination de Cara Mustapha successeur d'Achmet Kiuperli,
qui se prévalut de ce que Mr. de Nointel avait eu pour lui cette déférence étant
Caïmakan, l'avait emporté sur Mr. de Nointel. Louis XIV le trouva si
mauvais, qu'il rappela sur le champ son Ambassadeur et cessa de lui écrire
pendant plus d'un an que Mr. de Guilleragues tarda à se rendre à Constantinople.
Le mécontentement du Roi fut au point d'ordonner qu'à son retour Mr. de
Nointel ne fut pas traité en Ambassadeur sur le Vaisseau qui devait le ramener.
Son successeur imbu de cette disposition défavorable du Roi en usa fort durement
à Constantinople avec Mr. de Nointel qui se plaignit qu'on le laissait manquer
de pain. Ses dettes furent acquittées en draps défectueux dont il fallut que ses
créanciers se contentassent. Il était menacé à son retour en France d'être mis en
prison; mais on l'en tint quitte pour un exil sans doute assez court puisqu'on lit
dans la vie de Job Ludolf, que ce savant passa à Paris en 1683, y vit Mr.
de Nointel qui mourut l'année suivante.

Gabriel Joseph de la Vergne de Villeragues

Il fut connu de Louis XIV par un projet de Comédie de l'exécution
duquel le Roi l'avait chargé et qui n'eut pas lieu. Mr. de Guilleragues
passait sa vie à Paris dans la bonne compagnie et avec les gens de
lettres

lettres. Boileau lui adressant sa septième épitre commence ainsi :

" Esprit né pour la cour et maître en l'art de plaire
" Guilleragues &a."

Il avait été d'abord premier président à la cour des aides de Bordeaux, puis secrétaire du Prince de Conti, enfin Secrétaire du Cabinet du Roi qui imagina de l'envoyer à Constantinople pour que sa fortune dérangée put s'y rétablir " Je compte, lui dit Louis XIV lorsqu'il en prit congé, " que vous vous conduirez mieux en Turquie que votre prédécesseur. Sire, " répondit Guilleragues, j'espère que Votre Majesté n'en dira pas autant " à mon Successeur. On prescrivit à cet ambassadeur comme une affaire essentielle le rétablissement de l'ancien cérémonial du Sopha, mais Cara Moustapha n'était pas homme à céder. Son obstination mit Mr. de Guilleragues dans l'impossibilité de prendre ses premières audiences, ce qui n'empêcha les affaires de l'ambassade d'avoir leur cours ordinaire.

Deux ans après, la France étant entrée en guerre avec les Tripolins, Mr. Duquesne Lieutenant Général des armées navales eut ordre de les attaquer jusque dans les Ports du grand Seigneur. Cinq de leurs bâtiments s'étant refugiés à Scio, Mr. Duquesne requit le gouverneur de l'extradition des Vaisseaux Tripolins et sur son refus, les Canonna dans le port même et les mit en pièces; ce qui causa du dégât dans la ville et couta la vie à plusieurs habitants. Au premier avis qu'en reçut le grand Visir, il fit partir pour Scio, une escadre de Galères commandée par le Capitan Pacha avec ordre de rendre compte des faits. Mr. Duquesne le laissa passer, mais le menaça de mener ses vaisseaux à Constantinople.

L'amiral

L'Amiral Turc qui en connaissait la possibilité, écrivit au Visir d'accommoder à tous prix cette affaire avec l'Ambassadeur. Au lieu d'attendre qu'on l'interpelât, celui-ci fit demander une entre-vue au Kiaïa Bey et lui porta plainte de l'asile donné aux Tripolins. Le Ministre Turc sans daigner y répondre, chercha à effrayer l'Ambassadeur de la vengeance de sa hautesse, s'il ne parvenait à l'appaiser par l'offre d'une grande somme. Il n'en tint compte et assura qu'il ne donnerait pas un sou, dans l'espoir de faire plus d'impression. Cara Mustapha fit avertir Mr. de Guilleragues de se rendre chez lui. On ne peut comprendre pourquoi il n'y mit pas pour condition que le cérémonial du Sopha serait rétabli sur l'ancien pied; il s'en tint au ridicule expédient de haranguer debout le Visir en lui présentant la lettre du Roi; gaucherie qui encouragea Cara Mustapha à renchérir sur les menaces que le Kiaïa Bey avait faites à l'Ambassadeur de l'envoyer aux Sept tours s'il ne promettait un don à sa hautesse de 750 bourses sur ce qu'il répliqua que le Roi saurait venger avec des torrents de sang l'injure qui lui serait faite. Le Visir observa froidement que Mr. de la Haye avait été mis dans cette prison sans que le Roi s'en ressentit. Mr. de Guillargues soutint assez bien le ton de la fermeté; sous prétexte de suivre la négociation on le retint la nuit chez le Visir et le lendemain il eut la faiblesse de promettre un présent. Cara Mustapha qui ne demandait qu'à sortir d'embarras accepta l'offre. Mr. Duquesne proposa au Roi de conduire son Escadre à Constantinople et de s'y faire rendre raison de tous les griefs de la France, ne demandant pour cette entreprise que dix vaisseaux de guerre; projet qui n'eut pas manqué de lui

réussir

Mr de Bonnac qui excuse la conduite de Guilleragues, dit qu'elle eut l'approbation du Roi. Tout au plus méritait-il de l'indulgence. Cara Mustapha paya de sa tête la levée du siége de Vienne et les revers qui suivirent. Son successeur qui craignait que la France n'accédât à la ligue presque générale que les puissances Chrétiennes firent alors contre la Porte, crut qu'il était de sa prudence de donner satisfaction à Louis XIV sur l'article du Sopha. Au mois de 7bre 1684 Mr de Guilleragues sur l'invitation de ce Ministre avec promesse du rétablissement entier de l'ancien cérémonial, se rendit à Andrinople où on lui tint parole. Le Président Henaut dit dans son abregé de l'histoire de France que Mr de Nointel obtint les honneurs du Sopha en 1682 c'est à dire plus de deux ans après la fin de son Ambassade. Cet auteur avance avec aussi peu de fondement que les intrigues et l'argent des puissances maritimes suscitèrent cette querelle. Il suffisait bien de l'orgueil de Cara Mustapha pour la faire naître. Le Sopha ou l'estrade de la chambre d'Audience du Visir ayant été depuis lors fort allongée, il serait aujourd'hui impossible qu'on put s'entendre à la distance qui se trouvait entre le bas du Sopha où serait le Tabouret de l'Ambassadeur et le coin de la Salle où s'asseoit le grand Visir. Mr de Guilleragues venait à peine de remporter cette frivole victoire qu'il eut à son retour à Constantinople une attaque d'apoplexie dont il mourut le 7 Mars 1685

Jean

Jean Baptiste Fabre.

Le Sieur Roguer Chancelier de l'Ambassade voulut s'emparer de la Gestion des Affaires après la mort de l'Ambassadeur précedent; Mais Mr. de Guilleragues l'en fit exclure et embarquer de force, ce que Mr. de Bonnac dit que la cour approuva. Peu après Mr. de Seignelai chargea un nommé Fabre de reclamer à la Porte un bâtiment français saisi par les Tripolins dans un port Ottoman. Il sut se prévaloir de l'occasion pour prendre en l'absence du Grand Seigneur et du Visir, sous le titre d'Agent, une audience publique du Caïmakan et s'empara au grand déplaisir de Mr. de Guilleragues de l'intérieur de l'Ambassade. On lit en effet dans les instructions de Mr. de Girardin „ Que sa Majesté a commis Fabre „ depuis la mort de Mr. de Guilleragues pour, en qualité d'Agent, „ faire auprès du grand Visir et autres ministres de la Porte tout ce qu'il „ croira le plus convenable au service de sa Majesté et à l'avantage „ du Commerce de ses Sujets „ Si l'on en croit Mr. de Bonnac, il conserva le titre d'Agent du Commerce à l'arrivée de Mr. de Castagneres qui l'en dépouilla en 1692, et l'envoya à la Suite du grand Visir à l'armée Turque. Quelques années après le Roi lui donna une mission en Perse et il mourut en chemin.

Pierre de Girardin

Cet Ambassadeur qui avait été Lieutenant Civil au Chatelet de Paris, avait voyagé en Turquie dans sa jeunesse et en avait

la

la langue, ce qui servit principalement à fixer sur lui le choix de Louis XIV. Mr de Bonnac dans son mémoire fait là dessus une observation qui n'est pas digne de sa justesse ordinaire. Il prétend d'après un chevalier Fulton Ambassadeur d'Angleterre, qu'il est avantageux pour un ministre étranger à la Porte d'ignorer la langue du pays parceque les Turcs usent d'ordinaire envers les Chrétiens de termes de mépris, les interprètes les adoucissent, comme s'il ne valait pas mieux qu'un Ambassadeur put les comprendre et s'en ressentir, que de paraître satisfait d'être vilipendé aux yeux d'une nombreuse audience qui n'entend pas l'interprétation et la croit exacte. D'ailleurs que d'avantages n'a-t-on pas de posseder la langue employée dans les affaires qu'on traite! Mr de Vauvré frère de Mr de Girardin était intendant de la marine à Toulon. Ils avaient compté lier ensemble un commerce avantageux, mais cette tentative n'aboutit qu'à occasionner à l'Ambassadeur beaucoup de tracasseries avec les négociants de Marseille. Il fut conduit à Constantinople par deux Vaisseaux du Roi et y arriva le 11 Janvier 1686. L'un des deux était destiné pour Mr d'Ortière, chargé d'inspecter les échelles du Levant. On lit dans l'instruction de Mr de Girardin que Mrs de Breves et de Marcheville qui avaient disputé le pas de l'Ambassadeur de l'Empereur sous couleur que ce Prince ne devait être regardé à la Porte que comme Roi de Hongrie, n'avait pas été approuvé. Le Roi autorise Mr de Girardin à se désister de cette prétention, si elle se présentée; mais il lui est prescrit d'éviter les occasions de préséance ajoutant

même

même que s'il pouvait la prendre le Roi ne le trouverait pas mauvais.

L'Ambassadeur ne fut pas dans cet embarras. La guerre entre la Porte et la Cour de Vienne ayant existée pendant toute sa mission. Dans le rapport qu'il fit à la Cour de l'audience que le grand Seigneur lui donna à Andrinople, il fit observer l'indécence du Cérémonial d'usage et notamment de ce que après avoir vu sa hautesse, il fallait attendre à cheval contre le mur de la première cour du Serail que le grand Visir et son cortège fût passé. Mr. de Girardin s'y refusa comme à un retard aussi inutile qu'indecent. On voit dans la correspondance de Mr. de Ferréol qu'il pensait de même à cet égard; ce qui n'a pas empêché leurs successeurs de suivre la vieille routine. Mr. de Girardin se prévalant des circonstances, ne se prêtait pas à l'insolence des formes Turques envers les Ministres étrangers. Le Caïmakan chez lequel il s'était rendu tardant trop à paraître, l'Ambassadeur prenait le parti de s'en retourner et ce ne fut que sur les instances que lui fit faire ce Ministre par les principaux Officiers qu'il revint sur ses pas et il trouva le Caïmakan qui venait lui-même au devant de lui. La Correspondance de Mr. de Girardin fournit un détail curieux sur l'état de maison de Sultan Mehemet quatre. Il avait 1844 femmes 500 Eunuques 1500 Pages ou Officiers de l'intérieur 1.500 chevaux d'écurie, et des domestiques inférieurs en proportion de tout cela. Cet Ambassadeur a laissé aussi un mémoire fort exact sur l'état d'alors des milices Ottomanes. La maison de Mr. de Girardin consistait en un intendant, deux secrétaires, deux Ecuyers, deux Pages, quatre valets de chambre, vingt quatre laquais et des gens de cuisine d'office et d'écurie à l'avenant. Ses appointements étaient de

36000 francs et il en recevait seize de la chambre de Commerce.
Le Roi lui donna quarante cinq mille livres pour son ameublement et les présents à faire avec 18.000# de gratification.

Le temps de l'ambassade de Mr. de Girardin fut pour la Porte un tissu de désastres. La Capitale parut menacée et l'ambassadeur crut devoir demander au Roi s'il accompagnerait en Asie le Grand Seigneur en cas que sa Hautesse eut à s'y réfugier ou s'il passerait à Smyrne ou dans l'Archipel. La réponse fut de suivre le Sultan. La Conduite de Mr. de Girardin plut à Louis XIV qui aurait accordé à cet ambassadeur une place de conseiller d'Etat qu'il désirait; mais sa mort prévint cette grâce le 15 Janvier 1689.

L'abbé de Girardin

Il était frère de l'Ambassadeur de ce nom et se chargea de l'Ambassade dont Madme de Girardin refusa le soin; cette Dame repartit avec son beau frère à l'arrivée du nouvel ambassadeur

Pierre Antoine de Castagnère de Chateauneuf

Né sujet du Duc de Savoie, il s'était établi en france avec son frère l'abbé de Chateauneuf. Les liaisons que l'esprit aimable de cet abbé lui fit former avec des personnes en crédit, procurèrent à son frère alors conseiller au parlement l'ambassade de Constantinople. On voit au dépôt des affaires étrangères, dans la minute de son instruction, le nom de Mr. de Castagnère substitué au nom raturé d'un Sieur Le Blanc, Maître

des

des requêtes; probablement de celui qui devint ensuite Ministre de la Guerre en 1716. Mr. de Castagnères arriva à Constantinople dans l'automne de 1689. Il se rendit pour prendre audience du Vesir à l'armée Turque qu'il trouva sous Nissa, venant d'essuyer un échec considérable et si effarouchée que le grand Visir fit recommander aux drogmans de l'Ambassadeur de ne parler que Turc par la peur que le peu de troupes Ottomanes qui restaient ne s'effrayent en les prenant pour des Impériaux. Mr. de Castagnères trouva au Camp ottoman un sieur Varner qui avait la confiance de Mr. de Girardin et lui servait de correspondant à l'armée Ottomane. Cet homme peu après, se croyant devenu suspect à Mr. de Castagnères se tua.

Mustapha Kiuperli succéda à ce Visir timide et rétablit les affaires de la Porte par son courage. Mr. de Castagnères paroît s'être un peu prévalu de l'occasion pour se donner auprès du Roi le mérite de l'énergie de Kiuperli, qu'il fut blamé de n'avoir pas acompagné en hongrie. L'année suivante le Roi fit partir par une Tartane Mr. de Ferriol Colonel de Dragons, pour suivre le Camp ottoman. Ce dernier trouva l'Ambassadeur à Andrinople et fit le plus grand éloge à Louis XIV, de sa personne et de son crédit à la Porte, observant que des Turcs de considération venaient familièrement lui demander à dîner. Mr. de Bonnac ajoute dans son mémoire que Mr. de Castagnères allait lui même fréquemment manger chez le Muphti: ce qui paroît à peine croyable aujourd'hui.

Dans

Dans l'embarras où la guerre avec la cour de Vienne mettait Mr de Castagnères pour transmettre en France ses dépêches, il imagina d'établir un Consul à Gabel près de Castelnovo, place des Vénitiens sur l'Adriatique, d'où un brigantin portait les paquets à Venise. Il fallut renoncer dans la suite à cet établissement sur les plaintes que cette république en fit à sa cour. On le transporta à Durazzo, où un Consul de France nommé Conte entretenait sur ses appointements deux felouques, l'une pour Brindes, l'autre pour Ancône. Cela existait encore sous l'Ambassade suivante et dura jusqu'à la paix d'Utrecht. Mr de Feriol continua de suivre l'armée turque et fut suppléé en 1694 qu'il fit un voyage en France, par le Père Brilli et celle d'après par Mr Pelleran, l'un et l'autre secrétaires de l'Ambassadeur. Il avait demandé sans pouvoir l'obtenir, d'accompagner lui-même à la Guerre Sultan Mustapha Second à sa première campagne. Deux ans après il fut plus heureux et s'était mis en chemin, lorsqu'il reçut du Roi, l'ordre de retrograder. Mr de Feriol servit pour la Campagne de 1696 et Mr de Castagnères qui lui donna pour Drogman le Sieur Fonton, se plaignit que ce dernier le trahissait. Cet Ambassadeur était encore plus à se plaindre de son Chancelier nommé Beauquesne qui envoya un mémoire contre lui à Mr de Croissy; ce ministre le communiqua à Mr de Chateauneuf et son frère y répondit. L'une et l'autre pièces existent aux archives de Constantinople quoique le sentiment de Mr de Bonnac soit favorable à la défense

que

que fit Mr. de Chateauneuf, il semble qu'elle est plus faible que l'attaque. La machination d'antidates dont est accusé cet Ambassadeur pour se donner le mérite des évènements est trop subtile pour être purement imaginée par Beauquesne. Il y a lieu de croire qu'on le sentit à la cour; mais que le besoin et l'utilité des services de Mr. de Chateauneuf firent passer là dessus. Quoiqu'il en soit il suffit de connaître la Porte Ottomane pour juger que des intrigues n'y peuvent être menées de suite par des Ministres étrangers. S'il y a quelques exemples contraires ils sont isolés et ne présentent pas l'effet d'un système suivi.

Au reste Beauquesne ne fut pas puni comme l'aurait été un calomniateur et dans la suite le Comte Dess Alleurs le mena avec lui à sa commission de Berlin. Mr. de Bonnac dit que que le Drogman Fonton que Mr. de Castagnères avoit maltraité, obtint un congé de la Cour et aida Mr. de Ferriol dans les mauvais offices qu'il rendit à Mr. de Castagnères. On le noircit auprès de Louis XIV pour avoir pris l'habit levantin, chose assurement sans inconvenient et qui pouvait même lui être utile à Andrinople pour contracter, avec les ministres Ottomans, une plus grande intimité. Mr. de Castagnères eut certainement auprès d'eux plus d'accès et de credit que ses prédécesseurs. Sa réputation se soutenait encore à Constantinople du temps de Mr. de Bonnac qui fait avec grande raison l'éloge du mémoire par lequel Mr. de Castagnères à son retour rendit compte au Roi de son Ambassade à la Porte; cependant il est plus remarquable par le style de l'auteur et le compte qu'il rend de sa conduite que par les vues ultérieures qu'il propose.

Mr. de Castagnères fut rappelé en 1699. et partit le 7 fevrier 1700. sur les vaisseaux qui amenerent son successeur il eut depuis une commission en Espagne, une autre en Portugal, fut Ambassadeur à Turin, ensuite en hollande où il signa en 1717. avec l'Ambassadeur de Pierre le grand, un traité entre la

France.

et la Russie. Enfin devenu conseiller d'État et Prévôt des marchands de Paris, il y mourut le 14 Mars 1728.

Charles de Ferriol baron d'Argental

Il arriva à Constantinople le 11 Novembre 1699. On trouve dans sa correspondance, le détail qu'il fait au Roi de ses services en ces termes. „J'entrai dans les Mousquetaires en 1669 pour aller „en Candie où je reçus deux blessures; en 1672 Votre Majesté me „donna une Compagnie de Cavalerie et en 1675 elle m'envoya en Hongrie „commander un Régiment de Tartares et de Dragons. J'avais en „même temps l'honneur de rendre compte à Votre Majesté des affaires „de Hongrie; enfin j'ai fait sept campagnes avec les grands Visirs „ou les Sultans avant d'être Ambassadeur" On voit qu'il omit ce que Mr de Bonnac dit de la nécessité où Mr de Ferriol fut de prendre azile en Pologne à la suite d'une aventure galante et de sa querelle avec un magnat pour laquelle Mr de Bethune Ambassadeur de France à cette cour se décida à faire passer Mr de Ferriol en Hongrie. Sa nomination à l'Ambassade est attribuée par Mr de Bonnac au crédit que cet ambassadeur et Me de Ferriol belle sœur de ce dernier avaient sur Mr de Torcy et à celui de Mr Blondel alors premier commis des affaires étrangères avec lequel Mde de Ferriol avait des rapports de parenté. Mr de Castagnères avait mandé au Roi lorsqu'il eut ses premières audiences qu'on l'avait admis avec son épée chez le Sultan, ce qui était contre l'usage constant. Cet Ambassadeur en portait sans doute une fort courte qui avait échapé à l'attention des Turcs. Mr de Ferriol avait ordre de maintenir le précédent. Sa longue épée militaire n'échapa pas à la vue des Capidgi-Bachi qui le prirent

de

de la quitter, ce qu'il refusa avec beaucoup de fermeté. Il ne résista pas moins vivement à l'essai qu'ils firent de la lui enlever par surprise à sa sortie du Sérail sans paraître devant le Sultan; ce refus, disposa mal pour lui, les ministres Ottomans. Il éprouva d'étranges scènes pendant onze ans que dura son Ambassade. On peut dire à la vérité que le caractère vain et emporté de Mr. de Ferriol en fournit presque toujours le canevas. Il lui prit fantaisie d'avoir un tendelet à son bateau, ce qui est réservé au Sultan et au grand Visir. Le Bostandgi-Bachi qui a l'intendance de la mer l'ayant su, fit donner une rude bastonnade aux bateliers de l'Ambassadeur pour avoir osé le mener avec ce tendelet et il ne put en trouver d'autres. De dépit Mr. de Ferriol renvoya son bateau à Smyrne et ne traversa plus le port aimant mieux par une puérile affectation en faire le tour par terre lorsqu'il allait à Constantinople. Démétrius Cantemir écrit qu'étant persécuté par ses ennemis il se réfugia chez Mr. de Ferriol et que le grand Visir en ayant réclamé l'extradition à cet ambassadeur, il répondit en niant que ce Grec fut au Palais de France, mais ajoutant que s'il y eut été on ne l'aurait pas remis, ce que la Porte ne releva pas.

A la naissance du Duc de Bretagne, l'Ambassadeur avait fait prévenir le Grand Visir de son intention d'illuminer le palais de France; mais ce ministre fut déposé le soir même. Son successeur ignorant le motif d'une aussi grande clarté à Péra, envoya voir ce que c'était et sur le rapport qu'il en reçut ordonna de l'éteindre. Mr. de Ferriol s'y refusa et arma ce qu'il avait de monde chez lui pour repousser au besoin la force par la force. Dans le cours des pourparlers l'illumination s'éteignit en partie d'elle même ou fut éteinte par les gens du Palais à l'insu de l'Ambassadeur, ce qui finit la querelle sans voie de fait. Il n'en fut pas de même d'une tracasserie qu'eut Mr. de

Ferriol

avec le Comte d'Octinguen, ambassadeur de l'Empereur. Deux français déserteurs des troupes impériales refugiés au palais de france eurent l'insolence de se présenter chez le Comte d'Octinguen. Il les fit détenir dans l'intention de les ramener avec lui à Vienne pour être punis. Mr. de Ferriol les réclama comme sujets du Roi et, sur le refus de les rendre, fit arrêter dans la Rue et conduire chez lui deux Officiers Allemands qui passaient devant sa porte. — L'ambassadeur menaçait de venir les y arrêter à main armée, mais celui de Hollande s'étant entremis, les prisonniers furent échangés chez lui et l'affaire terminée.

La Porte envoyait en exil, le Patriarche Arménien Avedik. La crainte que ce dangereux ennemi des Catholiques ne rentra en place, engagea les Jésuites à proposer en france de l'enlever en chemin. La chose s'exécuta avec succès et le prélat fut conduit à la Bastille où il mourut. Le grand Visir le réclama en vain à plusieurs reprises. L'enlèvement n'avait pas laissé de traces et le peu d'intérêt des Turcs pour ces Chefs d'Églises Chrétiennes fit que la chose tomba dans les oubliettes. Cependant le Capitan Pacha fit passer en france un Turc nommé Bayri aga pour porter à la cour des plaintes contre Mr. de Ferriol, dans l'objet de le faire rappeler. Mr. de Pontchartrain reçut fort bien l'envoyé Turc et l'ambassadeur eut probablement succombé, si Mr. de Torcy ne l'avait soutenu, mais par la faveur de ce Ministre, la justification de Mr. de Ferrol fut admise. "J'avouerai disait-il au Roi en la terminant que j'ai un grand défaut par devers moi; je n'ai jamais pu plaire à un des ministres de Votre Majesté (Mr. de Pontchartrain) quoique j'aie fait pour y parvenir. J'en tairai les raisons par respect".

La

La véhemence de Mr. de Ferriol était en lui sans doute un principe de maladie, sa tête finit par s'altérer. La Motraye qui passait à Constantinople au commencement de 1709 rapporte un trait de folie de cet Ambassadeur il fut pris d'une fièvre chaude au mois de may suivant et à la suite de son délire ses gens le lièrent et le garderent ainsi dans sa chambre. Le Sr. Belin Chancelier ayant assemblé la nation, sur une consultation de medecins d'après laquelle l'état de démence fut constaté, on dépécha en France le Sr. Brue drogman pour en donner la nouvelle. Sur cet avis le Roi envoya ordre à Mr. de Fontenu, Consul de Smyrne de se rendre promptement à Constantinople pour y prendre la conduite des affaires de l'Ambassade: mais il répondit qu'il s'en dispensait ayant des preuves certaines du bon état de santé de Mr. de Ferriol depuis le 9 Août. En effet sa tête était revenue, quoique toujours lié par la malice des gens de sa maison. Au bout d'un mois, le fauteuil sur lequel il était attaché ayant été approché de la fenêtre il aperçut l'Ambassadeur de Hollande à la Seine et lui demanda du secours; ému de ses cris il força la porte et fit tant qu'on délia Mr. de Ferriol lequel reprit le soin des affaires, mais avec assez de marques de rancune contre les Officiers de l'Ambassade pour qu'on crut à la Cour son rétablissement imparfait. Le Comte Dessalleurs alors en Hongrie, fut nommé pour lui succéder il se rendit en droiture à Constantinople avant que ses lettres de créance y arrivassent et y demeura longtemps à les attendre, vivant en très-mauvaise intelligence avec son prédécesseur

si

Si l'on en croit une lettre de Mr. Desalleurs, alors à Paris, adressée à Mr. de Torcy, Mr. de Ferriol en vint au point d'appeler son mari en duel, ce qui ne doit pas étonner de la part de cet Ambassadeur qui dans un moment de fureur avait un jour chargé Fornetty, son Drogman, de présenter un cartel au grand Visir Ali Pacha. Enfin les lettres de créance de Mr. Des Alleurs arrivèrent et Mr. de Ferriol s'embarqua le 11 Avril 1711. La Motraye et Tournefort vantent la magnificence du train de Mr de Ferriol. Il avait une table fort bien servie, une vaisselle superbe, trente six valets de pied et autres domestiques à l'avenant, des musiciens à ses gages et on representait chez lui des Spectacles français et italiens. Mr de Ferriol avait vivement sollicité une place de conseiller d'épée qu'il n'obtint pas. Il conserva toujours à en croire Mr. de Bonnac le desir de revenir Ambassadeur à Constantinople, ce qu'il disait nécessaire pour se laver de l'imputation de folie qui l'avait fait rappeler. Il mourut en 1722.

Pierre Puchot Seigneur de Clinchamps Comte Desalleurs.

On voit dans le mémoire de Mr. de Bonnac que Mr. Desalleurs qui avait été page de Mlle de Montpensier entra dans le Régiment des Gardes y devint Capitaine et maréchal de camp. Il vendit sa Compagnie et en perdit le prix par l'infidélité d'un de ses amis, ensuite il obtint la commission d'envoyé extraordinaire à la cour de Berlin; mais l'Electeur ayant pris le titre de Roi, Louis XIV refusa de le reconnaître, et retira son Ministre qu'il employa auprès de l'Electeur de Cologne et ensuite dans ses armées. En 1704 Mr. Des Alleurs passa à Durazzo avec deux frégates du Roi qui l'y débarquèrent pour joindre en hongrie le Prince Ragotzki qui y avait un puissant parti. Mais ce dernier après s'être soutenu

quatre-

quatre Campagnes fut obligé finalement de s'enfuir en Pologne où Mr. Des Alleurs le suivit, lorsqu'il apprit sa nomination à l'Ambassade de la Porte. On voit dans ses instructions que Louis XIV l'autorisa à se relâcher sur la prétention de garder son épée à l'audience du grand Seigneur, ce qui le mit en état de la recevoir. Mr. Des Alleurs s'était fort affectionné à Charles 12 Roi de Suède, qu'il avait vu en passant à Bender. Il le servit de son mieux à la Porte et chargea le Sr. de la Perrière qui suivit à l'armée le grand Visir Baltadji Méhemet Pacha, de veiller aux intérêts de sa Majesté Suédoise. On a des lettres de ce Drogman à Mr. Desalleurs où l'affaire du Pruth est rapportée en grand détail. Après que Charles XII eut été arrêté à Bender et conduit à Démotica, Mr. Desalleurs alla le voir pour l'engager à s'aboucher en lieu tiers avec le grand Visir qui le proposait. Mais ce Monarque refusa l'Ambassadeur avec tant d'opiniâtreté que celui-ci abandonna la partie. L'humanité qu'il montra pour les Vénitiens ne lui reussit pas mieux. La Porte leur avait déclaré inopinement la Guerre par l'attaque de la morée. Le Bayle André Memmo fut mis aux Sept tours. Mr. Desalleurs retira chez lui tout ce qu'il put de ses effets et de ses papiers et s'employa vivement pour sa délivrance qu'il obtint au bout de huit mois. Il fit aussi racheter plusieurs nobles vénitiens pris en Morée. Ces rançons ne furent remboursées que plusieurs années après. Par surcroit cet Ambassadeur fut accusé injustement de n'avoir pas fait restitution entière des papiers. Le dérangement de sa Santé et sa vieillesse le dégoutèrent du Levant. Il demanda son rappel et le marquis de Bonnac fut nommé dès 1713 pour le remplacer, mais il n'arriva qu'au mois d'Août 1716. après la mort de Louis XIV sur

deux

deux vaisseaux du Roi qui ramenèrent son prédécesseur, Mr. Desalleurs vécut jusqu'en 1725 étant parvenu au grade de Lieutenant-Général des armées du Roi et à la décoration de la grande croix de l'ordre de St. Louis. Il ordonna que son cœur fut rapporté aux Capucins de St Louis à Pera, ce qui a été exécuté. On lui a élevé un mausolée dans leur Eglise.

Jean Louis d'Urson Marquis de Bonnac.

Brigadier des Armées du Roi

Le Marquis de Bonnac termine ses mémoires à son Ambassade; mais il a laissé à la Chancellerie de Constantinople un assez grand nombre d'écrits pour pouvoir y recueillir les faits qui y appartiennent. Louis XIV l'avait employé auprès des Ducs de Wolfenbutel, des Rois de Suède, de Pologne et d'Espagne. Il resta peu à la cour de Madrid où les mémoires de Noailles disent qu'il réussit, ce qui était fort difficile alors. Mr. de Bonnac avait épousé Melle de Biron fille du Marquis de Biron depuis maréchal de France et premier gentilhomme du Duc d'orleans Régent. Cette Dame suivit son mari en Levant. Miladi Montague parle avec éloge dans ses lettres de Me. de Bonnac elle lui reproche cependant de tenir trop à son cérémonial; Ces Dames vécurent ensemble à Andrinople où était alors sa hautesse pendant le séjour du Marquis de Bonnac en cette ville. Le Mymar Aga ou intendant des bâtiments de la Capitale s'émancipa d'entrer dans le Palais de France où on faisait des réparations et les suspendre; ce dont l'Ambassadeur demanda et obtint satisfaction. Cette habitation

qu'on

qu'on croit avoir été bâtiée du temps de Henri IV accrue ensuite par M.rs de Marcherille et de Nointel, étoit devenue si dégradée que M.r de Bonnac demand a un architecte du Roi pour la visiter et prononcer sur l'état où elle se trouvait. Un Sieur de Vigny envoyé à cet effet décida qu'elle ne pouvait guères passer trois ans. Elle en a duré cinquante encore au moyen de quelques réparations qu'on y a faites. M.r de Bonnac avait de fréquents entretiens avec le grand Visir Ibrahim Pacha duquel il obtint le rétablissement de la route du S.t Sépulcre à Jérusalem, faveur sollicitée en vain depuis soixante ans et dont le Visir fit tant d'état qu'il en prit occasion d'envoyer un Ambassadeur en France dans l'espoir que la reconnaissance et la Générosité du Roi lui procureraient de riches présents. M.r de Bonnac prévit l'embarras que donnerait cette mission Turque et écrivit à Sa Cour sur le sujet pour en savoir les intentions. Les réponses n'arrivèrent qu'après le départ de Méhemet Effendi pour Toulon. On sait que le Cardinal Dubois qui gouvernait sous la régence se mettait quelque fois au courant de ses correspondances en jettant au feu les lettres qu'il avait sur son Bureau. M.r de Bonnac fut une fois dix-huit mois sans réponse de la Cour. L'Ambassadeur Turc a fait une rélation intéressante de sa commission qui se trouve aux archives de l'Ambassade.

Il recevait du Roi 150.£ par jour. Dans ce même temps le Comte de Berchini Seigneur Hongrois, partisan du Prince Ragotzki obtint en France l'agrément en forme parmi les Hongrois refugiés en Turquie, un Regiment de Hussards dont il fut nommé Colonel. M.r de Bonnac facilita la levée à laquelle les Turcs se prêterent volontiers pour se débarasser des payes qu'ils donnaient à ces réfugiés. Cet Ambassadeur eut quelques désagréments au sujet de sa maison de Campagne de S.n Stephano;

mais

mois il s'en tira à son honneur mêlant la prudence à la fermeté. Il demanda son rappel en 1722 et fut relevé deux ans après par Mr. le Vicomte d'Andrezel avec lequel il eut des démêlés assez désagréables pour tous deux et où le premier paraît avoir eu le plus de tort. Pierre Ier envoya à Mr. de Bonnac à Constantinople, avant son départ, l'ordre de St. André en reconnaissance de la médiation qu'il avait exercée au nom du Roi entre la Porte et la Russie pour le partage des provinces de Perse. Mr. de Bonnac s'embarqua le 26 février 1725. Il obtint en 1727 une place de conseiller d'Etat d'épée et fut ensuite Ambassadeur du Roi en Suisse où il mourut en 1738. L'Impératrice de Russie alors régnante conféra le Cordon de St. André de Mr. de Bonnac à l'aîné de ses enfants.

Jean Baptiste Louis Picon Vicomte d'Andrezel.

Il avait été secrétaire des commandements de Monseigneur puis intendant de Roussillon et de l'Armée au siège de Fontarabie en 1719. Sa femme ne l'accompagna pas à Constantinople où il conduisit ses deux fils. Il s'embarqua à Toulon le 17 Avril 1724 et fut chargé de visiter en passant les régences de Barbarie notamment celle de Tunis où il avait la commission secrète de contrarier sous apparence de bons offices, la négociation qu'y suivaient alors les Etats généraux. Mr. d'Andrezel y réussit au point qu'elle fut rompue et que la République fit remercier le Roi des démarches de son Ambassadeur. Mr. Daillon neveu du marquis de Bonnac était resté à Constantinople en qualité de Commissaire pour les limites de la Perse. Le caractère inquiet et ambitieux de ce jeune homme donna bien des tracas à

Mr.

Mr. d'Andrezel et contribua peutêtre à abreger ses jours. Cet ambassadeur la seconde année de son Ambassade fut atteint d'une attaque de paralisie dont il ne put se rétablir. Dans cet état il proposa à la cour de le faire suppléer par Mr. de Fontenu consul de france à Smyrne qui avait déja était destiné à pareille commission pendant la maladie de Mr. de Ferriol. Ce consul ami de l'Ambassadeur vint le voir à Constantinople et l'approbation du Roi pour l'arrangement proposé arriva précisement la veille de la mort de Mr. d'Andrezel survenue le 26 mars 1727; il laissa à peine de quoi payer ses dettes et ses enfants ont vécu dans la pauvreté.

Gaspard Fontenu

Mr. Daillon avait cabalé avant la mort de Mr. d'Andrezel pour être choisi par la nation de Constantinople, comme chargé d'Affaires de l'Ambassade; mais l'ordre du roi que Mr. de Fontenu produisit en sa faveur, ferma la bouche à l'assemblée et il entra en exercice. Il était né gentilhomme et aspirait à l'Ambassade tant par sa naissance que par ses services. On a soupçonné qu'il avait mendié une lettre de recommandation, ad hoc, du grand Visir Ibrahim Pacha, à Mr. de Morville alors secrétaire des Affaires étrangères. Quoiqu'il en soit on n'y eut aucun égard et Mr. de Villeneuve nommé à l'Ambassade de Constantinople, y arriva avec deux Vaisseaux du Roi le 3 décembre 1728. Mr. de Fontenu attribue le refus qu'on lui fit de cette place à Mr. de Bonnac qu'il crut avoir agi contre lui. Après la venue du nouvel Ambassadeur, le Consul se retira à Smyrne, d'où il rentra en France et y mourut.

Louis Sauveur de Villeneuve

Il avait été Lieutenant Civil de la ville de Marseille et député à Paris pour une affaire de son Tribunal contre le parlement d'Aix. Il acquit dans ce voyage la bienveillance du Chancelier d'Aguesseau

et

et c'est à lui qu'il dut sa nomination à l'Ambassade de France à la Porte.
Les commencements de sa mission furent aussi désagréables que la fin en fut brillante. Le Grand Visir Ibrahim Pacha enorgueilli d'un long ministère se permit un ton très-altier vis-à-vis de Mr. de Villeneuve, relativement au bombardement de Tripoli de Barbarie par une escadre Française, peu après ayant reçu des plaintes contre un Consul de France à l'île de Mille, nommé Castanier. Il le fit enlever et mettre au Bagne de Constantinople. Ce ne fut qu'à force d'argent et en intriguant auprès d'une sœur du grand Seigneur qu'on obtint la liberté de ce Consul le 29 Juin 1729. Le fameux comte de Bonneval écrivit à Mr. de Villeneuve pour lui faire part de son arrivée en Turquie et de ses projets de vengeance contre la Cour Impériale. Le Drogman de la Porte fut chargé de demander à l'Ambassadeur s'il serait agréable à la France que ce comte vint à Constantinople. Mr. de Villeneuve répondit qu'il demanderait des ordres et témoigna désirer qu'on retint Bonneval en Bosnie jusqu'à la réponse de sa Cour; elle fut que le Roi ne voulait plus entendre parler du Comte de Bonneval; qu'il ne fallait avoir avec lui aucune communication, mais sans chercher à lui nuire; qu'au reste Sa Majesté ne serait pas fâchée qu'il résidât à Constantinople et y acquît la confiance des Turcs. Cette lettre du 15 octobre 1729 est la clef de la conduite de Mr. de Villeneuve avec le Comte de Bonneval lequel s'est plaint alors de cet ambassadeur qu'il regardait comme étant cause de son apostasie pour ne l'avoir pas réclamé lorsque le résident de l'Empereur demanda à la Porte son extradition. Ce ne fut que sous le Visir Topal Osman que Bonneval depuis Achmet Pacha vint à Constantinople. Il fut fait Pacha à deux queues et chef des Bombardiers; mais il ne fut guère employé le reste de sa vie que dans les affaires

politiques

politiques de la porte.

Le Capitan Pacha Djanum hodjea qui joua un si grand rôle pour éteindre la rebellion de 1730. était fort lié avec Mr. de Villeneuve. Cet Amiral vint un jour au Palais de France rendre visite à l'Ambassadrice, il passa par la petite porte et Mr. de Villeneuve qui avait été le recevoir d'un autre côté, le trouva avec sa femme. " Je n'ai pas oublié mon ancien métier de Corsaire, dit Djanum „ en riant, j'arrive où l'on ne m'attend pas " L'histoire imprimée du traité de Belgrade a informé suffisamment le public de ce qui concerne cet Ambassadeur dans le cours de cette négociation. Il devint conseiller d'état de Robe et ce fut le ridicule motif qu'allegua le Cardinal de fleury pour décider que Mr. de Villeneuve comme Magistrat ne pouvait recevoir l'ordre de St. André de Russie que l'Impératrice Anne lui envoya. Il faut observer qu'il n'est pas necessaire en Russie d'être militaire pour avoir cette décoration. Mr. de Villeneuve eut le mérite de procurer à la Porte une paix glorieuse et de jeter sur sa faiblesse interne un voile qui s'est soutenu 30 ans en faisant illusion à toute l'Europe. A son retour de Belgrade il fit une entrée publique à Constantinople et y jouit d'une grande Considération. Peu après il demanda son rappel, l'obtint et partit le 9 Mars 1741. Louis XV après le renvoi de Mr. Amelot Secrétaire d'Etat des affaires étrangères, nomma Mr. de Villeneuve à sa place, mais il la refusa. On assure qu'il dit alors qu'il aurait accepté le département de la marine quoiqu'il ne soit pas aisé de comprendre sur quel fondement il s'y croyait plus propre qu'à celui de la politique: il se retira à Marseille sa Patrie où il mourut en 1747.

Michel

Michel Ange Comte de Castellane

Il s'embarqua sur les Vaisseaux du Roi qui ramenèrent son prédécesseur en passant à Malte. Il refusa à l'exemple de Mrs de Ferriol et de Bonnac qui ne suivirent pas celui de Mr de Girardin de voir le grand-maître de l'ordre à moins de prendre la droite sur lui; ce qui ne fut pas accordé à cet Ambassadeur. Le Cardinal de Fleury auquel Mr de Castellane en rendit compte, lui répondit qu'étant sans instructions à cet égard, il avait bien fait d'imiter ses prédécesseurs: mais cette Eminence observa sur ce sujet que du temps de Louis XIV on mettait quelquefois en avant des prétentions sans trop savoir sur quoi les fonder. Mr de Castellane appartenait par alliance à ce premier Ministre. La fortune originaire du Comte étoit médiocre et on lui donna l'Ambassade de Constantinople comme un moyen de l'augmenter; il y réussit par une économie peut être outrée; au moins en fut il accusé. D'ailleurs il avait vendu en partant de France son emploi dans les mousquetaires et en plaça le fonds à Constantinople qu'il accrut en peu de temps à un point singulier. La protection du Cardinal faisait espérer à Mr de Castellane d'obtenir le Cordon bleu lorsque la Porte envoya un Ambassadeur en France pour remercier le Roi de la médiation de Belgrade. Le Drogman Loria qui accompagnait Saïd Pacha fit pour cela des démarches qui ne réussirent pas. Le Train de cet Ambassadeur Turc fut double de celui qu'avait eu son Père; il fut ramené en Turquie par deux vaisseaux du Roi aux ordres du Chevalier de Caylus dont la conduite envers Mr de Castellane fut très désagréable à ce dernier; il eut aussi pour ennemi secret le Comte de Bonneval qui écrivait contre lui à Mr d'Argenson Ministre des affaires

étrangères

étrangères de France. Bonneval voulait l'ambassade de Constantinople pour son neveu qui ne se trouva pas y être propre. Le rappel du Comte de Castellane ne fut pas moins résolu, et il ne l'apprit que par le Pacha de Chotin qui donna avis à la Porte que le nouvel Ambassadeur était déjà à Varsovie. Mr. de Castellane sortit du Palais à l'arrivée de son successeur et passa l'hiver chez le Chevalier Dernais, ministre des deux Siciles, aux dépens duquel il vécut jusqu'à son départ. Ce comte partit au printemps de 1748 pour retourner en France par la voie de Spalatro et de Venise; il n'est mort qu'en 1782 à plus de 80 ans.

Rolland Puchot, Comte Desalleurs

Il était fils de l'ambassadeur de ce nom et comme lui avait servi dans le régiment des gardes qu'il quitta pour suivre la carrière des négociations. Il fut d'abord envoyé extraordinaire de France à Dresde où il épousa une Princesse Lubomiska, ce qui lui procura la protection de Mme la Dauphine Princesse de Saxe mère de Louis XVI; sa fortune pécuniaire était en assez mauvais ordre et comme le Comte de Castellane passait pour s'être enrichi à Constantinople on donna cette ambassade à Mr. Desalleurs pour s'y refaire. La Guerre qui subsistait entre la France et la Cour de Vienne, l'obligea à prendre son chemin par la Pologne, d'où il se rendit à Chotin sur le Dniester. Son Père avait pris à peu près la même route. C'est à la première audience du Comte Desalleurs que fut constaté le cérémonial relatif au Chaux Bachi qui avait toujours prétendu lors des premières audiences, la droite sur l'ambassadeur qu'il était chargé d'accompagner. Il fut décidé que l'Officier qui avait amené Mr. Desalleurs de la frontière

marcherait

marcherait à sa gauche: ce qui mettait l'Ambassadeur au milieu. Depuis lors on a toujours nommé un Officier Turc pour cette fonction. Cet expédient aussi honorable qu'avantageux fut cependant desapprouvé par le Marquis de Puisieux ministre des affaires etrangeres auquel d'ailleurs Mr. Desalleurs ne plaisait pas; c'est au moins ce que donne lieu de penser une dépêche de ce ministre à l'ambassadeur où il lui signifiée d'être plus concis dans ses rapports. Mr. Desalleurs faisait une depense audessus de ses moyens, voulant, disait-il, faire oublier la lésine de son prédécesseur. L'Argent du Roi n'était pas plus épargné. On l'employait à se ménager de prétendues intelligences chez le gens en place. C'est par ce moyen que l'Ambassadrice parvint à s'introduire chez la femme du grand Visir où elle dina. Cette dame Turque la reçut du haut de sa grandeur et la renvoya fort mécontente. Les dettes de l'Ambassadeur augmentant, ses créanciers lui devinrent fort importuns, le chagrin le mina et il eut dans l'Automne de l'année 1754 une attaque d'apoplexie à la suite de laquelle il mourut le 21 Novembre suivant. laissant plus de 100,000 ecus de dettes. Le Roi les paya en faisant perdre cependant aux creanciers environ 30%. Le Sieur Perote chancelier de l'Ambassade demeura chargé des affaires jusqu'à ce que la Cour eut fait passer à Constantinople pour l'interim le Sr. Peyssonnel Consul de france à Smyrne et connu pour la part qu'il a eu dans la négociation de Belgrade où il était secrétaire d'Ambassade de Mr. de Villeneuve.

Charles Gravier Comte de Vergennes.

Il était ministre de france auprès de l'Electeur de Treves et avait été formé à la carriere des négociations par Mr. de Chavigny oncle de sa belle soeur. Ce dernier était ambassadeur en Suisse et

se

se trouvant à Paris à la nouvelle de la mort du Comte Desalleurs, il profita de l'embarras où on étoit provisoirement à cette Ambassade relativement aux papiers qui s'y trouvaient d'une correspondance secrète de Louis XV avec Mr Desalleurs qui dirigeait Mr le Prince de Conti pour proposer au Roi Mr de Vergennes qui fut accepté. On l'envoya en diligence à Constantinople sur un vaisseau marchand et y arriva au mois de Mai de 1755; il lui avait été laissé la liberté de developer le caractère d'envoyé extraordinaire ou celui de Ministre plenipotentiaire. La Porte admit le second. Un an après Mr De Vergennes eut le caractère d'Ambassadeur. Il fut rappelé en 1768, fut Ambassadeur en Suède deux ans après, et enfin secrétaire d'état des affaires étrangères à l'avenement de Louis XVI. Le personnel de ce ministre illustre est connu et dès lors n'entre pas dans l'objet de cet Ouvrage. La frégate du Roi envoyée pour le ramener de Constantinople mit à la voile le 7 Janvier 1769. Le Comte de St Priest son successeur à l'ambassade de la Porte était arrivé par la route de Hongrie deux mois auparavant.

Mémoire sur le Commerce et la Navigation de la France en Levant.

Si l'Ambassade de france à la Porte Ottomane est intéressante relativement à la politique on doit convenir que son activité à cet égard n'est pas continue; les Turcs n'entrent guère dans les mesures qui occupent les Cabinets de l'Europe que lorsqu'ils y sont directement intéressés. Mais l'objet du Commerce de la France en Levant ne laisse point de relâche à l'ambassadeur du Roi sur la vigilance constante qu'il doit y apporter.

On ne se propose pas dans ce mémoire d'embrasser les détails de ce négoce et ses variations relativement à la france, la matière quoique intéressante est trop étendue pour entrer dans le plan qu'on s'est formé; on s'attachera davantage à l'histoire de son origine et de ses progrès et à rendre compte des traités existants entre la Porte Ottomane et la france dont les stipulations ont le Commerce pour Objet.

Mr. Huet dans son histoire du Commerce et de la Navigation des anciens nous apprend que du temps de César, Epoque à laquelle les Européens ne trafiquaient guère que dans la Méditerranée, celui des Gaules se faisait essentiellement à Marseille. Cette ville fondée par les Phocéens peuples de l'Asie mineure vers les commencements de Rome et du temps de ses Rois conserva longtemps les mœurs Grecques et en donna le gout aux Gaulois, nation comme on l'a observé dans tous les temps, avide de nouveautés; Marseille qui fit des lois Nautiques établit par la navigation la communication des gaules avec le Levant et un échange de denrées qui n'a jamais cessé depuis et se perpétuera probablement dans l'avenir par la convenance mutuelle.

Marius donna aux Marseillais le Canal qu'il avait fait creuser pour diviser les eaux du Rhône. Pompée, et César lui-même

qui

qui prit leur ville en agrandirent considérablement le territoire; elle devint aussi maîtresse des Ports jusqu'à l'italie et toute la côte maritime se couvrit de ses colonies. Les villes d'arles et de Narbonne prirent bientôt part au négoce et à la navigation du Levant; des petits bâtiments plats y remontaient par l'embouchure des rivières d'aude et du Rhône qui n'étaient pas aussi ensablées qu'aujourd'hui. La plus ancienne anecdote qu'offre sur ce Commerce l'histoire de france est du sixième siècle sous le regne de Dagobert premier. „ St Eloi, dit le président Hainaut, fit „ lui même pour le monarque, un siége d'or massif. „ les richesses provenaient du Commerce du Levant. On voit sous la Seconde race de nos Rois Charlemagne occupé de faire creuser un canal pour joindre le Rhin au Danube, outre le but de faciliter ses expéditions militaires contre les hongrois ce vaste génie avait en vue la communication du Commerce de ses états du Rhin avec le Levant par la mer Noire; mais ce projet n'a pas eu son accomplissement.

Le déchirement de la monarchie française sous les successeurs de ce héros, firent décliner considérablement le Commerce des provinces méridionales de la france. Il faut lire sur cette matière le savant mémoire, lu en 1768, à l'académie des belles lettres par Mr Guignes sur l'état du Commerce du Levant avant les croisades et sur l'influence réciproque que le Commerce eut sur les Croisades et les Croisades sur le commerce. L'Italie seule entre les Etats chrétiens eut alors une marine militaire dans la méditerranée. Louis VII dit le jeune, sixième Roi de la race régnante revenant par mer de la terre sainte fut pris par des Vaisseaux Sarrasins et délivré de leurs mains par la flotte de Roger Roi de Sicile. Outre les vénitiens qui devaient à la mer leur existence, Pise & Gênes devenues libres ainsi que les autres villes de Lombardie sous frédéric Barberousse, s'appliquèrent au Commerce et à la navigation du Levant. C'est à Gênes que Philippe Auguste partant pour la 3ème croisade, alla s'embarquer pendant que Richard Roi d'Angleterre fit voile de Marseille qui s'était séparée de la monarchie

française

française en même temps qu'Arles. Aigues-mortes était le seul Port en la méditerranée dont nos Rois furent alors en possession immédiate.

St Louis y rassembla une nombreuse flotte composée en grande partie de Vaisseaux génois et Pisans, sur laquelle il partit pour l'Egypte et la terre Sainte. On lit dans les dépêches de l'Evêque d'Acqs Ambassadeur de france à la Porte en 1572 que le Monarque obtint des Soudans la liberté d'établir un consul à Alexandrie et un autre à Tripoli de Syrie pour le Commerce des français qui tiraient alors du Levant, dit ce Prélat, des drogueries, des Cotons, des cuirs, des Tapis, de la porcelaine, et y apportaient des Draps, du Canevas, du fer de gris et du papier, cet envoi de draps est remarquable et montre l'ancienneté de cette branche de Commerce de la france en Levant.

Le Comté de Provence rentra dans la maison de France par le mariage de Charles d'Anjou frère de St Louis avec Béatrix héritière de ce pays. Charles ne tarda pas à soumettre à sa domination la ville de Marseille qui s'était rendue indépendante comme on l'a dit plus haut; il y établit l'arsenal de ses forces navales et en partit en 1265 avec 80 vaisseaux ou galères pour la conquête des deux Siciles. Cette marine provençale se maintint sous ses successeurs. Philippe le Hardi, son neveu, revint de la 8e et dernière Croisade sur la flotte sicilienne et s'en servit ensuite contre le Roi d'Aragon. La charge d'Amiral de france fut créée alors en faveur de florent de Varenne.

St Louis promulgua dans son Royaume des lois sur le Commerce et Philippe le Bel son petit fils renchérit sur ces réglements. Il défendit la sortie des laines de france et fixa par des statuts la largeur, l'apprêt et la qualité des draps; il eut soin d'augmenter le nombre des manufactures dans le Languedoc qui venait d'être réuni à sa Couronne par la mort sans enfants d'Alphonse comte de Poitiers et de sa femme héritière du Comté de Toulouse.

On ne peut suivre le progrès du Commerce pendant les guerres

qui

qui commencèrent sous Philippe de Valois entre la France et l'Angleterre et ne finirent que sous le règne de son quatrième successeur. Il est certain que les Princes de la première et de la seconde maison d'Anjou tirèrent constamment de Provence leurs forces navales, ce qui donne droit d'y supposer une navigation marchande considérable.

L'heureux Charles VII après avoir chassé l'étranger de son Royaume, le vit bientôt fleurir par le commerce; telle est en effet son heureuse situation et le naturel de ses habitants qu'il suffit de lever les obstacles qui s'opposent au négoce pour qu'il prenne en France un cours aussi brillant que rapide.

Parmi ceux qui s'y distinguaient le Monarque choisit Jacques Coeur pour le mettre à la tête de ses finances; il s'était enrichi par le commerce maritime. Ses vaisseaux portaient au Levant des draps, de la toile, du papier, et en rapportaient de la soie et des épiceries. Lorsque la calomnie parvint à perdre ce grand homme dans l'esprit de son maître, la sentence de son bannissement porta principalement sur ce qu'il avait fourni une armure complète au Soudan d'Égypte. Obligé de répondre sérieusement à cette accusation, il allégua pour sa défense qu'il en avait reçu l'agrément du Roi et ce Prince qui permit qu'on l'interpellât sur ce chef répondit ne pas s'en rappeler. Il était bien simple que Jacques Coeur dont le commerce principal était en Égypte eut taché de se ménager la bienveillance du Soudan, mais la racine du préjugé des Croisades était alors si profonde, que la sentence contre cet infortuné porta sur le chef d'avoir fourni des armes aux infidèles. Il avait si bien su se ménager la bienveillance du Soudan qu'il en obtint une trêve en faveur des Chevaliers de Rhodes sous le Magistère de Jean de Lastic. Jusqu'à 300 facteurs faisaient les affaires de ce négociant dans les différents ports du Levant et y remplissaient les fonctions de Consuls de France. Ses navires couvraient les mers et leur retour lui apportait d'immenses richesses. Son nom suffisait pour leur sureté.

C'est

C'est dans l'île de Chypre que cet homme fameux, banni de sa patrie et dépouillé de ses biens alla se retirer. Soixante de ses commis enrichis par son commerce, lui firent présent de mille écus chacun et le mirent en état de reprendre son négoce avec succès. Il épousa une femme riche de l'Ile et y mourut laissant à ses deux filles une dot de cent cinquante mille écus chacune. Sa mémoire fut honorablement réhabilitée sous le règne suivant. La nouvelle histoire de France révoque en doute la retraite de Jacques Coeur à Chypre et le fait réfugier et mourir à Chio.

On s'est étendu sur l'histoire de ce fameux négociant parce qu'il paraît avoir le premier ranimé le commerce direct de la France dans le Levant.

La Provence faisant partie de la succession du Comte du Maine dernier rejeton de la branche d'Anjou dont Louis XI hérita, l'intérêt du gouvernement de la France au commerce du Levant augmenta par la possession de cette province et du port de Marseille si propre à y négocier en droiture et rempli de navigateurs et de commerçants. C'est pour les favoriser que Doriole général des finances et ensuite chancelier sous ce règne écrivait à son maître, qu'à empêcher les Vénitiens de vendre en France des épiceries, le Royaume gagnerait trois ou quatre cent mille écus par an. Sa représentation produisit une loi prohibitive de l'entrée de marchandises du Levant en France, autrement que par les navires de la nation. Cette anecdote montre que la réserve de ce commerce à la navigation française est d'ancienne date.

L'Empire Grec avait totalement succombé sous les armes Ottomanes en 1453 par la prise de Constantinople. On a parlé ailleurs du projet fantasque qu'eut Charles VIII d'en chasser les Turcs. Il est aisé par là de juger que ce Prince ne s'occupa guères du Commerce du Levant. Louis XII son successeur entra dans une ligue des Princes Chrétiens contre la Porte et celle-ci de son côté, si on en croit les historiens, offrit à la République de Venise des secours qu'elle n'accepta pas contre les Princes de la ligue de Cambrai. Les Turcs ne possédaient pas encore l'Egypte et la Syrie, l'une et l'autre sous la domination

des

de Soudans Mamelucks qui y faisaient jouir les Français de grands privilèges. Ce fut au commencement du règne de François 1er que Selim 1er accrut en 1517 l'Empire Ottoman de ces riches possessions, sa mort trois ans après en rendit maître le grand Soliman son fils et son successeur. Ce Sultan, à la requête des marchands français et Catalans, établis à Alexandrie, et ayant le même conseil, leur accorda, par un privilège en date de 1528 les prérogatives dont ils jouissaient sous la domination des Soudans. La traduction française de cet acte s'est retrouvée à la bibliothèque du Roi dans un manuscrit intitulé, voyage en Levant de Mr. Daramon; l'article 18 est relatif aux épiceries que la France tirait pour sa consommation par la voie de l'Egypte.

Quoique dans la suite les conquêtes des Portugais eussent détourné en grande partie ce genre de marchandises par la route du Cap de Bonne Esperance, les français avaient encore longtemps à Suez, Port de la mer Rouge où abordaient les vaisseaux de l'Inde, des magasins d'entrepôt.

Des motifs politiques produisirent en 1535 entre François 1er et Sultan Soliman, un traité de paix et d'Alliance qui devrait plutôt être qualifié de traité de Commerce. Il était ainsi que les deux suivants compris dans le manuscrit déjà cité et n'existait ni aux archives de Constantinople, ni au dépôt des affaires étrangères. Cet instrument en 19 Articles contient à peu près le fond de tous les traités de Commerce que la Porte a fait depuis avec les princes Chrétiens.

Le premier article assure la paix entre les deux puissances contractantes pendant la vie des deux Souverains et la liberté de Commerce à leurs sujets respectifs.

Le second statue qu'on n'exigera pas en France et en Turquie aucuns nouveaux droits sur les ventes et achats de marchandises non prohibées.

Le troisième autorise le Roi à établir à Constantinople, Péra et autres lieux de l'Empire Ottoman des Baïles ou Consuls pour juger les causes entre français, sans que les tribunaux du pays puissent en connaître et en cas de besoin prêtent main forte au Consul pour se faire obéir de ses dépendants.

Par le quatrième, tout procès entre un français et un sujet du Grand

Seigneur

Seigneur ne peut être écouté et jugé par le tribunal Turc sans la présence d'un interprète et sans titre par écrit.

Le cinquième prescrit l'évocation de ces causes à la Sublime Porte.

le Sixième assure aux Français le libre exercice de leur religion.

Le 7ème défend de rendre aucun français responsable d'un autre français absent, Le Roi promettant, si cet absent réfugié dans ses états se trouverait coupable, d'en faire bonne justice.

Le 8ème exempte de toutes corvées les français et ce qui leur appartient.

Le 9ème assure leur libre retour en france et leur héritage en cas de mort aux parents.

Les 10e & 11e sont relatifs à la délivrance des esclaves respectifs; à la délivrance des effets déprédés et à la punition des coupables de ces violences établissant en faveur des plaignants français le recours, en Turquie, au grand Visir, et celui des plaignants Turcs, en france, au grand maître de la maison du Roi.

Le 12e statue qu'en cas de rencontre de l'armée navale Ottomane ou française, les navires marchands cargueront leurs voiles et hisseront Pavillon, au moyen de quoi, ils ne pourront être molestés, à peine à l'Amiral de répondre des dommages.

Le 13e prescrit aux navires marchands des deux nations lorsqu'ils se rencontreront de mettre Pavillon et de se saluer sans aucune violence.

Le 14e veut qu'il soit fourni des vivres et autres secours aux bâtiments français qui en auront besoin et qu'après avoir été visités à Constantinople à leur départ il ne puissent plus l'être qu'aux Dardanelles.

Le 15e ordonne que survenant des naufrages, les personnes et effets seront soigneusement recueillis et restitués sans en rien exiger.

Le 16e défend qu'en cas de fuite d'un esclave on prétende autre chose des français que sa liberté et recherche dans les maisons ou navires et si le fugitif s'y trouve on attribue au Baile ou Consul d'infliger une sévère punition au receleur.

Le 17e

Le 17.e affranchit d'impôts et Corvées les français qui n'auront pas résidé dix ans dans le Pays.

Le 18.e admet au traité le Pape et les Rois d'Angleterre et d'Ecosse pourvu qu'ils envoient leur ratification dans le terme de huit mois.

Le 19.e fixe à six mois la ratification des deux contractans au traité et sa publication à Constantinople, Alexandrie, Marseille, Narbonne et autres lieux principaux des deux Etats.

On voit dans cette dernière clause que le port de Narbonne était encore alors en activité de Commerce et de Navigation avec le Levant. Il paraît aussi par la reprocité mentionnée dans presque tous les articles que les Turcs et leurs navires allaient dans les ports de france et y commerçaient habituellement.

Le 8.e et le 17.e sont dans une espèce de Contradiction: le 1.er affranchissant les français de toute corvée et le second les y assujetissant au bout de dix ans.

A la faveur de ce traité, le Commerce de la france ne tarda pas à s'étendre en turquie dans les différentes échelles expression traduite du mot turc Skelessi qui signifie lieu du débarquement des marchandises. Dès l'année 1557 on commença à y établir des Consuls français. Jean Reimer le devint à Alep trois ans après. François 1.er était mort en 1547 et le grand Soliman finit ses jours en 1566 ce qui au terme du premier article y mettait fin.

On ne s'en empressa pas davantage de le renouveler et il fallut une circonstance qui rendait la chose nécessaire pour qu'on vint à s'en occuper.

Un Juif nommé Joseph Miquel se qualifiant Seigneur de l'île de Naxie se trouva être, on ne sait à quel titre créancier du Roi. Le dérangement des finances pendant la minorité de Charles IX ayant sans doute retardé le paiement de cette dette, Miquel par ses intrigues à la Porte dont il était sujet en obtint un Commandement qui l'autorisa à faire sur les navires français qui se trouvaient à Alexandrie une saisie de marchandises à concurrence de sa créance. Les propriétaires de ces effets jetèrent les hauts cris

en france.

et cela détermina l'envoi de Claude Dubourg Seigneur de Guérines trésorier du Roi en ambassade à Constantinople auprès du Sultan Selim second successeur de son Père Soliman.

Cet ambassadeur, outre les instructions sur l'affaire de Miques, en reçut pour le renouvellement des traités entre les deux puissances et il parvint au mois d'octobre 1569 à en conclure un nouveau en 18 articles.

Le programme rapporte la plainte de l'ambassadeur Claude Dubourg sur la saisie de marchandises françaises à Alexandrie où elles avaient été vendues au profit de Joseph Miques en raison d'une dette du Roi non liquidée ni reconnue; en quoi Sa Hautesse dit avoir été abusée — L'assertion lui ayant été faite que ce prince l'agréerait avec intention d'indemniser ensuite les marchands et navigateurs intéressés, mais que l'ambassadeur ayant affirmé qu'il n'en était rien, elle révoqua ce commandement et procura la restitution des effets. (Une lettre de l'Évêque d'Acqs à son frère l'abbé de l'Isle en date du 5 Juin 1571 prouve que cet engagement ne fut pas accompli).

Le même programme fait mention pour la première fois du privilège de la France d'accorder son pavillon en Levant aux Navires des Étrangers; les Génois, Siciliens et Anconitains sont cités. Ce droit a été longtemps exercé par la France avec vigilance et jalousie. Quelques années après l'époque dont il s'agit les Ragusais en leur qualité de protégés immédiats de la Porte ayant voulu se soustraire à l'usage de la bannière française furent contraints de la reprendre sur la réquisition qu'en fit à la Porte l'ambassadeur de France.

Ce traité de 1569 n'est guères que la répétition de celui de 1535, avec quelque extension de ses stipulations. Cependant on y trouve l'exemption de ~~tout impôt~~ en faveur des français sans excepter ceux qui auraient dix ans de résidence en Turquie. Pourquoi il est à remarquer que la loi musulmane soumet tous les étrangers à la Capitation au bout d'un an de séjour dans

les

pays de sa domination, on ne borne plus la durée du traité à la vie des deux Souverains et il n'y est plus mention de l'accession d'autres Princes comme dans le précédent.

La République de Venise avait fait sa paix avec les Turcs dans l'intervalle de ces deux traités et obtenu quelques privilèges que l'article 16 du celui de 1569 rend commun aux Français.

Claude Dubourg si on en croit l'évêque d'Acqs se conduisit en brigand. Les Marseillais firent contre lui les plaintes les plus graves et obtinrent son rappel. Il paraît qu'elles portaient sur des extorsions qu'en avait éprouvé leur commerce en Levant. On a vu ailleur les motifs qui fit choisir l'Évêque d'Acqs pour lui succéder. Ce Prélat écrivait de Constantinople en 1587 que le négoce de la France en Turquie était peu considérable, que la navigation apportait quelques profits; il est aisé de comprendre que les dissentions intestines du Royaume et la part que la ville de Marseille prit à la ligue durent déranger le Commerce de la France dans le Levant.

Gilles de Noailles successeur de l'Évêque d'Acqs ayant obtenu son rappel de Turquie cette Ambassade demeura vacante quelque temps. La Reine Élisabeth dans cette occurrence conclut avec l'Empire Ottoman un traité d'amitié et de Commerce où l'admission du Pavillon Anglais dans le Levant fut stipulée. Dumont dit dans son recueil diplomatique que la porte y mit la Condition que l'Angleterre conserverait la paix avec la France dont l'Ambassadeur, selon cet auteur, contribua beaucoup à la Conclusion de son traité; mais on a vu que l'Ambassade était alors vacante et il n'est guères probable que dans un temps où l'Angleterre favorisait les réformés en France Henri III s'occupât des intérêts de cette puissance en Levant. Il est plus possible d'en croire l'Historien Hume qui dit que la réputation d'Élisabeth engagea Amurat III alors regnant et fils de Selim

Second,

second à s'allier avec elle.

Henri III envoya peu après en ambassade à ce Sultan, Jacques de Germoles Baron de Germigny pour renouveler les traités entre les deux nations. Cet Ambassadeur en signa un nouveau en 27 articles au mois de Juillet 1581.

On voit au 1er, les Vénitiens, Genois, Anglais, Portugais, Catalans, Siciliens Anconitains Ragusais et autres assujétis à naviguer en Levant sous la bannière française. Chose étrange après l'admission du Pavillon Anglais par la Porte deux ans auparavant

Le 3e Article assure aux ambassadeurs de France la préséance sur ceux de tous les Rois et Princes Chrétiens citant à l'appui de ce privilège l'amitié ancienne et spéciale des deux ~~flottes~~ Etats et l'antique usage. Cette préséance n'avait pas cependant été statuée dans les deux traités précédents

L'Article XIV exempte de tous impôts personnels les français ou sujets, à ceux-même mariés, ce qui est une autre dérogation à la loi musulmane qui assujetit à la Capitation les étrangers mariés dans le pays.

Le reste du traité n'offre rien d'innové sur les deux précédents

L'apparition d'un Navire Anglais en Levant fournit à Jacques de Lancome Successeur de Germigny l'occasion de s'en plaindre à la Porte comme une violation du privilège du Pavillon français. Cet Ambassadeur refusa de communiquer avec celui que l'Angleterre avait alors à Constantinople, prétendant, sans qu'on voit sur quel fondement, que la France seule pouvait entretenir des ministres residents en Turquie. S'il ne parvint pas à en exclure les navires Anglais au moins réussit-il à empêcher les autres nations commerçantes en Levant d'y venir sous ce Pavillon; il obtint à deux reprises la détention d'un nommé Paul Mariani accusé de

contraventions

contravention à cet égard et qui servait à Constantinople d'agent aux florentins.

Quoique le traité de 1581 n'eut pas son terme au décès des Souverains contractants, Henri IV quatre s'occupa de renouveler les traités de sa couronne avec l'Empire Ottoman dès que la france fut délivrée des troubles intenstins par ses victoires. Le Comte de Brèves son Ambassadeur auprès de Méhemet 3. fils et successeur d'Amurat, conclut avec la Porte au mois de février 1597 un nouveau traité de commerce qualifié improprement de traité d'Alliance dans la Copie qui en existe au dépôt des Affaires étrangères. Cet acte contient trente deux paragraphes non numérotés.

Cette fois les Anglais et les Vénitiens sont exceptés de l'assujetissement à l'usage de la bannière française mais il leur est interdit de donner la leur aux autres nations.

On y voit la liberté aux français d'exporter du levant des Cuirs Courdouans et des Cotons filés: marchandises dont l'extraction était précédemment interdite.

Un autre paragraphe défend à l'hôtel des monnaies de l'empire de forcer les français à lui livrer des espèces venues du dehors et à payer des droits sur cet objet.

Enfin le Sultan promet par une clause expresse d'obliger les Corsaires de Barbarie à restituer le fruit de leurs déprédations et à destituer les Beys qui les auraient permises.

Tout le reste n'est qu'une répétition des trois précédents traités

La Penurie des finances au commencement du Règne de Henri IV obligea ce Prince d'imposer sur le Commerce du Levant un droit de 2 p% pour l'entretien de son ambassade et de ses consuls en Turquie Jusqu'ici ils étaient tenus de tous les frais du Service. A ce droit fut substitué, en 1620, un abonnement de la ville de Marseille avec l'Ambassadeur et ses Successeurs pour faire face à ces dépenses; elle en a été soulagée en 1766 Cette Somme

ayant

ayant été ajoutée aux appointements ordinaires de l'Ambassade.

Quant aux Consuls ils jouirent longtemps encore de cettes attributions. On voit dans un mémoire d'un Sr. Maillet que ce fut sous le règne de Henri IV que les Secrétaires d'État commencèrent à disposer des Consulats du Levant qui probablement étaient demeurés jusqu'alors à la nomination des Ambassadeurs du Roi. Les nouveaux titulaires firent exercer leur emploi par des Substituts. On a au dépôt des affaires étrangères un Brevet de Consul d'Égypte daté de 1615 en faveur du Comte de Brèves revenu de son Ambassade en Turquie depuis plusieurs années. Louis XIII érigea les Consulats en titres d'office en 1617. Ce qui dura environ 60 ans. Louis XIV supprima ces charges et fit don des Consulats du Levant comme simples Commissions au Marquis de Seignelai lequel afferma 40 mille francs par an les droits consulaires qui y étaient attachés. On les attribua en 1619 à la Chambre de Commerce en la chargeant de payer aux Consuls et interprètes des échelles des appointements réglés.

Méhemet III qui mourut en 1604 eut pour successeur son fils Achmet I. Le Comte de Brèves s'occupa du renouvellement des Capitulations sous le nouveau règne comme cela s'était pratiqué à l'avènement de chaque Sultan depuis Soliman. L'Acte en fut rédigé en 48 articles. On parlera ailleurs de ceux qui regardent la religion Catholique et le pèlerinage à Jérusalem dont il fut fait alors mention pour la première fois.

Le 17e. défend d'exiger aucun droit des français pour des marchandises qu'ils n'auraient pas vendues et qu'ils voudraient envoyer ailleurs.

Le 18e. dit que les français seront exempts de quatre sortes d'impôts; c'était probablement alors les seuls existants, mais cela n'a pu faire loi pour ceux qui ont été créés depuis.

Par le 20e. le Sultan consent que sans être censé rompre la bonne intelligence entre les deux puissances le Roi châtie les Corsaires barbaresques s'ils commettent des excès contre le Pavillon français; cette clause prouve que dès lors ces régences avaient en partie secoué le joug ottoman.

Ottoman.

Par l'article suivant on accorde aux français le droit de pêcher du poisson et du Corail sur la côte d'Alger.

Le 28e porte franchise des droits pour les effets de l'Ambassadeur de france et le suivant étend ce privilège aux Consuls. Il leur assure en même temps la préséance sur ceux de toutes les autres nations.

Ce traité de 1604 ne contient aucune autre innovation sur les précédents.

Le Commerce de la france n'était pas florissant à cette époque. Le Comte de Breves a laissé des mémoires imprimés où il dit que de son temps les français avaient cessé d'envoyer des draps en Turquie et qu'ils trouvaient mieux leur compte à y faire passer des Espèces pour leurs achats de marchandises de Turquie et des indes, d'où l'on doit conclure que les manufactures du Royaume ne s'étaient pas encore alors relevées depuis les troubles de la ligue. Le même Ambassadeur observe en revanche que la navigation française florissait au levant et que mille bâtiments des Côtes de provence étaient employés au Cabotage: nombre qui paraît excessif et n'a pu être égalé en aucun temps.

Malgré l'engagement pris dans le traité de 1604 d'empêcher l'usage du Pavillon Anglais en levant à d'autres nations, une lettre qu'on a d'Achmet 1er à Henri IV, portant desaveux de cet abus, prouve qu'il avait subsisté. Cela n'empêcha pas ce Sultan de Conclure en 1612 un traité d'amitié avec les États-généraux des Provinces unies et d'admettre leur Pavillon dans ses ports, ce qui forma une troisième exception au privilège exclusif de la france à cet égard.

Ce Prince mourut en 1617 et sous les règnes de ses enfants Osman II, Amurat IIII et Ibrahim ainsi que pendant les deux courts règnes de son frère Mustapha 1er. Les Capitulations précédentes furent confirmées sans

aucune

aucune addition. Le Commerce de la France ne s'était guère étendu jusqu'alors à Constantinople. Le Comte de Cerisy qui y était Ambassadeur de Louis XIII écrivait en 1626 qu'il n'y avait que deux négociants français en cette Capitale et qu'il n'y venait que peu de bâtiments de sa nation. Le fort de ce négoce devait alors être à Alep puisqu'en 1630, dans un accord que firent entr'eux les français, Anglais, hollandais et Vénitiens pour y payer en commun les frais de l'échelle, les premiers en supportèrent les 2/5èmes.

Les droits du Grand Seigneur au mépris des Capitulations s'y exigeaient alors presque arbitrairement. Pour tâcher de les rendre moins onéreux, Le Comte de Cézi eut l'imprudence de se rendre caution d'un Juif nommé Meleby Badieg lequel avait affermé la douane d'Alep: il fit banqueroute, on revint sur l'Ambassadeur et il satisfit au paiement par un emprunt pour l'intérêt et l'amortissement du Capital duquel on imposa 3 0/0 sur tout l'argent monnoyé que le Commerce de France portait à Alep; cet impôt a duré 50 ans.

Le Comte de Cezy avait fait d'autres dettes personnelles et le Roi les paya en 1639 par un envoi à Constantinople de draps fournis par un négociant nommé Lagan pour la valeur de 100.000 écus. Il fallut que les créanciers s'en contentassent bon gré mal gré. Les draps n'étaient pas en faveur dans la Capitale où le Commerce français était encore tel que l'avait laissé le Comte de Breves trente ans auparavant. La longue Ambassade de Mr. de la Haye le Père, ne lui fut pas plus favorable et elle finit par la détention de cet Ambassadeur aux sept tours pour avoir refusé de payer la valeur d'un chargement de marchandises Turques, sur un Navire Français, que le Capitaine avait été vendre en Italie, Mr. de la Haye ne sortit de prison qu'après y avoir satisfait.

Mr. de Vantelec son fils et son successeur trouva le Commerce du Levant dans le même état qu'en 1663. Cette langueur s'attribuait en France à l'inexécution des Capitulations et l'ambassadeur eut ordre dans

se

ses instructions, de solliciter leur renouvellement. Les Pachas exerçaient en effet beaucoup d'avanies. Chardin fait monter à 200000 ₶. celle qui était en réclamation à l'époque où il écrivait; il ajoute que les français payaient la douane sur le pied de 5 % pendant qu'on exigeait que 3 p% des Anglais et hollandais. Cette différence au desavantage de ses sujets mortifiait Louis XIV. qui voulait partout des préférences. Entre les motifs à alleguer à la Porte pour obtenir des Conditions plus avantageuses, il fut recommandé à l'ambassadeur de faire valoir spécialement le profit des Douanes turques sur les marchandises des Indes que les français tiraient encore du Levant pendant que les puissances en question les recevaient du Cap de Bonne Espérance sans profit pour la porte. Colbert établissait alors en France la Compagnie des Indes, dont les envois par cette route firent tomber en partie l'importation des marchandises de ce pays en france par l'Egypte et le golfe Persique. Dans la suite les Navires français vinrent à Bassora et le Marquis de Villeneuve y obtint de la Porte, avec beaucoup de peines, en 1738, l'établissement d'un Consul.

Les négociants français avaient introduit en Turquie une monnaie d'argent de la valeur de 5 sols nommée Témin; elle est encore monnaie de Constantinople en certaines échelles quoique devenue idéale. Dès qu'elle parut son cours fut prodigieux. Ce succès en fit fabriquer en contrefaçon pour le levant dans plusieurs pays de l'Europe et spécialement à Gênes où on les altera au point que les Turcs ayant ouvert les yeux sur les bas alloi, l'introduction des Témis en Turquie fut prohibée l'an 1670, ce qui força les français d'y substituer, pour les achats de leur Commerce des piastres Espagnoles.

Des Corsaires maltois ayant pris sur un navire français des marchandises appartenant à des Turcs. Louis XIV, à la réquisition de la Porte, en exigea la restitution; mais elle fut incomplète par

la

la difficulté ou la négligence à rassembler ce qui avait été d'abord pillé. Le Grand Visir Achmet-Kiuperli n'entendit pas raison là dessus et somma Mr. de la Haye de payer le déficit. L'exemple de son Père mis aux Sept Tours l'induisit à y satisfaire.

Colbert devenu ministre des finances de Louis XIV s'occupa de vivifier le Commerce du Levant; convaincu de l'inconvenient qu'il y avait pour les français à se servir de l'organe des Juifs et autres interprètes du pays, ce ministre y fit passer avec Mr. de la Haye le fils douze enfants français pour y apprendre les langues orientales et être ensuite employés à servir d'interprètes à leurs Compatriotes; ce qui s'executa dans la suite. C'est l'origine de nos Drogmans nationaux.

En 1669 la ville de Marseille fut déclarée port franc dans le but spécial d'y attirer le concours des marchandises de tous les pays et d'en faire l'entrepôt de celles du Levant qui devaient repasser ensuite à l'étranger. Ce ministre forma deux ans après une Compagnie pour le Commerce de Turquie dans laquelle il intéressa des riches financiers. Un sieur Bélinanie la présida sous le titre d'intendant général. Cette première association réussit mal; elle avait tablé sur des profits dès le début des opérations et n'avait pas fait de fonds pour les premiers frais. L'entretien des employés consuma en peu de temps une bonne partie du Capital, il aurait fini par l'être en entier, si on n'eût pris le parti de dissoudre la Compagnie.

Le Chevalier d'Arvieux dit dans ses mémoires imprimés qu'à cette époque, les draps anglais et hollandais avaient en Levant toute la faveur du débit. Il ajoute que ces deux nations y fournissaient aussi le plomb, l'étain et les Epiceries et que les étoffes d'or, les soieries et le papier venaient de Venise et de Gênes.

Cette dernière république avait par les bons offices de

l'empereur

l'Empereur, obtenu quelques années auparavant à son pavillon l'accès du Levant. Mr. de la Haye avait fait des vains efforts pour y mettre obstacle. Le Grand Visir ne voulut pas reconnaître à la France le privilège d'exclure du Levant les Pavillons des autres nations et le Genois y fut admis. Le Marquis Durazzo developa à Constantinople le caractère d'Ambassadeur extraordinaire et retourna heureusement dans son pays au bout de quelques mois, quoique guetté sur la route par une Escadre française qui avait ordre de l'enlever. Louis XIV y avoit mis d'autant plus d'humeur que quelques années auparavant ayant favorisé auprès de la Porte la demande d'admission des Genois, il avoit essuyé un refus.

Le Roi voyant que Mr. de La Haye ne pouvait parvenir au renouvellement des Capitulations resolut de le retirer de Constantinople, il y envoya une Escadre pour le ramener. Le Grand Seigneur se trouvait alors en Epire, ce qui força l'Ambassadeur de s'y rendre pour prendre Congé. Le Ministère ottoman à qui la Puissance de Louis XIV commençait à imposer, voyant qu'il ne remplaçait pas son Ambassadeur chercha à retenir Mr. de la Haye et à l'amuser par l'ouverture de la négociation, ensuite sous pretexte de connaître plus directement les intentions du Roi sur cet objet, le Grand Seigneur lui écrivit une lettre dont un Officier Turc nommé Soliman aga fut le porteur. Comme elle était conçue en terme généraux, on ne la regarda que comme un leurre et on se décida à prendre un parti sur les affaires du Levant.

Le Chevalier Darvieux dit avoir été consulté et, rapporte le mémoire qu'il présenta sur ce sujet dont la conclusion était qu'il fallait suspendre la nomination d'un autre Ambassadeur et se contenter d'accréditer à Constantinople un agent qui rendit compte de l'état des choses et put prevenir du moment où leur aspect pourrait devenir plus favorable aux vues du Roi. Les motifs de Darvieux furent trouvés solides et il fut lui même destiné à cette commission d'Agent, mais il ajouta que Mrs. de Louvois & Colbert qui songeaient à l'Ambassade de Turquie pour Mr. de Nointel représentèrent au Roi qu'il fallait consulter le Commerce de Marseille; il ne leur fut pas difficile de le faire insister sur la nécessité de la presence d'un Ambassadeur de S. M. à Constantinople et en conséquence Mr. de Nointel fut nommé à cette Place.

Chardin

Chardin raconte que dans la prévention où l'on étoit en France qu'Achmet Kiuperli ne pouvoit souffrir les Français, il fut prescrit à Mr. de Nointel dans ses instructions de ne parler d'affaires à ce visir qu'au Divan et de s'adresser directement au Grand Seigneur. L'Ambassadeur en conformité de ces ordres demanda audience au Gd. Visir; mais ce ministre exigea préalablement par écrit une communication des points qu'il s'agissoit de traiter. L'Ambassadeur ne pouvant reculer exposa dans un mémoire les additions que le Roi demandoit aux anciennes Capitulations. Elles parurent exorbitantes au grand Visir qui pour gagner du temps prétexta que ces objets auroient dû être mentionnés dans la lettre du Roi. Il fallut consentir à suspendre la négociation jusqu'aux réponses de France. A cette condition l'ambassadeur obtint l'audience demandée et celle du grand Seigneur pour la présentation de ses lettres de créance. Mais Mr. de Nointel y tenta contre sa parole et l'usage reçu d'entrer avec S. Hce. dans le détail des affaires, ce qui ne l'avança guères; il n'eut d'autre réponse de ce Prince que celle de s'adresser au grand Visir qui prit de l'humeur et refusa d'aller en avant.

Un propos que tint ce Ministre montre la manière dont les Turcs envisagent le Commerce; vous me vantez beaucoup la grandeur de votre Roi, dit-il, à Mr. de Nointel, comment un Prince aussi puissant que vous le dites pourroit-il mettre tant de chaleur à de vils intérêts de Marchands!

Mr. de Nointel rendit compte de sa Conduite à Louis XIV et l'on voit dans une dépêche de ce prince du 3 Juin 1671 qu'il mit en délibération de rompre avec la Porte et que ce fut l'avis de tous les Commerçants de Marseille qui furent consultés encore cette fois; mais le parti de temporiser prévalut; on fit partir pour Constantinople le Chevalier d'Herveiux avec une lettre du Ministre du Roi pour le Gd. Visir. Elle disait qu'il étoit inouï qu'on refusât créance à l'Ambassadeur de S. M. Qu'elle ne s'expliqueroit que par son organe et, qu'en cas de refus, il n'avoit qu'à lui donner congé pour s'en retourner. Cela fit effet; Mr. de Nointel fut mandé à Andrinople

et

et produisit de nouveau les conditions que le Roi exigeait dans le renouvellement des Capitulations : il abandonna bientôt celle de la liberté de navigation dans la mer rouge sur laquelle le Visir fut inflexible, mais ayant tenu ferme sur l'exclusion de tout pavillon, dans le Levant, autre que celui de la France, exigeance tout à fait déraisonnable depuis l'admission de traités formels de ceux de quatre autres nations, la négociation se rompit ; elle se renoua en 1673 et le 17 Août les nouvelles Capitulations furent signées avec l'addition de 17 articles.

On n'y trouve d'essentiel relativement au Commerce que la réduction de cinq à trois p.% sur les douanes des marchandises.

Mr de Nointel avait chargé un négociant nommé Bary de porter dans les échelles du Levant les nouvelles Capitulations. Cet homme mourut en chemin et l'Ambassadeur s'y substitua en personne. Il passa en Syrie et notamment à Alep où sa présence fut efficace pour l'abolition de plusieurs vexations onéreuses au Commerce de la France, elles continuèrent encore longtemps en Egypte où l'autorité de la Porte manquait de ressort.

La dépense du voyage de Mr de Nointel fut à charge aux échelles du Levant qui en payèrent les frais. Cet Ambassadeur avait d'autres dettes et Louis XIV les fit acquitter lorsqu'il le rappela. Le Marquis de Bonnac observe que ce ne fut pas en argent, mais en draps défectueux. Les essais des manufactures de France encouragées par Colbert n'avaient pas encore atteint la perfection nécessaire au goût et à l'usage des Levantins.

Malgré l'insuccès de la première compagnie, le Ministre en forma une seconde spécialement pour procurer le débit aux manufactures de Saptes et de Clermont en Languedoc ; cette province avait accordé un prêt de 60000 à l'une et 10000 à l'autre avec une pistole de gratification pour chaque pièce de drap fabriqué. Le Roi y ajouta une autre pistole on eut soin de donner à ces draps la dénomination de Londrins seconds qui avaient le plus de faveur en Levant ; des mémoires de ce temps disent en effet que les Anglais en débitaient alors quarante mille pièces, le débit des Hollandais était presque aussi florissant.

JH

Il existe aux archives de l'Ambassade un mémoire de l'an 1682 pendant l'ambassade de Mr. de Guilleragues Successeur de Mr. de Nointel d'un Sr. le fevre françois, d'abord négociant à Constantinople ensuite échevin à Marseille où il dit qu'à l'époque citée, il n'y avait en cette Capitale que quatre maisons françaises que la masse de leur commerce n'excédait pas la valeur de 600,000 Piastres et consistait en sucre, poivre gingembre, cochenilles et quelques draps grossiers dits de Paris quoique fabriqués en Normandie et d'autres nommés Pinchinas, que les retours en cuirs laines et Camelots d'Angora n'allaient pas au tiers de cette somme et qu'à peine y venait-il de france huit ou neuf navires par an.

Mais à Smyrne, Alep en Syrie et en Egypte le commerce français l'emportait sur celui des autres nations étrangères. Mr. le Marquis de Bonnac dit quelque part qu'en 1685 la totalité pour le Levant montait à la valeur de quatre millions. La même année à la mort de Mr. de Guilleragues à Constantinople le Roi nomma Consul pour cette capitale pendant la vacance de l'ambassade le Sr. Jn. Bte. Fabre qui eut ensuite le titre d'agent du Commerce et fut admis à la Porte en cette qualité: il la conserva jusqu'à l'arrivée de Mr. de Girardin en 1685. Cet ambassadeur eut ordre dans ses instructions de faire tous ses efforts pour ouvrir au Pavillon français l'entrée de la mer Rouge. Le Consul de france en Egypte agit de son côté pour engager les Turcs à donner une réponse favorable mais elle y fut très-contraire l'opposition porta en apparence sur l'inconvenient qu'il y auroit d'admettre des chrétiens dans une mer si à portée du tombeau du prophète Mahomet. Dans la réalité le Pacha craignit de voir réduire les droits de Douane sur les marchandises de ce commerce de dix pour cent que lui payaient les sujets de la Porte à trois qui était le taux des français. De leur côté les Marchands du Caire craignaient que les branches de ce commerce immense ne sortirent

par

par la de leurs mains. Quant à l'introduction du pavillon français dans la mer Noire, le refus fut plus net; la Porte la regardant alors comme une propriétée sacrée dont il ne fallait pas partager la jouissance. Elle eut la complaisance de permettre à Mr. de Girardin de charger pour Toulon, deux navires en bois de constructions coupés sur les côtes de cette mer; mais à condition d'en faire l'achat à Constantinople. Le Gouvernement se prêta aussi à accorder des firmans à un Commissaire français nommé Dortieres qui fut envoyé avec deux vaisseaux de guerre pour inspecter les français des echelles du Levant. Il était accompagné d'un Commissaire Turc porteur de l'ordre d'y mettre en vigueur les dernières capitulations. Ce fut l'Epoque où elles eurent pour la première fois leur execution en Egypte.

Les malheurs des Turcs dans la guerre où ils étaient engagés contre les cours de Viennes et de Berlin, la Russie et la république de Venise en même temps furent pour le Commerce et la navigation de la France une époque de prosperitée. Le pavillon français suppléa celui des Vénitiens pour le cabotage Turc et pour le transport du riz et du Café d'Egypte dans la Capitale et les autres Ports de l'Empire Ottoman ce fut alors que l'échelle de Salonique devenue aujourd'hui l'une des plus considerables du Levant commença d'être fréquentée par les navires français. Ricaut rapporte que quatorze de ces bâtiments arrivant à Constantinople en 1626 préservèrent cette ville d'une famine menaçante. Pour assurer cette navigation Louis XIV signifia aux vénitiens qu'il les forcerait à restituer tout effet de l'Ennemi pris sous pavillon français, la poudre et le plomb exceptés. Ces progrès ne pouvaient qu'augmenter encore lorsque la guerre de 1689 entre la France et presque toute l'Europe commença. Pendant son cours les Corsaires des puissances maritimes firent beaucoup de mal à la Caravane française dans l'archipel et les approvisionnements des Turcs en souffraient. Le Capitan Pacha Mezzo-Morto fameux par la reprise de Scio sur les vénitiens, imagina alors de supposer une ligne entre la Côte d'Afrique

et

et l'Ile de Candie à l'Est de laquelle les corsaires des puissances Chrétiennes Belligerantes ne pourraient pénétrer, à peine de punitions et d'illegalités des prises. La démarcation fut signifiée à ces cours; mais les ennemis de la france n'en tinrent compte et la porte était trop accablée de ses revers pour mettre à cet objet de l'Energie; elle a renouvelé cette proposition dans presque toutes les guerres survenues depuis, et toujours avec aussi peu de succès.

On voit dans les instructions de Mr. de Castagnères successeur de Mr. de Girardin qu'à cette époque de 1689 la seconde Compagnie de Commerce subsistait encore sous le nom général de la Méditerranée, c'est pour son compte que l'ambassadeur eut ordre d'offrir à la Porte l'engagement de fournir à ses états toutes les marchandises dont ils auraient besoin, en draps et etoffes, en pelletteries et autres articles, ainsi qu'à exporter du Levant tous les objets qu'il offrait au Commerce. Mr. de Chateauneuf a démenti à la marge de ses instructions l'assertion qu'elles contenaient que les draps de france pour le Levant étaient devenus meilleurs que ceux d'Angleterre et de hollande. Il y est mention de nouveaux reglements dans les manufactures de draps en france de l'ordre d'y renvoyer les pièces trop defectueuses et d'accorder des dédomagemts aux Consommateurs Levantins sur les Tares moins considérables; ainsi que la defense aux navigateurs d'y vendre leurs pacotilles autrement que par le Canal des négociants français établis dans les échelles, lesquels ne pouvaient plus y être admis que sur des Certificats de la Chambre de Commerce. Enfin ces instructions montrent le but d'exclure du Levant tous les Pavillons des Etrangers, non plus pour les obliger à y arborer celui de france, mais pour les forcer à se servir uniquement pour leur commerce, de Navires français.

La Compagnie de la Méditerranée ne put tenir aux pertes que les Corsaires ennemis lui firent essuyer en cette guerre

on

On prit en 1697 un milieu entre le privilèges exclusif et la liberté absolue, les armateurs qui destinaient des navires pour le Levant devaient se faire inscrire à la chambre de Commerce qui délivrait les expéditions suivant l'ordre de date et selon les besoins des marchandises dans les échelles. Déjà on s'était aperçu que leur affluence y occasionnait des méventes au grand dommage des Commerçants et fabricants du Royaume.

La Paix de Risvrick en 1697 donna une esprit favorable au Commerce; les espèces monnayées étaient alors d'un si bon aloi en Turquie que lorsque les articles d'exportation n'étaient pas à un prix favorable, les français faisaient leur retour en piastres du pays qui se vendaient à Marseilles quatre francs: elles n'en valent guères aujourd'hui que la moitié.

Malheureusement la guerre de la Succession d'Espagne commença en 1700. La France dont la marine ne se montra guère depuis le Combat de Malaga en 1704 y fut accablée à la chambre de Marseille sur laquelle fut rejeté le soin de fournir des escortes aux Vaisseaux marchands pour le Levant se trouva bientôt surchargée de dettes éprouvant à la fois la diminution de ses droits et l'augmentation de ses dépenses. Ce commerce presque abandonné à lui-même s'en ressentit au point que les négociants empruntaient à Constantinople au Taux de 18 %. Le succès de quelques Armateurs français qui inquiétaient assez les anglais pour les engager à envoyer leurs draps en levant voie de terre ne dédommageront pas de tant de pertes directes.

Louis XIV ne cessa point de s'occuper des Manufactures malgré les malheurs du temps. Une Ordonnance de 1708 porta de nouvelles règles dans la fabrication et elle en profita. Les draps français prirent un appui là-dessus sur les draps hollandais et les anglais de seconde qualité. Ceux de la première ayant toujours conservé la préférence auprès des levantins, mais n'y servant, vu leur cherté, qu'à l'usage des riches. Lorsque les traités d'Utrecht et de Rastadt eurent établi le Calme

dans

dans l'Europe le Commerce de France en Turquie reprit son cours, mais un Edit de 1714 ayant ordonné de porter aux monnaies de france l'Argent monnayé et Ouvré, la plupart des Marseillais préférèrent d'employer leurs deniers en Marchandises qu'ils expédièrent dans les echelles où il en arriva à la fois une immense quantité qui demeura invendue en partie. Les révolutions du Système de Law pendant la minorité de Louis XV opérèrent un effet semblable. On compta en 1720 à Constantinople jusqu'à 800 ballots de drap et beaucoup plus à Smyrne ce qui était regardé alors comme une immense accumulation. Les autres articles suivirent la même progression, celle des sucres fut telle que Mr. le marquis de Bonnac obtint qu'il fut défendu à Marseille d'en envoyer à Constantinople jusqu'à l'écoulement de ce qu'il y en avait dans la Capitale. Ce même Ambassadeur engagea les négociants à se liguer pour l'achat de marchandises de retour que leur concurrence faisait monter précédemment à des prix excessifs. Malgré ces mesures, il fallut renvoyer beaucoup de marchandises invendues et qui essuyèrent par là une perte de moitié dans leur valeur primitive.
Un mémoire qu'a laissé le marquis de Bonnac évalue l'objet du Commerce du Levant pour la France à 12,000,000.f Cet ambassadeur porte à 400 le nombre de bâtiments français occupés à la même époque dans le Levant, c'est trois cinquièmes de moins que n'en comptait le Comte de Brèves du temps de Henri IV mais il faut croire que cet Ambassadeur y comprenait des navires étrangers usant du Pavillon français.

C'est à ce temps de la Régence du Duc d'Orléans qu'on destina aux enfants de langues les bourses précédemment fondées au Collège de Louis le Grand à Paris pour des Grecs et Arméniens; il en a résulté que ces élèves interprètes ont mieux su le latin et beaucoup moins bien les langues Orientales qui sont cependant l'essentiel en l'état de Drogman. Dans l'enfance on les apprend presque sans peine pendant qu'il en faut beaucoup dans l'adolescence pour y réussir, il est vrai qu'il faudrait y destiner des français natifs pour être bien assuré du patriotisme des

interprètes.

Interprètes qu'affaiblit souvent la naissance en pays étrangers; mais il serait juste aussi de prendre soin des Enfants qui naissent en Levant des mariages de ces Officiers en leur donnant une autre destination.

Le Marquis de Villeneuve successeur de Mr. d'Andrezel qui ne fut ambassadeur à Constantinople que pendant deux ans, eut une mission brillante dans tous les genres. Le debut en fut cependant orageux, ayant eu à lutter avec le ministère Ottoman qui avait fait enlever et conduire au Bagne de la Capitale, le Consul de France à l'Ile de Mille, nommé Castanier. Il fallait beaucoup de peines et de tems pour en obtenir la délivrance. Le Marquis de Villeneuve était dans la crise de cette affaire lorsque le Chevalier Sutton ambassadeur d'Angleterre lui proposa un plan dont le succès selon lui était infaillible pour mettre les Turcs à la raison. Il consistait à faire cesser à la fois tous les envois de draps de France, d'Angleterre et de hollande en Turquie et il se faisait fort d'y engager cette république. Malgré la gravité du personnage, il semble qu'on ne doit regarder ce projet que comme un propos en l'air et qu'il n'aurait été gouté ni en hollande, ni en Angleterre. Son effet n'eut servi qu'à faire prévaloir en Levant les draps d'Italie et d'Allemagne, l'habitude de cette consommation une fois prise le consommateur n'aurait pas été aisément ramené à d'autres draps qu'il aurait perdus de vue pendant longtemps et les fabriques qui auraient accumulé leurs produits sans débouchés se seraient absolument ruinées.

Le Marquis de Villeneuve jugea plus sainement que le meilleur remède à appliquer au mal serait le renouvellement des Capitulations qui ne l'avaient pas étées depuis 1673. Il était d'autant plus important d'y parvenir que depuis cette époque le Commerce de la France en Levant avait fait des progrès qui en avaient augmenté l'importance et les embarras. Cet Ambassadeur travailla en conséquence, à un projet d'articles à ajouter aux Capitulations précédentes et y comprit tous les points qui lui parurent

parment à désirer pour l'avantage national. La révolution qui précipita du trône le Sultan Achmet en 1730 et la guerre qui survint immédiatement avec les Persans, celle que la Porte eut ensuite à soutenir avec les cours Impériales, l'empêchèrent pendant plusieurs années d'entamer la négociation dont il s'agit. Mais enfin le marquis de Villeneuve ayant, par une glorieuse médiation, rendu en 1739, la paix à l'empire Ottoman, il parvint l'année suivante à renouveler les Capitulations avec addition de 42 nouveaux articles.

C'est à cette occasion que le recueil des traités de la France avec la Porte prit la forme actuelle. Le second article statue un privilège accordé aux français par Sultan Selim second, fils du grand Soliman. Les quatorze suivants sont extraits des quatre plus anciens traités de la France ou des concessions spéciales des anciens Sultans en faveur des français. Il n'a été conservé que 15 articles du traité de 1604. Quoique de 48 à sa conclusion, il n'en a été pris que 11 de celui de 1673, le seul rappelé dans le programme et qui en avait originairement 53: réduction faite pour éviter les répétitions, sans cependant qu'on soit parvenu à les supprimer toutes. il faut observer que dans l'original Turc les articles ne sont point numérotés, mais seulement indiqués par des étoiles d'or. Le Sr. Deval secrétaire interprète du Roi et premier Drogman de l'Ambassade de France à la Porte depuis 1756 jusqu'en 1771. a fait une savante traduction française des Capitulations, précédée d'une préface instructive et d'un index fort commode et bien divisé. On ne peut lui reprocher que d'avoir rendu le mot Turc <u>Padishaw</u> par celui d'Empereur, il n'y avait qu'à ne pas le traduire. Pour plus de clarté les paragraphes sont numérotés et même séparés par des alinéas lorsqu'il y a mélange de matières.

Cette traduction des capitulations en 85 articles a été imprimée au Louvre en 1770.

Le

Le 12.e Article du traité fait par le Marquis de Villeneuve ou le §§ des capitulations continue l'exemption du droit de Meseterie, mais avec le désavantage que le mot seulement qui l'accompagne est un préjugé contre l'exemption d'autres impositions. Le même défaut se trouve dans l'article dixième au lieu que si l'on avait exprimé que les 3 p% de douane fixés par l'Art.e 37 devaient tenir lieu de tous droits quelconques, cela fermerait la porte à toutes exigeances. On n'avait pas fait cette faute dans le traité de Passarowitz entre la Cour de Vienne et la Porte Ottomane.

Cet avantage de généraliser les objets se trouve dans l'article 13 du traité de M.r de Villeneuve sur la liberté en faveur des français d'extraire et d'importer des marchandises du Levant. La dernière disposition est faite pour obvier à ce que les Corporations établies dans les villes Turques n'empêchent les ventes des marchandises aux particuliers.

L'Article 16 ou §Q qui permet aux français le Commerce par terre et par mer, au Danube et au Tanaïs (1) est bien aussi expressif que le 11.e du traité de Belgrade duquel les Autrichiens ont inféré depuis en leur faveur la liberté de navigation dans la mer noire.

L'article 17 ou 60 assure l'état des employés au Commerce des français et la liberté de les choisir.

Le 27. ou 70 défend aux gens de justice d'entrer dans les maisons des français sans en prevenir l'Ambassadeur ou les Consuls, disposition de pure précaution pour éviter les mal entendus et que quelques uns prennent mal à propos pour inviolabilité de leur domicile.

L'Article 40 ou 83 assure aux français en Turquie les priviléges des nations les plus favorisées, mais lors qu'on les réclame la Porte prétend qu'il n'exprime cette concession que pour ceux qui existaient alors.

Le

---

(1) Il faut observer que le texte Turc ne parle point de ce dernier fleuve dont la mention est une liberté que s'est donnée le traducteur; il n'est mention que de la Russie.

Le total des articles que le Marquis de Villeneuve a ajouté aux anciennes Capitulations est de 43. et la collection totale est portée à 85, on pourrait la réduire de quelques uns qui se repètent et d'autres qui se contredisent.

Telle est la loi que les français ont droit d'invoquer en turquie et à l'exécution de laquelle l'Ambassadeur du Roi est chargé de tenir la main autant du moins que le comporte la mauvaise administration du Pays. Les juges Turcs prétendent que tout ce qui est dérogatoire aux preceptes de l'Alcoran et à ses interprétations n'est pas légal et ne peut servir de règle dans le procès de français. Théocratie principe de ce gouvernement n'admettant pas de modification dans son exertion.

Pour revenir à l'Etat du commerce de la france en levant lorsque Mr. de Villeneuve y arriva, on continuait de se plaindre de l'accumulation des marchandises de france dans les Echelles. On compte qu'il y avait été envoyé en 1728 dix huit cents balles de drap à deux ballots chacunes. Les négociants de Marseille en expédiant les draps en tiraient aussitot la contre-valeur par lettres de change ce qui forçait les regisseurs du Levant à vendre à tous prix pour faire honneur au papier qu'on leur présentait. Il en résulta plus d'une fois que les draps se donnèrent à Constantinople à meilleur marché qu'ils n'avaient couté à Marseille.

Le Marquis de Villeneuve frappé de ces inconvenients imagina en 1731 une ligue entre les négociants français des échelles de Constantinople, Smyrne et Salonique pour fixer les taux auxquels les draps français devraient se débiter avec prohibition de les livrer au plus bas prix. Chacun vendait à son tour et au moyen d'une prime le bureau national garantissait la solidité de l'acheteur du pays dont on mesurait le credit sur les notions qu'on se procurait de ses facultés, à la fin de l'année on faisait le compte des Primes et des pertes et le reste était distribué aux negociants nationaux. Un comité pris entr'eux veillait particulière=
=ment

à cette manutention et s'occupait de vues et d'opérations ultérieures sur lesquelles l'assemblée Générale prononçait au vœu de la pluralité. Il s'éleva des murmures en Levant sur ce que ces arrangements bornaient l'industrie française en ne permettant pas aux spéculateurs de s'étendre à volonté. Pour y remédier on arrêta en 1736 que les ventes se feraient désormais sur le pied d'une répartition proportionnelle à ce que chacun aurait à vendre: forme qui cependant avait l'inconvénient d'induire un négociant à une accumulation dans les magasins d'où résultait un gros fond mort dans son commerce. Les autres échelles, relativement aux circonstances locales prirent des mesures un peu différentes. Les manufactures se plaignirent de leur côté des arrangements du Levant qui ôtaient disaient-ils au travail de leurs fabriques l'écoulement nécessaire; mais cet inconvénient ne naissait que de la surabondance de fabrication et les envois multipliés nuisaient au bon prix en Levant; cela fit prendre en 1740 le parti de réduire les fabrications annuelles du Languedoc pour la Turquie à la quantité estimée nécessaire à la consommation des Levantins. Il fut prescrit à la chambre de Commerce d'en dresser des Etats et de les envoyer à l'intendance de la province pour reporter ce travail aux différentes manufactures. Les pièces de drap une fois fabriquées durent être inspectées en blanc à la fabrique et ensuite examinées à Montpellier et à Marseille. Toute contravention aux réglements occasionnait la coupe des draps en morceaux et la radiation du manufacturier sur la liste du travail de l'année suivante.

Au moyen de ces mesures la quantité de draps fut à souhait. Les prix s'établirent en Levant à un taux convenable, et cette époque fut celle de la véritable prospérité du Commerce des draps. Mais le profit qu'y trouvaient les manufacturiers et les négociants les excita à demander sans cesse de plus forts contingents; par de faux exposés ils tachaient de capter et de corrompre les secrétaires de l'intendance; bref, la fabrication augmenta successivement au point qu'en 1750, pendant l'Ambassade du Comte Desalleurs fils lequel avait relevé le comte de Castellane successeur du Mis de Villeneuve, il se trouvait à Constantinople 3000 ballots de draps invendus. On prit le parti

en suspendant tout arrangement au prix que les propriétaires voudraient les donner. pour y mettre ordre à l'avenir on rétablit le contingent, c'est à dire que chaque négociant ne put vendre qu'à égalité avec ses Confrères ce qui ôtait tout intérêt aux accumulations des draps. En même temps on en réduisit en Languedoc la fabrication en l'année 1751 à 1.200 ballots Londrins seconds et 1.500 Londres larges.

Cette réduction excita les hauts cris des partisans de l'absolue liberté dont le fameux de Gournay alors intendant du Commerce était le chef; selon lui chacun devait vendre et fabriquer à sa guise à ses perils et risques Le Caveat Emptor composait sa doctrine à l'égard des acheteurs. Il est certain que le principe de liberté est simple ainsi que fécond; mais il en est peutêtre de celle du Commerce comme de la liberté civile qui ne consiste qu'au droit de l'enchaîner pour le bien commun. Quoiqu'il en soit tous les règlements en france et en Levant sur le Commerce des draps furent à la fois dissous en 1756 au Commencement de l'ambassade du Comte de Vergennes. On s'applaudit du nouveau Système lorsqu'on reconnut l'année suivante que les envois de drap en Levant avaient doublé mais ce succès ne fut qu'apparent et devint en dernier résultat un vrai dommage. La Concurrence des ventes en affaiblit le prix et on perdit sur la valeur dans la plupart des échelles.

Le Comte de Vergennes fit de son mieux à Constantinople pour rallier les négociants divisés, mais il n'y réussit pleinement et par leur vœu unanime qu'en 1765. L'association imaginée par le Marquis de Villeneuve s'y rétablit alors avec avantage, moins à la vérité que lorsque la fabrication en france était bornée et surveillée, mais cependant avec un profit réel sur les draps. Cet ambassadeur laissa les choses en cet état dans la Capitale lorsqu'il fut rappelé en 1768.

L'autorité n'entrait plus dans les arrangements du Levant que pour y mettre en vigueur le vœu de la pluralité des négociants dans

les

les echelles; il tendit successivement à lier et a rompre et l'on se lassa enfin de renouer pour trop peu de temps. Les Négociants de Smyrne en particulier ne se désistèrent jamais de ce qu'on appelle trocs anticipés; ce qui rend les arrangements impossibles dans cette échelle et nuit infiniment à celle de Constantinople. Le troc Anticipé est la livraison de la marchandise à un prix dont le vendeur convient avec l'Acheteur qui s'engage à fournir des Cotons en paiement lors de la recolte, en proportion relative aux taux courants, à cette époque, lesquels s'établissent du résultat de trois marchés consécutifs. L'homme du Pays ne manque pas de moyens de faire hausser le prix au détriment des troqueurs françois; de plus, celui qui se trouve avoir acquis des draps audessus de leur valeur, les vend dans le pays à meilleur marché qu'ils n'ont été payés à Marseille ou les transmet à Constantinople. Le Négociant de cette Capitale qui ne troque pas se trouve par là forcé de livrer sa marchandise à perte pour ne pas la laisser vieillir dans ses magasins. Plusieurs autres échelles ont adopté la pratique des Trocs pour les divers genres qui s'en exportent. L'Egypte fournit les Drogues; la Syrie des Cotons filés et de Soies; Candie et la Morée des huiles à Salonique des Cotons en laine. Partout où il y a eu à troquer, on l'a fait parce que l'avidité des Négociants et la Concurrence entr'eux ne manquent pas de faire disparaître tout empressement de la part des Levantins qui se voient recherchés et s'en prévalent pour faire la Loi.

Il a fallu abandonner l'ordre des faits pour suivre sans interruption l'article du Commerce des Draps sur lequel il reste à ajouter qu'il en fut expédié de france en Levant en l'année 1767 au delà de neuf mille ballots.

Ce fut en 1727 qu'on commença à introduire à Constantinople des Soieries et des dorures de Lyon. Le premier envoi fut de la valeur de 5400 livres. Cette branche de Commerce s'y étendit malgré une manufacture de galons qui s'établit peu après dans la Capitale. La beauté de ceux de Lyon les a fait préférer, quoique plus chers, par les Consommateurs recherchés

Le

Le Café des Colonies françaises d'Amérique parut aussi dans ce temps au Levant. Son prix moindre que celui du Café de Moka, le mit plus à la portée du Commun des Consommateurs qui s'en contentèrent malgré l'infériorité de qualité. Le Marquis de Villeneuve obtint la liberté d'en envoyer sur les Côtes de la mer Noire et dans la Turquie d'Europe où on s'y est si bien acoutumé que le prix en est presque aussi haut que le Moka. Cette consommation est devenue l'objet d'un débouché considérable.

Les Sucres des Iles françaises n'ont pour concurrents en somme que ceux d'Égypte dont la quantité est si peu considérable et la qualité si basse qu'elle mérite peu d'attention.

Tel était l'état du Commerce de la France en Levant à la fin de l'ambassade du Comte de Vergennes. Elle avait débuté par sept ans d'une guerre malheureuse entre la France et l'Angleterre pendant laquelle cette puissance fut maîtresse de la mer Méditerranée et causa des grandes pertes à la navigation marchande et au Commerce de la France en Levant; Mais l'invasion d'une liberté indéfinie sur des arrangements sages et dictés par des circonstances locales aux quelles les principes d'une observation éclairée durent céder fut plus nuisible encore. (1)

La paix de 1763 ayant ranimé l'industrie et l'activité

---

(1) Un long intervalle de paix avait rendu la Porte plus altière et plus épineuse qu'elle n'aurait dû l'être et les privilèges des Capitulations étaient quelquefois reclamés en vain. C'est ainsi que le Comte de Vergennes l'éprouva dans l'injuste détention au Bagnes d'un Drogman de France nommé Roboli qui malgré les réclamations de l'Ambassadeur y mourut dans les fers.

l'activité le Commerce de la France en Levant se trouvait en 1768 dans une situation passablement bonne. On verra dans le mémoire que le Comte de St Priest successeur de Mr de Vergennes présente au Roi pour lui rendre compte de son Ambassade de seize années, quelles variations cet intervalle de temps a produites à cet égard].